

**UNIVERSITE DE YAOUNDE I
UNIVERSITY OF YAOUNDE I**

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

**DEPARTEMENT DE
GEOGRAPHIE**



**HIGHER TEACHER'S TRAINING
COLLEGE**

**DEPARTEMENT OF
GEOGRAPHY**

**THEME :
VALORISATION DU PATRIMOINE COLONIAL
ALLEMAND ET DEVELOPPEMENT DU TOURISME
DANS LA VILLE DE YAOUNDE**

Mémoire présenté en vue de l'obtention du Diplôme de Professeur de l'Enseignement
Secondaire Deuxième Grade (D.I.P.E.S. II)

Par :

NGONO JEAN MARIE CEDRIC

Licencié en Géographie

Matricule 09J306



Sous la direction de :
Dr. Gaston NDOCK NDOCK
Chargé de cours

Année académique 2015-2016

LISTE DES ENSEIGNANTS DU DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE

NIVERSITE DE YAOUNDE I
ECOLE NORMALE SUPERIEURE

DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE
BP : 47 Yaoundé, Cameroun
e-mail : rjassako@yahoo.fr; dotgeog_ensy1@yahoo.fr



REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

LISTE DES ENSEIGNANTS DU DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE DE L'ENS DE YAOUNDE POUR LE COMPTE DE L'ANNEE ACADEMIQUE 2015-2016

A. ENSEIGNANTS PERMANENTS

1. Pr. ASSAKO ASSAKO René Joly, Professeur titulaire des Universités
2. Pr. LIEUGOMG Médard, Maître de Conférences
3. Pr. PRISO Daniel Dickens, Maître de Conférences
4. Pr. NDI Humphrey NGALA, Maître de Conférences
5. Pr. NGAPGUE Jean Noel, Maître de Conférences
6. Dr. MENGUE MBOM Alex, Chargé de Cours
7. Dr. Eleno MANKA'A FUBE, Chargée de Cours
8. Dr. TCHUIKOUA Louis Bernard, Chargé de Cours
9. Dr. NDOCK NDOCK Gaston, Chargé de Cours
10. Dr. NDZIE SOUGA Clotaire, Chargé de Cours
11. M. FEUMBA Rodrigue Aimé, Assistant
12. Mlle PIEPPOUO GNIGNI NSANGOUI Louisette, Assistante

B. ENSEIGNANTS VACATAIRES

1. Pr. TCHAWA Paul, Professeur titulaire des Universités, FALSH, Université de Yaoundé I
2. Dr. SIMEU KAMDEM Michel, Directeur de recherche, INC
3. Dr. ETOUNA Joachim, Chargé de recherche, INC
4. Dr NSEGBE Antoine de Padoue, Assistant, Université de Douala
5. M. NGOUCHEME MONGBET Ibrahim, Ingénieur informaticien, MINFOPRA

Yaoundé, le 06 Mai 2016

LE CHEF DE DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE

René Joly ASSAKO ASSAKO
Professeur titulaire des Universités

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

BUCREP	:	Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population
CMVT	:	Conseil mondial du voyage et du tourisme
DSRP	:	Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté
ENS	:	Ecole Normale Supérieure de Yaoundé
INC	:	Institut National de Cartographie
INS	:	Institut National de Statistique
IRD	:	Institut de Recherche pour le Développement
MCD	:	Modèle conceptuel de données
MINAC	:	Ministère des Arts et de la Culture
MINTOUR	:	Ministère du tourisme et des loisirs
MLD	:	Modèle logique de données
MPD	:	Modèle physique de données
ONG	:	Organisation non gouvernementale
SIG	:	Système d'information géographique
SPSS	:	Statistical Package for Social Sciences
WTTC	:	World Travel and Tourism Council
MPD	:	Modèle physique des données
MLD	:	Modèle logique des données
MCD	:	Modèle conceptuel des données

ABSTRACT

Cameroon disposes of a rich and diversified cultural touristic potential capable of promoting the development of tourism. Among these cultural touristic potentialities, is the cultural potential linked to the German architectural heritage in Yaounde. Nevertheless, it is needless to prove the importance and income that many states draw from the touristic section in general and cultural tourism in particular. However, the development of cultural tourism in the town of Yaounde does not take into account all these historical potentialities. Now, the valorization of this German architectural heritage can promote development in tourism by enabling a best management of this historical heritage. In effect, this work poses the problem of value and sustainable management of this German architectural heritage as touristic potentiality capable of solving questions of development. It equally put in place related opportunities offered both by patrimony and tourism. However, many policies linked to the development of tourism are put in place by various actors. For better approach of this work, we adopted the hypothetic-deductive approach, in order to better analysed the state of the management of the heritage and the development of tourism in the town of Yaounde. We adopted a methodology of data collection in order to obtain a certain number of results. To this effect, it seems as if the town of Yaounde comprises of a colonial heritage of which the state is mitigated. This patrimony according to the different owners protects or not many services which are more or less favorable to the development of a better valorization of tourism, it shows that, the various actors must work in synergism by putting in place measures to facilitate the management and the touristic valorization of this German Colonial heritage in the town of Yaounde.

Key words: German colonial heritage, architectural heritage, development, cultural tourism, town of Yaounde.

A

***Ma mère chérie, BESSOMO MENDOUGA Joséphine Calixte que ce travail soit pour toi
une satisfaction pour tous les efforts et les sacrifices fournis***

Par ce travail, je te signifie ma reconnaissance.

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce travail est le résultat de multiples qualités : de disponibilité ; de patience ; de soutien moral et de rigueur au travail de mon directeur de mémoire le Dr. Gaston NDOCK NDOCK. Nous lui adressons nos sincères remerciements.

Notre reconnaissance va également à l'endroit de tous nos enseignants du Département de Géographie, pour leurs enseignements à nous dispenser, durant ces deux années de formation. Nous pensons particulièrement au chef de département de Géographie le Pr. René Joly ASSAKO ASSAKO et ses collègues, pour les conseils, les orientations et la documentation dont ils nous ont gratifiés.

Une pensée toute particulière, va à l'endroit de mon père et mon beau frère ABA'A ONDJI Ferdinand et son épouse ma grande sœur chérie ABOGO ABA'A Cécile Verlaine qui m'ont toujours conseillé, encadré et encouragé sur la voie de l'école et mis à ma disposition toute l'aide dont j'avais besoin.

A tous mes camarades, de la (55ème) promotion, avec qui nous nous sommes toujours sérés les coudes pour surmonter les obstacles et partager les joies pendant ces années de formation.

Je ne saurai finir ce travail sans remercier tous mes amis et proches, pour leur réconfort moral et leur assistance multiforme. Je pense particulièrement à HOP OUM Gérard Nestor et CHU NDUM Sylvie pour tout leur soutien, leurs conseils et leur disponibilité lors des moments difficiles et BEKENDE Sylvestre pour la disponibilité consentie à la relecture de ce travail.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Tableau synoptique du cadrage général de l'étude	15
Tableau 2 : La valeur du patrimoine	19
Tableau 3: Opérationnalisation des variables	26
Tableau 4: Répartition de la population de la zone d'enquête	29
Tableau 5 : Effectif de la population.....	42

TABLE DES PHOTOS ET PLANCHES PHOTOGRAPHIQUES

Photo 1 : patrimoine colonial allemand abandonné	43
Photo 2: patrimoine colonial allemand en mauvais état	43
Planches 3: patrimoine colonial allemand entretenu dans la ville de Yaoundé.....	45
Planche 4: L'imprimerie nationale	47
Photo 5 : La trésorerie nationale.....	48
Photo 6 : La première assemblée nationale	48
Planche 7 : La délégation régionale du ministère de la culture	49
Photo 8 : La galerie des arts contemporains	49
Photo 9 : Le palais de Charles ATANGANA MVONDO	50
Planche 10 : L'église st Laurent de Mvolyé.....	50
Planche 11: Le foyer des sœurs sacrées de Mvolyé	51
Photo 12: Le cimetière missionnaire de Mvolyé.....	51

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Localisation de la zone d'étude de la région du Centre	7
Figure 2: Carte du relief de Yaoundé	9
Figure 3 : le tourisme durable.....	23
Figure 4: Nombre d'enquêté en fonction des arrondissements	31
Figure 5 : Interface de codification des variables.....	35
Figure 6 : Schéma simplifié de la méthodologie de recherche.....	38
Figure 7 : Etat de lieu du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé.....	42
Figure 8 : Etat de lieu du patrimoine colonial allemand en fonction du niveau d'instruction scolaire	44
Figure 9 : Etat de lieu du patrimoine colonial allemand en fonction de la région d'origine des enquêtés	46
Figure 10 : Etat de lieu du patrimoine colonial allemand en fonction du statut ou de la fonction de la population enquêtée.....	47
Figure 11 : Localisation du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé ..	52
Figure 12 : Localisation du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé ..	53
Figure 13 : Réglementation en vigueur sur la gestion du patrimoine culturel	56
Figure 14 : Les différents acteurs en charge de la politique de valorisation culturelle au Cameroun	57
Figure 15 : Les propriétaires du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé	59
Figure 16 : Mode d'acquisition du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé.....	60
Figure 17 : Raisons de l'entretien du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé.....	60
Figure 18 : Budget pour l'entretien du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé.....	61
Figure 19 : Services occupant le patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé.....	62
Figure 20: Fonctions actuelles du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé.....	64
Figure 21 : Fonctions touristiques du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé.....	65
Figure 22 : Patrimoine colonial allemand abritant les services administratifs non liés à la culture et au tourisme dans la ville de Yaoundé.....	66

Figure 23 : Patrimoine colonial allemand abritant les services administratifs liés à la culture et au tourisme dans la ville de Yaoundé.....	67
Figure 24 : Impact économique de la valorisation du patrimoine colonial allemand à Yaoundé.....	68
Figure 25 : Impact de la valorisation touristique du patrimoine colonial allemand.....	68
Figure 26 : Taux de fréquentation des touristes selon les sites de ce patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé.....	70
Figure 27 : Principaux atouts du développement du tourisme à Yaoundé.....	71
Figure 28 : Principaux atouts du patrimoine colonial allemand liés au développement du tourisme à Yaoundé.....	72
Figure 29 : L'état de la valorisation touristique du patrimoine colonial allemand.....	72
Figure 30 : Problèmes économiques liés à la valorisation touristique du patrimoine colonial allemand.....	74
Figure 31 : Problèmes politiques liés à la valorisation touristique du patrimoine colonial allemand.....	75
Figure 32 : Problèmes politiques et économiques liés à la valorisation touristique du patrimoine colonial allemand.....	76
Figure 33 : Fonction du patrimoine colonial allemand.....	81
Figure 34 : Impact de la valorisation du patrimoine colonial allemand.....	82
Figure 35 : Taux de fréquentation des différents sites de patrimoine colonial allemand.....	83
Figure 36: Stratégies de la valorisation du patrimoine colonial allemand.....	85
Figure 37: Schéma MERISE.....	89
Figure 38: Le modèle conceptuel des données.....	93
Figure 39 : Le modèle physique des données.....	94

TABLE DES MATIERES

LISTE DES ENSEIGNANTS DU DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE.. Erreur ! Signet non défini.

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	ii
ABSTRACT	iii
DÉDICACE.....	iii
REMERCIEMENTS.....	v
LISTE DES TABLEAUX	vi
TABLE DES PHOTOS ET PLANCHES PHOTOGRAPHIQUES	vii
LISTE DES FIGURES.....	viii
TABLE DES MATIERES	x
INTRODUCTION GENERALE	1
PREMIERE PARTIE : CADRAGE GENERAL DE L'ETUDE ET APPROCHE	
METHODOLOGIQUE	2
I.1. CONTEXTE GENERAL DE L'ÉTUDE	4
CHAPITRE I : EXPLORATION DU SUJET.....	4
I.2. JUSTIFICATION DU CHOIX DU SUJET.....	5
I.3. DÉLIMITATION DU SUJET.....	5
I.3.1. Délimitation thématique.....	5
I.3.2. Délimitation temporelle	6
I.3.3. Délimitation spatiale et politico-administrative	6
I.4. PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE.....	8
I.4.1. Présentation humaine	8
I.4.2. Présentation physique.....	8
I.5. REVUE DE LA LITTERATURE	10
I.6. PROBLEMATIQUE.....	11
I.7. QUESTIONS DE RECHERCHE.....	12
I.7.1. Question de recherche principale	12
I.7.2. Questions de recherche secondaires.....	12
I.8. HYPOTHESES DE RECHERCHE	13
I.8.1. Hypothèse générale :	13
I.8.2. Hypothèses spécifiques	13
I.9. OBJECTIFS DE RECHERCHE	13
I.9.1 Objectif principal	13
I.9.2. Objectifs secondaires	13
I.10. INTERET DE L'ETUDE	13
I.10.1. Intérêt scientifique.....	14
I.10.2. Intérêt académique	14
I.10.3. Intérêt pratique	14

CHAPITRE II : APPROCHE CONCEPTUELLE, THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE	16
II.1. CADRE CONCEPTUEL	17
II.1.1. Patrimoine.....	17
II.1.2. Valorisation du patrimoine	18
II.1.3. Le développement.....	20
II.1.4. Tourisme	20
II.1.5. Le tourisme culturel.....	21
II.2. CADRE THÉORIQUE	21
II.2.1. La théorie du développement local	21
II.2.2. La théorie de l'acteur stratégique de Crozier M. et Friedberg E. (1992)	22
II.2.3. La théorie du tourisme durable	22
II.3. CADRE OPÉRATOIRE	23
II.3.1. Variables indépendantes	23
II.3.2. La variable dépendante	24
II.3.3. Le lien entre les deux variables.....	24
II.4. METHODOLOGIE DE RECHERCHE.	27
II.4.1. Approche méthodologique.....	27
II.4.2. La recherche documentaire.....	27
II.4.3. Les travaux de terrain.	27
II.4.3.1. Les entretiens.	28
II.4.3.2. Le questionnaire.	28
II.4.3.3. Technique de l'échantillonnage et échantillon de la zone d'étude	28
II.4.3.4. Traitement et analyse des données.....	32
II.4.3.5. Traitement cartographique.....	32
II.5. RECHERCHE ET COLLECTE DES DONNEES.....	32
II.5.1. Caractéristique de l'enquête.....	33
II.5.1.1 L'enquête par questionnaire.....	33
II.5.1.2 Les interviews et entretiens.....	33
II.5.1.3 L'administration du questionnaire	34
II.6. TRAITEMENT ET ANALYSE DES DONNEES QUANTITATIVES ET QUALITATIVES.....	34
II.6.1. Le dépouillement du questionnaire.....	35
II.6.2. Le traitement des données.....	35
II.6.2.1. Le traitement des données GPS	35
II.6.2.2. Traitements graphiques.....	36
II.6.2.3. Traitement statistique des données primaires	36
II.6.2.4. Traitement iconographique.....	36
II.7. DIFFICULTES RENCONTREES.....	36
II.7.1. Les difficultés liées à la disponibilité et à l'accessibilité des documents	36
II.6.2. Les difficultés liées aux comportements des enquêtés.....	36

DEUXIEME PARTIE : RECHERCHE ET EXPLOITATION DES DONNEES	39
CHAPITRE III : INVENTAIRE DU PATRIMOINE COLONIAL A YAOUNDE	
ALLEMAND A YAOUNDE	40
III.1. PRESENTATION GÉNÉRALE DE LA ZONE D'ETUDE	41
III.1.1. Arrivée des allemands et fondation de la ville de Yaoundé.	41
III.1.2. La croissance urbaine rapide	41
III. 2. INVENTAIRE DU PATRIMOINE COLONIAL ALLEMAND.....	42
III.2.1. La présence du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé.....	42
III.2.2. Etat de lieu du patrimoine colonial dans la ville de Yaoundé	42
III.3. TYPOLOGIE DU PATRIMOINE BATI ALLEMAND DANS LA VILLE DE YAOUNDE	47
III.3.1. Le patrimoine socioéconomique et politique.....	47
3.3.2 Le patrimoine socioculturel	48
CHAPITRE IV : POLITIQUES PUBLIQUES DE CONSERVATION DU PATRIMOINE COLONIAL ALLEMAND DANS LA VILLE DE YAOUNDE.....	54
IV.1. CADRE REGLEMENTAIRE.....	55
IV .1.1. Cadre réglementaire international relatif à la gestion du patrimoine culturel.....	55
IV.1.2. Cadre réglementaire national régissant le patrimoine culturel	56
IV.2. LES ACTEURS ET LA LOGIQUE DE LA GESTION DU PATRIMOINE.....	57
IV.2.1 Les pouvoirs publics.....	57
IV.2.2. Les acteurs secondaires	58
IV.2.3. La propriété du patrimoine colonial allemand	58
IV. 2.4. Usage du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé.....	61
CHAPITRE V : IMPACT DE LA VALORISATION DU PATRIMOINE COLONIAL ALLEMAND DANS LE DEVELOPPEMENT DU TOURISME A YAOUNDE.....	63
V.1. IMPACT DE LA VALORISATION DU PATRIMOINE COLONIAL ALLEMAND DE LA VILLE DE YAOUNDE SUR LE DEVELOPPEMENT DU TOURISME	64
V.1.1. Les différentes fonctions actuelles du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé.....	64
V.1.2. Les fonctions touristiques du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé.....	65
V.1.3. Impact touristique de la valorisation du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé sur le plan économique	68
V.2. STRATEGIE DE VALORISATION DU PATRIMOINE COLONIAL ALLEMAND DANS LA VILLE DE YAOUNDE	71
V.2.1 Identification des éléments du patrimoine susceptibles de contribuer au développement du tourisme	71
V.2.2 L'état actuel de la valorisation touristique du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé.....	72
V.3. LES PROBLEMES LIES A LA VALORISATION DU PATRIMOINE COLONIAL ALLEMAND DANS LA VILLE DE YAOUNDE ET LEURS CONSEQUENCES	73
V.3.1. Les problèmes liés à la valorisation touristique du patrimoine colonial allemand.....	73
V.3.1.1. Les problèmes économiques.....	73
V.3.1.2. Les problèmes politiques	74

TROISIEME PARTIE: VERIFICATION DES HYPOTHESES, CRITIQUES DES RESULTATS ET RECOMMANDATIONS.....	78
CHAPITRE VI : VERIFICATION DES HYPOTHESES ET CRITIQUES DES RESULTATS	79
VI.1. VERIFICATION DE LA PREMIERE HYPOTHESE	80
VI.1.1. Hypothèse 1 : La ville de Yaoundé dispose d'un patrimoine colonial allemand valorisé et non valorisé	80
VI.1.2. Hypothèse 2 : La valorisation du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé contribue au développement du tourisme, à la conservation et à la sauvegarde de notre histoire coloniale	81
VI.1.3. Hypothèse 3 : La mise en place des stratégies de valorisation du patrimoine colonial constituent un atout capable d'impulser le développement du tourisme dans la ville de Yaoundé.....	84
VI.2. CRITIQUE DES RESULTATS.....	85
VI.2.1. Au niveau de l'orientation du sujet	85
VI.2.2. Les limites méthodologiques.....	85
VI.2.3. La détermination de l'échantillonnage	85
VI.2.4. La collecte des données.....	86
VI.2.5. Dépouillement et traitement des données.....	86
CHAPITRE VII : RECOMMANDATIONS	87
VII.1. Pour une meilleure politique de valorisation touristique	88
VII.2. La mise en place d'une base de données géographique.....	89
VII.2.1. Méthodologie	89
VII.2.2. Description de la base de données	91
VII.2.3. Objectifs de la base de données	91
VII.2.1. Application de la mise en place de la base de données.....	92
CONCLUSION GENERALE.....	97
BIBLIOGRAPHIE	99
ANNEXES.....	102



INTRODUCTION GENERALE

Le tourisme est un puissant facteur de croissance économique et de création d'emplois à travers le monde. Selon la (WTTC 2011), le secteur touristique représente directement et indirectement 8,8 % des emplois dans le monde soit (258 millions), 9,1 % du PIB mondial et 4,5 % des investissements mondiaux. Cette tendance est observée en Afrique avec les estimations du Conseil mondial du voyage et du tourisme, qui estime que le tourisme pourrait créer 3,8 millions d'emplois en Afrique subsaharienne dont 2,4 millions d'emplois indirects au cours des dix prochaines années.

Parmi les types de tourisme, le tourisme culturel défini comme étant un déplacement d'au moins une nuitée dont la motivation principale est d'élargir ses horizons, de rechercher des connaissances et des émotions au travers de la découverte d'un patrimoine et de son territoire¹, figure parmi les types disposant de nombreuses potentialités en Afrique. En effet, il peut comprendre la participation à des événements culturels, des visites de musées et monuments et la rencontre avec des locaux. Toutefois, il ne doit pas seulement être considéré comme une activité économique identifiable, mais plutôt comme englobant toutes les expériences vécues par les visiteurs d'une destination au-delà de leur univers de vie habituel. Cette visite doit durer au moins une nuitée et moins d'un an, se passer dans un hébergement privé ou marchand de la destination². Au Cameroun, le tourisme culturel bénéficie d'une grande diversité culturelle qui constitue un potentiel touristique énorme capable d'augmenter la destination Camerounaise à plus de 500 000 milles touristes par an. Malgré les multiples recommandations du DSRP reconnaissant le tourisme culturel comme un secteur favorisant le développement économique du pays, de nombreux sites culturels à l'instar du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé restent abandonnés et négligés. Or le couple tourisme et patrimoine dans de nombreux pays contribue à la création d'emplois et des richesses Lazzarotti O. (2011). Les interrogations que suscitent le développement du tourisme au Cameroun sont de ce fait les raisons qui ont poussé le département de Géographie à développer des réflexions sur cette thématique intéressante. En effet, dans le souci d'analyser le processus de développement du tourisme au Cameroun, le département de Géographie de l'ENS a adopté pour le compte de la 55^e promotion DIPES II, la thématique centrale intitulée : « Tourisme et le développement » divisée en trois axes. C'est notamment dans le deuxième axe de cette thématique qui s'intitule « potentialités touristiques » que nous avons inscrit la valorisation du patrimoine colonial allemand et développement du tourisme dans la ville de Yaoundé.

La présente étude se propose de mener une réflexion sur les opportunités que peut entraîner le couple patrimoine et tourisme en général et, la valorisation du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé en particulier dans la politique de développement touristique, la protection et la gestion durable du patrimoine architectural allemand. Pour mener à bien cette recherche, nous avons adopté pour l'observation directe, les entretiens, la recherche documentaire et l'enquête de terrain. Ainsi pour parvenir aux résultats, ce travail a été structuré en trois parties : la première partie consacrée au cadrage général de l'étude, la deuxième présentant l'application méthodologique, le traitement et l'exploitation des données et la troisième partie portant sur la présentation critique des résultats et les recommandations en faveur d'une valorisation touristique du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé.

¹ Claude Origet du Cluzeau, membre du Comité de pilotage du site tourismeculturel.net

² Programme Européen sur l'impact du tourisme culturel (PICTURE)

**PREMIERE PARTIE : CADRAGE GENERAL DE L'ETUDE
ET APPROCHE METHODOLOGIQUE**

Cette première partie vise à conceptualiser ce travail dans sa thématique centrale qui est celle du tourisme et développement et dont l'axe choisi intègre la valorisation du patrimoine colonial dans la ville de Yaoundé.

Elle vise également à présenter l'orientation du sujet et la démarche méthodologique abordée pour la réalisation de ce travail. La portée scientifique que pose cette démarche qui présente un double volet à savoir celui de la justification de la méthode utilisée, des résultats obtenus et celui de la contribution à l'évolution scientifique.

Au total, cette partie sera constituée de deux chapitres dont, l'importance n'est plus à démontrer. Plus concrètement il sera question de l'exploration du sujet dans le chapitre I d'une part, et d'autre part des approches conceptuelles théoriques et méthodologiques dans le chapitre II.

CHAPITRE I : EXPLORATION DU SUJET

Le présent chapitre a pour but de présenter dans un premier temps le contexte général de l'étude qui, dans son ensemble permet de situer la thématique en fonction des différents axes de recherche dont celui des potentialités touristiques de notre zone d'étude, ensuite de justifier le choix de notre sujet dans l'optique de mettre en évidence son intérêt scientifique par rapport à ses différents objectifs, enfin, faire une présentation physique de la zone d'étude, question de mettre en exergue la localisation du patrimoine colonial allemand pour mieux l'analyser.

I.1. CONTEXTE GENERAL DE L'ÉTUDE

Le Cameroun dispose d'énormes potentialités touristiques très variées. Il a également mis en place un cadre réglementaire favorable au développement du tourisme et à la valorisation de son patrimoine culturel. En effet, de nombreux programmes ont été mis en œuvre par le MINAC tels que : le programme 181 intitulé : *conservation de l'art et de la culture Camerounaise* il porte notamment sur la reconstitution de la mémoire collective, dont l'action a été fortement orientée vers le patrimoine culturel matériel et immatériel à travers deux projets phares, à savoir d'une part, l'inventaire général du Patrimoine Culturel qui a permis de mettre en œuvre les principales recommandations de l'étude stratégique menée à cet effet en 2011, notamment celles relatives au lancement de l'inventaire général du patrimoine culturel et la formation apportée aux facilitateurs, les chefs traditionnels des régions du Sud, de l'Est et du Centre. Il s'étendait également sur la restauration et l'aménagement du patrimoine culturel qui visait à rentabiliser le patrimoine culturel de notre pays, c'est pourquoi certains sites culturels ont été réhabilités, restaurés et aménagés. C'est le cas du site culturel et historique du port d'esclave de Bimbia, dans le Sud-ouest haut lieu de la mémoire du commerce transatlantique des esclaves en Afrique centrale, qui a un fort potentiel permettant à l'avenir d'envisager la constitution d'un dossier de nomination sur la liste du patrimoine mondial. Le programme 182 quant à lui, intitulé *renforcement de l'appareil de production de biens et services culturels*, il s'occupe de la formation qui constitue le socle de l'action culturelle orientée vers le nouveau paradigme de l'économie culturelle. En ce sens, la mise en place de l'Institut National des Arts et de la Culture apparaît comme une priorité. L'autre grande activité de ce programme, est la restructuration du Palais des Congrès dans le cadre du Contrat plan signé avec l'Etat, afin de permettre à cette structure d'améliorer sa capacité d'autofinancement et d'accroître sa contribution au budget de l'Etat, lorsque cela est demandé. Seulement il est important de souligner que, ces programmes mis en œuvre par l'Etat ne porte pas toujours les fruits malgré cet énorme potentiel. Pourtant, l'article 27 du chapitre quatre de la loi N° 98/006 du 14 avril 1998 relative à l'activité touristique prône la promotion du tourisme en mettant en place des dispositions favorables en vue d'assurer et de garantir le développement et le soutien de l'activité touristique dans l'économie nationale. Dans la même foulée, il faut dire que le domaine du patrimoine culturel est également encadré par de nombreux textes. Au Cameroun, l'article 45 de la loi N° 2013/003 du 18 avril 2013 loi régissant le patrimoine culturel fixe que, sous réserve du respect des champs de compétences spécifiques, la valorisation des biens du patrimoine culturel est assurée par l'Etat et les collectivités territoriales décentralisées, avec le concours éventuel du secteur privé et de la société civile. Cette loi fixe également que la promotion des biens du patrimoine culturel est

assurée par le biais : de la réhabilitation ou la restauration des biens culturels ; de la création des musées, des collections de toutes sortes et des infrastructures culturelles dans le domaine du patrimoine culturel suivant des modalités fixées par voie réglementaire. Ainsi, dans un contexte de développement qui vise à faire du Cameroun un pays émergent à l'horizon 2035, et malgré les objectifs inscrits dans le DSCE, de nombreux sites touristiques restent peu valoriser à des fins touristiques.

Au regard de tout ceci, le patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé fait partie des différents sites touristiques non valorisés et même abandonnés. Dans ce contexte d'absence de valorisation touristique et de conservation de cette potentialité historique dont dispose cette ville, il nous semble nécessaire d'analyser les problèmes liés à la valorisation touristique de ce patrimoine architectural. En clair, il est important pour nous d'analyser l'impact que peut avoir la valorisation du patrimoine colonial allemand sur le développement du tourisme à Yaoundé.

Enfin le choix de notre sujet s'inscrit également dans la thématique générale des mémoires de fin de formation de la 55^{ème} promotion du DIPES II des élèves-professeurs du département de Géographie de l'Ecole Normale Supérieure de Yaoundé qui s'intitule : « Tourisme et développement ».

I.2. JUSTIFICATION DU CHOIX DU SUJET

Le patrimoine colonial allemand constitue l'œuvre allemande au Cameroun depuis la période coloniale allemande au Cameroun de 1884 jusqu'en 1916 **ABWA.D. (2010)** Ce patrimoine est localisé dans les différents sites d'installation des colons allemands au Cameroun tel que la région du Centre avec les principaux sites tels que Yaoundé, Yoko, Bafia, Mbalmayo qui sont pour la plupart aujourd'hui des villes de moyennes et grandes tailles. Ce patrimoine architectural est classé dans la catégorie du patrimoine culturel au Cameroun dont la loi n°2013/003 du 18 avril 2013 loi régissant le patrimoine culturel accorde une valeur aussi remarquable par rapport à son contexte historique. En effet, ce patrimoine tel que prévu par ladite loi constitue une des multiples potentialités touristiques dont dispose notre pays et par conséquent la ville de Yaoundé poste militaire allemand, devenue troisième capitale politique du Cameroun après Douala et Buea en 1906 pour une dizaine d'années avant le départ des allemands au Cameroun.

I.3. DÉLIMITATION DU SUJET

La délimitation de ce sujet comprend trois sous parties à savoir : la délimitation thématique suivie de la délimitation temporelle et spatiale. Ces différentes sous parties ont pour but de mieux orienter le sujet afin de respecter son contexte.

I.3.1. Délimitation thématique

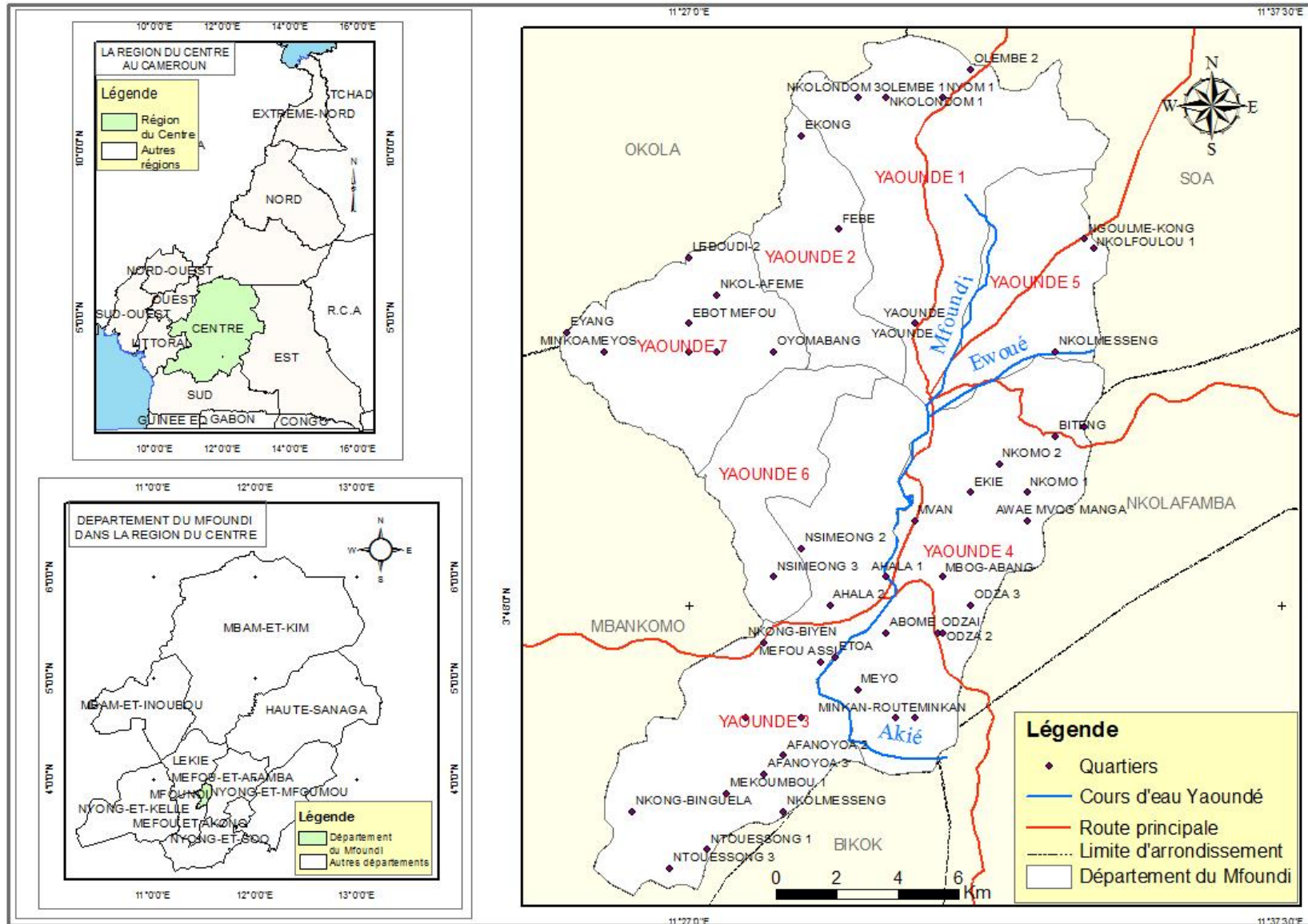
Pour cette étude qui porte sur la « valorisation du patrimoine colonial allemand et développement du tourisme dans la ville de Yaoundé », deux principales variables ont été mises en exergue à savoir : patrimoine colonial allemand. Elle reflète le potentiel touristique culturel dont dispose la ville de Yaoundé et qui nécessite une stratégie de valorisation. La seconde étant le développement du tourisme. Il sera question à travers cette dernière variable d'analyser l'impact, et l'influence de cette valorisation sur le développement des activités touristiques autour du patrimoine architectural de notre zone d'étude. La ville de Yaoundé sera étudiée du point de vue physique et humain à travers une délimitation temporelle pour mieux présenter son origine et pour nous permettre de mieux appréhender notre zone d'étude.

I.3.2. Délimitation temporelle

Pour mieux cerner notre thème d'étude, nous avons trouvé rationnel d'inscrire notre sujet dans une analyse évolutive pour présenter et analyser l'impact qu'a la valorisation du patrimoine colonial sur le développement du tourisme dans la ville de Yaoundé. Ainsi, l'intervalle temporel choisi va de 1884 à 1960 qui constitue la période coloniale au Cameroun et de 1960 à nos jours pour analyser les différentes stratégies de protection et de valorisation de ce patrimoine historique. Car, il faut noter que ces œuvres qui ont contribué au développement du Cameroun ont subi de multiples mutations. Le choix des dates a été orienté par la disponibilité et la qualité des informations empiriques susceptibles de nous renseigner sur le phénomène à étudier. De ce point de vue, il nécessite également une délimitation spatiale.

I.3.3. Délimitation spatiale et politico-administrative

L'étude porte sur la ville de Yaoundé. En effet, poste militaire de la période coloniale allemande au Cameroun, puis capitale politique depuis 1906 du fait de sa position géographique, la ville de Yaoundé a connu une évolution socio-économique et politique sous la colonisation allemande et la période sous mandat et sous tutelle de la France. Ceci à travers la construction d'un certain nombre d'infrastructures par une architecture coloniale croissante et diversifiée, qui constitue de nos jours un patrimoine non valorisé à sa juste valeur du fait de l'abandon et l'absence d'une réelle politique de conservation. Ce qui justifie le choix de cette zone pour notre étude. La ville de Yaoundé est limitée au Nord par le Département de la Lékié, à l'Est par le département de la Mefou et Afamba et à l'ouest par celui de la Mefou et Akono.



Source : plan topographique Yaoundé 1/200000^{ème}. Réalisation : NGONO Jean Marie Cedric décembre 2015.

Figure 1: Localisation de la zone d'étude de la région du Centre

I.4. PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE

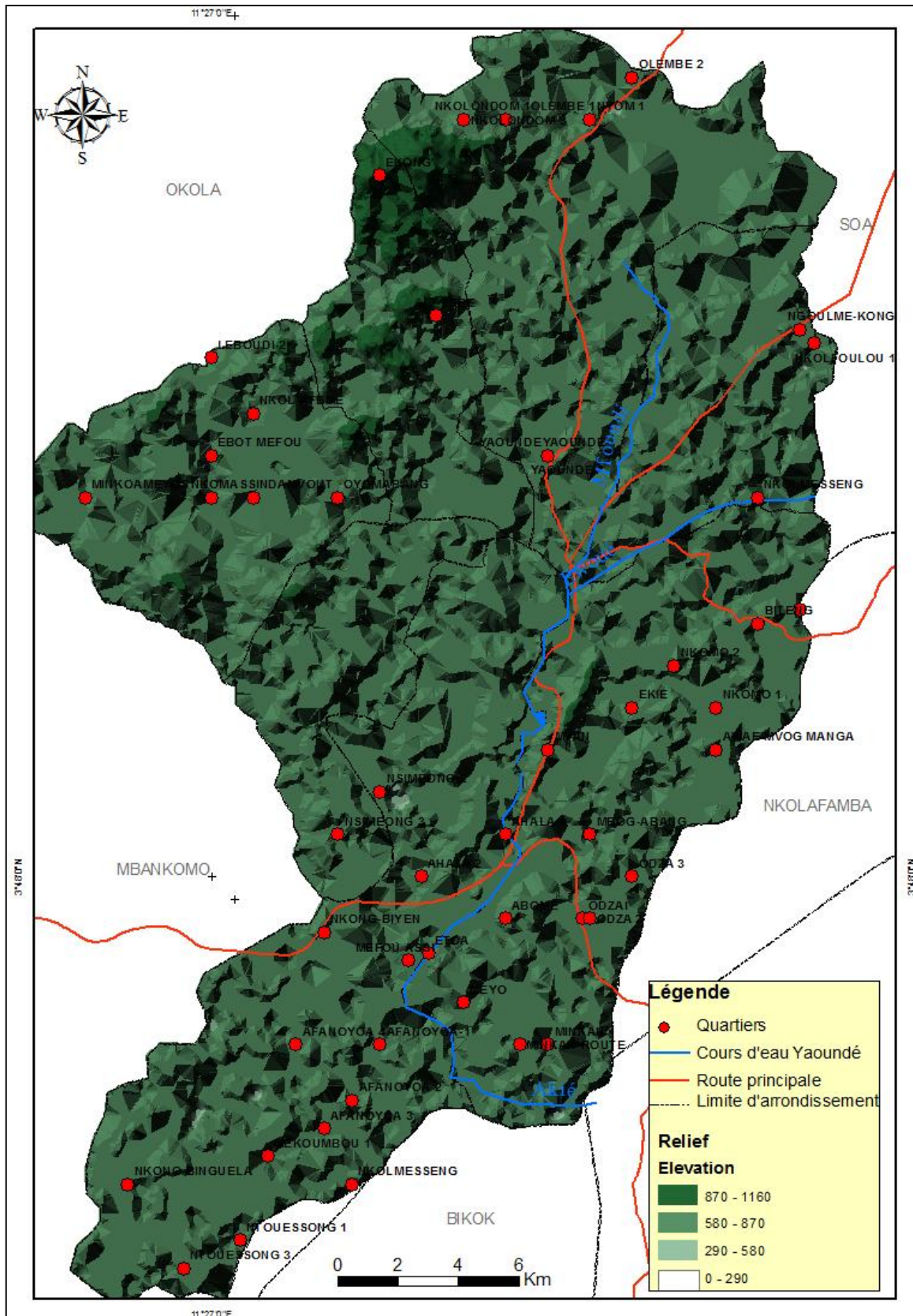
La présentation de notre zone d'étude va brièvement intégrer deux aspects à savoir : la présentation humaine en raison du nombre potentiel de touristes qu'elle peut accueillir pour le développement du tourisme, et la présentation physique pour la localisation des sites touristiques.

I.4.1. Présentation humaine

Après les différentes périodes de colonisation et d'indépendance en 1960, tous sites coloniaux sont devenus des centres urbains. Ces villes ont vu doubler ou tripler leurs populations à l'instar de la ville de Yaoundé. Selon Kengne Fodouop et al (2000), la population de Yaoundé est partie de 89.969 habitants en 1962 pour atteindre 1.881.876 hbts en 2005. Elle représente 58,7% de la population totale de la région du centre (3°RGPH, 2005). A Travers cette forte croissance, cette métropole s'étend aujourd'hui sur un peu plus de 20 000ha **MOMBELE J.R. (2015)** et comprend sur le plan administratif sept communes d'arrondissement comportant chacune une forte densité d'habitants au km². Cette forte densité au km² est la preuve que la pression humaine est énorme sur l'espace à Yaoundé. On observe ainsi une urbanisation qui met dans l'ombre toutes les constructions de l'époque coloniale. Cette forte augmentation de la population depuis l'indépendance s'est naturellement accompagnée d'une profonde mutation de l'espace urbain de Yaoundé. Celle-ci s'est accompagnée par une densification des quartiers centraux et péri-centraux. Pour satisfaire les problèmes de logements, de services administratifs ou encore de croyances, on observe la mise en place des infrastructures de toute sorte, l'ouverture des voies d'accès et de l'espace à bâtir qui s'accompagnent d'une destruction des bâtiments existants pour répondre aux problèmes de la population sans cesse à la conquête de l'espace. Ce qui lui confère sur le plan physique un certain nombre d'arrondissements.

I.4.2. Présentation physique

Chef-lieu de la région du Centre et du département du Mfoundi, la ville de Yaoundé capitale politique et administrative du Cameroun occupe une position centrale au cœur du plateau sud-camerounais. Elle couvre une superficie d'environ 250 km². Elle s'étend entre 3°48'0'' et 3°58'30'' de latitude Nord et 10°58' et 11°58' de longitude Est. Elle est constituée de sept arrondissements dont (Yaoundé 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7). Située en zone équatoriale, la ville de Yaoundé est traversée par un climat équatorial chaud et humide à quatre saisons. Deux saisons sèches (juillet- août et janvier-mars), et deux saisons pluvieuses (avril-juin et septembre-novembre). Les précipitations sont abondantes allant de 1600 à 1800 mm/an, avec des températures annuelles moyennes de l'ordre de 24,5°C (le maximum de 31°C en mars et les minimums de 16°C en juillet). Dans cette zone, la végétation est caractéristique de celle des régions équatoriales bien qu'elle subisse d'énorme pression du fait de l'urbanisation. Le relief est multiforme, la ville est entourée de sept collines d'où l'appellation de « ville aux sept collines ». L'hydrographie est caractérisée par la forme de cuvette que représente le site, la ville est arrosée par les cours d'eau tels que le *Mfoundi*, *Akié* qui très souvent causent des inondations.



Source : plan topographique Yaoundé 1/200000ème. Réalisation : NGONO Jean Marie Cedric décembre 2015

Figure 2: Carte du relief de Yaoundé

I.5. REVUE DE LA LITTERATURE

Afin de bien cadrer notre sujet et de lui donner une meilleure orientation, nous avons dans un premier temps procédé à une analyse des travaux empiriques à travers la lecture des ouvrages généraux, des thèses, des mémoires, des rapports et des articles qui traitent des thèmes liés au patrimoine colonial et au développement du tourisme dans la ville de Yaoundé en particulier et au Cameroun en général. La présente revue de la littérature sans être exhaustive, s'est surtout focalisée sur les travaux relatifs à notre étude.

Selon l'OMT, le tourisme est une activité économique capable de renforcer les économies africaines. En effet, de nombreux auteurs en générale on put déceler les avantages qu'un pays peut tirer dans l'industrie touristique. **TCHINDJANG M.** et **KENGNE FODOUOP (2003)** analysent le contraste qui existe au Cameroun entre une « Afrique en miniature » avec d'énormes potentialités touristiques mais, une faible contribution de l'activité touristique au PIB national. Ils évoquent également les problèmes liés aux manques d'outils statistiques fiables et l'absence d'une politique d'incitation au développement du tourisme au Cameroun. Cependant, dans leurs recommandations ils invitent les autorités à identifier les potentialités touristiques naturels, à cartographier les différents sites touristiques et à la prise en compte de la culture camerounaise riche et variée. Or les potentialités touristiques du Cameroun vont au-delà de culture camerounaise, on peut également ajouter dans cette catégorie de potentialités, les sites touristiques historiques et coloniaux qui sont de nos jours des potentialités très attractifs.

De nombreux auteurs ont traité du couple patrimoine et tourisme en Afrique en général, à l'instar de **Lazzarotti O. (2003)** qui présente les différentes types de relations qui existent entre le patrimoine et le tourisme, à savoir les relations antagonistes, les relations de complémentarité et les relations de synergie qui peuvent contribuer à la co-construction des territoires et au développement économique;

Alix PANTZ (1983) dresse un état des lieux sur les différentes fonctions du patrimoine culturel, naturel et la valorisation touristique ces différents sites. L'auteur évoque les différentes valeurs qui sont assignées à ce patrimoine et envisage une politique pour le patrimoine.

Ces deux ouvrages bien que parlant du patrimoine culturel et du tourisme ne privilégient aucun axe, et ne propose aucune solution sur les mesure liés à la non valorisation du patrimoine colonial dans les villes coloniales d'Afrique.

En outre, d'autres auteurs abordent notamment la question de la valorisation du patrimoine culturel: **GUENNEGUEZ A. (2005)** établit une évaluation des méthodes d'appropriation des espaces coloniaux à travers le processus de patrimonialisation. Elle étudie également les différents acteurs de la mis en patrimoine des espaces hérités de la colonisation qui selon elle, devraient s'inspirer du modèle occidental pour créer des revenus.

ONOMO ETABA R. B. (2009) dans « **Le tourisme culturel au Cameroun** » établit la liste des patrimoines culturels par région en mettant en disposant ce patrimoine culturel par catégorie. Il étudie les différentes parties prenantes de valorisation du patrimoine culturel ainsi que la législation en vigueur dans la mise en valeur du patrimoine culturel. De plus il analyse également les différentes stratégies de mise en valeur du patrimoine culturel au Cameroun par le suivi et l'évaluation de quelques cas pratiques.

D'autres auteurs traitent de la mise en place des circuits touristiques au sein de ces

patrimoines coloniaux. C'est le cas des travaux de **NGONO M. (2004)** qui propose la planification d'un circuit touristique basé sur la valorisation du patrimoine culturel dans la ville de Yaoundé en général et le patrimoine colonial en particulier en passant par les différentes époques coloniales de la ville de Yaoundé. Elle présente ce patrimoine comme des sites culturels qui peuvent être des générateurs de revenus et d'emplois dans la ville de Yaoundé.

SINOUE A. (2005) fait une analyse sur les méthodes de production du patrimoine bâti hors du monde occidental, mais plutôt dans les espaces coloniaux d'Afrique de l'Ouest francophone et le processus de leur patrimonialisation. Il évalue également les enjeux culturels que posent les espaces coloniaux dans le processus de développement de ces territoires.

Plusieurs autres auteurs ont adopté l'approche analytique et ont porté leur intérêt spécifiquement sur la valorisation du patrimoine architectural colonial. C'est le cas de **Galila El Kadi et Dalila Elkerdany (2005)**, présente en grand nombre le patrimoine architectural colonial capable de renforcer le nombre de destination touristique dans la ville du Caire par an. De plus, l'auteur évoque l'évolution de la législation du processus de patrimonialisation ainsi que les différents acteurs en charge de la gestion du patrimoine, les raisons d'un certain abandon d'un patrimoine culturel colonial riche et diversifié, cependant négligé, mais qui sert de logements sociaux.

Après le processus d'indépendance les questions de patrimoine culturel au Cameroun n'ont pas aussi suivi le rythme de développement que les autres secteurs d'activités ont connu à l'instar de l'agriculture. C'est sans doute dans cette perspective que **NDOBO M., (1999)** s'interroge sur le paysage muséal au Cameroun. En effet, elle souligne les problèmes liés à la mise en place des projets de création de musées au Cameroun. Parmi ces problèmes, elle évoque l'emprise des enjeux politiques sur le projet du musée national. Cet handicap selon l'auteur ne favorise pas le développement de ce secteur d'activité. Par ailleurs, l'auteur pense que le patrimoine colonial constitue un des nombreux atouts culturels dont peut se servir le Cameroun pour la création des musées. Elle décrit également le fait que certaines bâtisses coloniales soient abandonnées, détruites par des facteurs tels que : l'urbanisation croissante et l'augmentation de la population.

I.6. PROBLEMATIQUE

Les territoires africains portent les traces d'un patrimoine colonial exceptionnel : paysages, architectures et objets qui reflètent l'histoire de la colonisation de ces sociétés. Au Cameroun, le patrimoine colonial allemand fait partie de nombreux atouts touristiques dont dispose le Cameroun. Ce patrimoine s'est constitué pendant la période coloniale allemande au Cameroun qui va de 1884 à 1916. Pendant cette période, on notera une évolution remarquable sur le plan infrastructurel avec la construction de nombreux édifices et la mise en place d'un certain nombre de paysages qui constituent ce que **l'UNESCO (1972)** qualifie de patrimoine culturel. Cette richesse culturelle demeure pourtant sous-estimée. Trop souvent délaissée, y compris par ses propres propriétaires, elle ne reçoit pas l'attention qu'elle mérite. Face aux transformations sociales et aux aléas divers, le danger est grand de voir ces témoignages de la mémoire collective s'effacer progressivement au profit de nouveaux modèles de construction des territoires, souvent imposés par la modernité ou la mondialisation dans le but d'améliorer les conditions de vie. Cette rupture avec le passé est déjà perceptible dans certaines villes du Cameroun en général et dans la région du Centre en particulier et pourrait s'accroître si la conscience collective et les politiques ne s'y intéressent pas.

Dans un contexte où la ville de Yaoundé traverse des mutations rapides, liées notamment aux flux de la population et au développement des infrastructures, la destruction du patrimoine colonial allemand se fait bien souvent au profit de la qualité de vie. Ce sujet, à travers le thème central dans lequel il s'inscrit, valorise une approche du développement local au sein de laquelle le patrimoine colonial allemand est considéré comme un atout, une ressource essentielle au développement du tourisme dans cette ville. De ce fait, intégrer le patrimoine colonial allemand dans les choix d'aménagement et de développement, c'est assurer un mode de développement respectueux des spécificités locales et soucieux des retombées touristiques et économiques pour les populations. Concilier les traces du passé et les attentes du présent et de l'avenir, c'est avant tout bâtir à partir des forces d'un territoire, préserver ses richesses et valoriser ses potentialités.

Eu égard à ce qui précède, la spatialisation et la diversité du patrimoine colonial allemand comme site touristique de cette région du centre siège des institutions est un fait irréfutable. Au regard de ces nombreuses réalisations coloniales allemandes présentes dans cette région, elles constituent selon l'UNESCO un patrimoine culturel que les différents Etats africains doivent conserver et entretenir pour mieux transmettre leur histoire aux générations futures **rapport de la commission Brundtland sur le développement durable**. Ce patrimoine de nos jours constitue également une des nombreuses raisons d'augmentation de la destination africaine en générale et camerounaise en particulier qui contribue de ce fait au développement du tourisme au Cameroun.

En même temps on serait en droit de s'attendre à ce qu'elle contribue de façon continue à l'amélioration des conditions de vie des populations riveraines à travers la valorisation de ce patrimoine et le développement des activités touristiques. Seulement, de façon fortuite, l'activité touristique ne s'effectue que sur certains sites et connaît simplement un développement embryonnaire. De plus, la majorité de ces réalisations coloniales allemandes dans la ville de Yaoundé n'abritent que des services administratifs non liés à la culture et au tourisme. Tout ceci ne contribue pas à la valorisation de ces sites touristiques historiques que l'on retrouve dans la capitale politique du Cameroun qui, par conséquent restent peu connues par les touristes, qui désirent visiter ces sites bien appréciés. De plus l'entretien de ces différentes réalisations n'est pas un fait avéré. Ceci est dû d'une part à l'absence d'une réelle politique d'entretien et d'autre part à l'absence d'un inventaire de ce patrimoine historique.

I.7. QUESTIONS DE RECHERCHE

Elles permettent de recentrer le débat .Il s'agit à la fois de la question générale de recherche et des questions spécifiques qui orientent progressivement notre argumentation.

I.7.1. Question de recherche principale

Comment la valorisation du patrimoine colonial allemand peut-elle contribuer au développement du tourisme dans la ville de Yaoundé ?

I.7.2. Questions de recherche secondaires

- Quelle est la typologie du patrimoine colonial susceptible de contribuer au développement du tourisme dans la ville de Yaoundé?
- Quels sont les acteurs et les atouts socio-économiques induits par le patrimoine colonial dans le développement du tourisme dans la ville de Yaoundé?

- Comment mieux valoriser ce patrimoine colonial pour permettre le développement du tourisme et la préservation de l'histoire nationale ?

I.8. HYPOTHESES DE RECHERCHE

Les hypothèses de recherche permettent de donner une réponse provisoire à la question de recherche qui fait l'objet d'étude. L'hypothèse principale, suivie par des hypothèses spécifiques nous permettent de mieux répondre à notre préoccupation.

I.8.1. Hypothèse générale :

La valorisation du patrimoine colonial dans la ville de Yaoundé permet le développement du tourisme et la conservation de ce patrimoine.

I.8.2. Hypothèses spécifiques

- La ville de Yaoundé dispose d'un patrimoine colonial valorisé et non valorisé ;
- La valorisation du patrimoine colonial dans la ville de Yaoundé contribue à la conservation et à la sauvegarde de notre histoire coloniale ;
- La mise en place des stratégies, des modèles d'aménagement du patrimoine colonial constitue un atout capable d'impulser le développement du tourisme dans la ville de Yaoundé.

I.9. OBJECTIFS DE RECHERCHE

Ils permettent une meilleure évaluation de la réponse qui a été apportée à notre problématique. Dans le cadre de notre étude et pour plus de clarification, un objectif principal ainsi que des objectifs spécifiques ont été définis.

I.9.1 Objectif principal

Présenter le patrimoine colonial comme un atout touristique important dans le développement du tourisme dans la ville de Yaoundé

I.9.2. Objectifs secondaires

- Inventorier et dresser un état de lieu du patrimoine colonial dans la ville de Yaoundé susceptible de promouvoir le développement du tourisme.
- Montrer en quoi la valorisation du patrimoine colonial constitue un facteur de développement du tourisme dans la ville de Yaoundé.
- Proposer une stratégie, un modèle d'aménagement de ce patrimoine en vue de promouvoir sa valorisation et de sa conservation.

I.10. INTERET DE L'ETUDE

Ce travail présente un triple intérêt à la fois scientifique, académique et pratique qu'il faut toutefois mettre en évidence.

I.10.1. Intérêt scientifique

Dans un monde en pleine mutation ou le développement est au cœur de toutes les préoccupations des sociétés, le lien entre patrimoine et tourisme constitue également une question majeure qui pourrait apporter des solutions aux nouvelles voies de développement pour la croissance des économies et le développement des sociétés. Dans le sillage des travaux déjà effectués, la présente étude apportera une modeste contribution à l'élargissement du champ d'action dans la protection et la valorisation du patrimoine colonial allemand dans la région du Centre au Cameroun.

I.10.2. Intérêt académique

L'intérêt académique, répond à l'exigence de la présentation d'un mémoire en vue de l'obtention du DIPES II (diplôme de professeur d'enseignement secondaire deuxième grade). En effet, la réalisation de ce travail marque la fin de la formation des élèves-professeurs à l'Ecole Normale Supérieure de Yaoundé. Cette étude s'inscrit aussi dans le cadre de l'initiation à la recherche qui est un fondement de toute étude après la licence.

I.10.3. Intérêt pratique

Cette étude se veut opérationnelle et pratique. En effet, elle permettra d'évaluer l'importance de la valorisation du patrimoine colonial dans le développement du tourisme et l'aménagement des territoires. De plus, cette étude appellera à plus de conscience pour la protection du patrimoine colonial, car elle constitue une grande partie de notre histoire.

Sujet	Valorisation du patrimoine colonial allemand et développement du tourisme dans la ville de Yaoundé	
Questions de recherche	Objectifs de recherche	Hypothèses de recherche
Question principale	Objectifs principal	Hypothèse principale
Comment la valorisation du patrimoine colonial peut-elle contribuer au développement du tourisme dans la ville de Yaoundé ?	Présenter le patrimoine colonial comme un atout touristique important dans le développement du tourisme dans la ville de Yaoundé.	La valorisation du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé permet le développement du tourisme et la conservation de ce patrimoine.
Questions spécifiques	Objectifs spécifiques	Hypothèses spécifiques
<p>1. Quelle est la typologie du patrimoine colonial susceptible de contribuer au développement du tourisme dans la ville de Yaoundé ?</p> <p>2. Quels sont les acteurs et les atouts socio-économiques induits par le patrimoine colonial dans le développement du tourisme dans la ville de Yaoundé ?</p> <p>3. Comment valoriser le patrimoine colonial pour permettre le développement du tourisme et la protection de l'histoire nationale ?</p>	<p>1. Inventorier et dresser un état de lieu du patrimoine colonial allemand dans la région du Centre susceptible de promouvoir le développement du tourisme.</p> <p>2. Montrer en quoi la valorisation du patrimoine colonial constitue un facteur de développement du tourisme dans la ville de Yaoundé.</p> <p>3. Proposer une stratégie, un modèle d'aménagement de ce patrimoine en vue de sa valorisation et de sa conservation.</p>	<p>1. La ville de Yaoundé dispose d'un patrimoine colonial susceptible de promouvoir le développement du tourisme.</p> <p>2. La valorisation du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé contribue au développement du tourisme, à la conservation et à la sauvegarde de notre histoire coloniale</p> <p>3. La mise en place des stratégies, des modèles d'aménagement du patrimoine colonial constitue un atout capable d'impulser le développement du tourisme dans la ville de Yaoundé.</p>

Source : NGONO Jean Marie Cedric

Tableau 1 : Tableau synoptique du cadrage général de l'étude



**CHAPITRE II : APPROCHE CONCEPTUELLE,
THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE**

Après avoir défini le cadre général et établi la justification de notre thème d'étude, le chapitre ci-après, vise à présenter les différentes approches conceptuelles et théoriques adaptées à notre sujet ainsi que la démarche méthodologique adoptée pour collecter et traiter les données brutes, afin de parvenir aux résultats obtenus dans le cadre de cette étude. Nous relèverons à l'issue de ce chapitre, toutes les difficultés rencontrées tout au long de ce travail de recherche.

II.1. CADRE CONCEPTUEL

Il s'agit de définir les concepts clés de notre étude. Ceci dans le but de lever toute ambiguïté relevant des termes polysémiques utilisés, puis de clarifier le cadre opératoire de notre étude.

II.1.1. Patrimoine

Selon le dictionnaire de la géographie de **Pierre George et Fernand Verger (1970)**, le patrimoine est un ensemble des biens hérités du père. Cette notion s'applique de nos jours aux biens hérités du passé tant par les collectivités territoriales que par les individus.

Le patrimoine est un concept générique. Il peut être défini dans plusieurs domaines. Mais selon l'Encyclopédie Universalise le patrimoine se définit dans plusieurs domaines.

- ❖ **Dans le domaine juridique**, le patrimoine est un héritage de biens « patrimonium » est un bien que l'on tient de son père et que l'on transmet à sa génération future.
- ❖ **Dans le domaine des sciences humaines**, un héritage artistique, monument, objets ou biens, est un héritage qui caractérisé par les productions humaines et pas seulement les chefs-d'œuvre de l'art.

Selon **l'Union Européenne**, le patrimoine englobe un double concept, celui d'un sentiment d'appartenance à savoir que, l'héritage est inévitablement lié et manifestement associé au territoire concerné. Ensuite un sentiment de temps qu'il ressort de l'histoire ou de la géographie du lieu et qu'il remonte à plus d'une génération.

Le terme patrimoine peut également être accompagné d'un qualificatif. Dans ce cas il est alors plus lié à un événement, à une période, à un lieu qui a une importance dans la vie d'une communauté ou d'une société c'est le cas du patrimoine historique, ou encore du patrimoine colonial :

CHOAY F., (1992), définit le patrimoine historique étant dans son ouvrage intitulé l'Allégorie du patrimoine, comme étant un bien, l'héritage commun d'une collectivité, d'un groupe humain. Il désigne un fonds destiné à la jouissance d'une communauté élargie aux dimensions planétaires et constitué par l'accumulation continue d'une diversité d'objets que rassemble leur commune appartenance au passé. Œuvre et chefs-d'œuvre des beaux-arts et des arts appliqués, travaux et produits de tous les savoirs et savoir-faire des humains. Dans notre société errante, que ne cessent de transformer la mouvance et l'ubiquité de son présent, "patrimoine historique" est devenu un des maîtres mots.

Le patrimoine colonial selon **SINOUE A., (2001)** est l'ensemble des biens matériels et immatériels, des culturelles héritées par les peuples colonisés lors de l'aliénation des droits des peuples.

Pour mieux appréhender les différentes acceptions qui tournent autour de cette notion, l'UNESCO a établi un classement sur le patrimoine physique à savoir :

- ❖ **Le patrimoine naturel**, qui comprend des sites, des « monuments naturels », formations géologiques et physiographiques, ainsi que des zones strictement délimitées constituant l'habitat d'espèces animales et végétales menacées.
- ❖ **Le patrimoine culturel**, qui inclut des bâtis (œuvres architecturales, de sculpture ou de peintures monumentales, éléments ou structures à caractère archéologique, inscriptions, grottes et groupes d'éléments), des ensembles (groupes de constructions isolées ou réunies) et des sites (œuvres de l'homme ou œuvres conjuguées de l'homme et de la nature).

Valorisation selon l'article 2 de la loi 2013/003 du 18 avril 2013 régissant le patrimoine culturel au Cameroun, la valorisation est l'ensemble de processus et de mesures visant à accroître la valeur patrimoniale des biens culturels sans générer des dommages pour eux et pour l'environnement. Elle implique alors une exploitation des différentes valeurs qu'un objet peut regrouper à savoir :

- ❖ **La valeur patrimoniale** qui selon l'article 2 de la loi 2013/003 du 18 avril 2013 est l'ensemble des qualités d'ordre historique ou anthropologique, archéologique, technologique, artistique ou esthétique spirituel ou religieux, emblématique, politique, social, économique, touristique, éducatif, ludique ou d'usage, qui confèrent à un bien ou un héritage une mémorabilité culturelle pour une communauté, une région ou un pays ;
- ❖ **La valeur historique** : elle concerne les apports successifs du temps en fonction des réalisations humaines, elle nous conduit à conserver les marques de la diversité historique en tant que témoignages de la vie des sociétés ou d'un site qu'il convient de préserver ;
- ❖ **La valeur architecturale** : Le caractère d'un bien historique, englobant plusieurs références historiques, culturelles et architecturales, devient un répertoire à récits pluriels. Il demeure par conséquent, un des témoignages historiques et culturels que la société devra se réapproprier, et une référence pour l'illustration artistique d'un savoir-faire d'une communauté ;
- ❖ **La valeur esthétique** : elle est accordée non seulement aux édifices les plus prestigieux et tout ce qui porte le cachet de l'ancien, mais aussi aux bâtiments ruraux aux friches industrielles ainsi qu'aux contemporains, induisant une reconnaissance des codes architecturaux inhérents à une période historique donnée. Cette valeur d'appréciation demeure un moyen de reconnaissance des caractères formels, matériels et ornementaux, caractéristiques d'un âge ou d'une période de développement historique ;
- ❖ **La valeur d'usage** : la pérennité des fonctions d'origine dans certains bâtiments ou des modes sociaux dans certains sites historiques témoigne du maintien du caractère du lieu et de sa vocation malgré les effets négatifs de la modernité sur eux.

II.1.2. Valorisation du patrimoine

Benhamou et Thesmar, (2011), pensent que la valorisation du patrimoine procède de son potentiel en matière d'usages, de communication, d'appropriation par des résidents et des

touristes ; elle renvoie à la capacité d'un lieu d'attirer du tourisme ou à l'installation d'entreprises de service dont les employés et cadres sont sensibles à la qualité de l'environnement architectural esthétique ou historique. Elle procède surtout de la valeur symbolique associée au patrimoine, celle qui en fait est un condensé de l'histoire, de références communes, celle qui entre dans la psyché nationale. En effet parler de la valorisation du patrimoine colonial allemand c'est donner de la valeur aux biens hérités de la période coloniale allemande au Cameroun. Ainsi, à travers cette acception on peut évaluer les différentes valeurs du patrimoine. Le patrimoine désigne ce qu'une Nation entend conserver pour les générations futures ; il inclut à la fois un rapport à l'histoire et à l'avenir, fait de continuités (avec le recul du temps qui fait entrer quasi naturellement de nouveaux monuments dans le champ du patrimoine) et de discontinuités (avec l'arrivée de nouveaux objets et concepts qui élargissent le champ du patrimoine, jardins, cafés, paysages, sites industriels, divers lieux de mémoire, mais aussi éléments du patrimoine immatériel, qui contribuent à l'élaboration de ce que l'on pourrait qualifier de « roman national ».

Patrimoine Culturel	Valeurs	Valeurs
Monuments : Les œuvres architecturales, sculptures, fresques ou peintures murales. Inscriptions, grottes, groupes d'éléments de valeur universelle exceptionnelle	- Historique. - Artistique. - Scientifique	- Esthétique. - Scientifique
Groupes de constructions isolées ou réunies singuliers par rapport à l'architecture, à son caractère unitaire ou à son intégration dans le paysage.	- Historique. - Artistique. - Scientifique.	- Scientifique pour la protection
Sites : Œuvre de l'Homme. Zone ou créations conjuguées de la nature et de l'homme. Zones archéologiques de valeur universelle exceptionnelle	Historique. - Esthétique. - Ethnologique. - Anthropologique	- Scientifique pour la protection et la conservation des beautés scéniques naturelles.

Source : *NGONO Jean Marie Cedric*

Tableau 2 : La valeur du patrimoine

Le patrimoine culturel tel que défini englobe le patrimoine colonial allemand au Cameroun.

Dans le cadre de notre étude, nous nous intéressons uniquement au patrimoine architectural allemand dans la ville de Yaoundé. De ce fait, on le définit comme étant des **bâties issus de la période coloniale allemande au Cameroun.**

Par contre *le patrimoine colonial allemand étant l'ensemble des biens matériels et immatériels hérités du processus de colonisation allemande au Cameroun.* Notre thème s'intéresse unique au patrimoine colonial matériel en l'occurrence le patrimoine architectural allemand dans la ville de Yaoundé qui regroupe:

- ❖ **Bâtiment patrimonial** qui sont des constructions prises isolément ou en groupe qui, en raison de leur architecture distincte et caractéristique dans le paysage présente une valeur patrimoniale ;

- ❖ **Paysage patrimonial** : lieu possédant des caractéristiques paysagères remarquables résultant de l'interrelation entre les écosystèmes naturels et les écosystèmes anthropiques qui méritent d'être conservés, mis en valeur en raison de leur valeur historique, emblématique ou identitaire ;
- ❖ **Ruines coloniaux** : qui sont des constructions ou groupes de constructions issues de la période coloniale totalement ou presque totalement détériorés qui présentent une valeur patrimoniale.

II.1.3. Le développement

La notion de développement est polysémique. Étymologiquement, le développement vient du latin « *de* », qui est un préfixe d'interruption, de négation, et de « *velare* », qui signifie voiler, envelopper. Pour l'Académie française, la notion de développement comporte plusieurs acceptions. Dans cette étude, nous en retiendrons trois à savoir : l'action de déployer, d'étendre quelque chose ; l'action de faire croître ou progresser et le fait de croître, d'évoluer en prenant de l'importance, de l'ampleur. Pour **Brunet et al. (1995)**, le développement désigne une amélioration des conditions locales et régionales qui assure une interrelation entre la croissance quantitative et l'amélioration qualitative dans le domaine socioculturel en particulier ; d'où l'apparition des acceptations telles que :

- Ñ **Le développement social** qui est l'amélioration des conditions de vies
- Ñ **Le développement local durable:**
- Ñ Le développement durable qui a été élaboré dans le cadre des Nations Unies pour tenter de réconcilier les points de vue contradictoires entre les pays développés et des pays en voie de développement et sensibiliser sur la nécessité de prendre en compte les préoccupations environnementales dans leurs différentes politiques respectives. Selon le principe 4 de la déclaration de Rio, il désigne

II.1.4. Tourisme

Le concept tourisme est un terme générique. De nombreux auteurs et organisations ont défini le mot tourisme. En passant par l'OMT jusqu'aux différents auteurs le terme a été abordé sur différentes, mais qui permettent en évidence que le tourisme est d'une activité qui regroupe différentes fonctions parmi lesquelles : de loisir ; économique et sociale.

En effet, selon l'**Organisation Mondiale du Tourisme (2007)** le tourisme englobe les habituel et y séjourner pour une durée inférieure à une année pour des activités de loisirs, pour affaires et autres.

Pour **Boyer M.**, le tourisme est l'ensemble des processus issus des séjours temporaires de personnes en dehors de leur cadre de vie habituel.

Le terme **visiteur** désigne toute personne qui, n'ayant pas quitté son environnement habituel pendant plus de 12 mois, visite un autre lieu et dont l'objectif principal du voyage est différent de l'exercice d'une activité rémunérée dans cet autre lieu. A cet effet, on distingue deux types de visiteurs :

- ❖ **Le touriste** qui est tout visiteur passant au moins une nuit dans un moyen d'hébergement collectif ou privé.
- ❖ **L'excursionniste** quant à lui est tout visiteur qui arrive et repart le même jour.

Le concept tourisme fait intervenir différentes formes de tourisme. Selon l'OMT, on distingue les formes de tourisme en fonction des flux touristiques dans un pays donné. Dans ce travail de recherche, la forme de tourisme qui nous intéresse est celui du tourisme culturel.

II.1.5. Le tourisme culturel

D'après la CCT³, On parle de tourisme culturel et patrimonial lorsque la participation à une activité culturelle ou patrimoniale est un élément important d'un voyage.

Pour l'**Union Européenne**, le tourisme culturel appréhende toutes activités culturelles entreprises par des visiteurs ainsi que les produits offerts aux visiteurs culturels dans le cadre de leur visite.

Le tourisme culturel pour l'**OMT**, est l'emble des activités et des techniques mises en œuvre pour les voyages et séjours à caractère culturel ou relatif au patrimoine culturel national et de l'humanité.

Le tourisme culturel pour le **PICTURE**⁴ est une forme de tourisme centré sur la culture, l'environnement culturel les valeurs et les styles de vie, le patrimoine local, les arts plastiques et ceux du spectacle, les industries, les traditions et les ressources de loisirs de la communauté d'accueil. Il peut comprendre la participation à des événements culturels, des visites de musées et monuments et la rencontre avec des locaux. Il ne doit pas seulement être considéré comme une activité économique identifiable, mais plutôt comme englobant toutes les expériences vécues par les visiteurs d'une destination au-delà de leur univers de vie habituel; cette visite doit durer au moins une nuitée et moins d'un an, se passer dans un hébergement privatif ou marchand de la destination.

Au regard de toutes ces définitions, on peut dire que le tourisme patrimonial et le tourisme culturel sont intimement liés et le coupe patrimoine et tourisme offre d'énorme possibilité de développement des économies, car le tourisme culturel a pour but la découverte du patrimoine culturel ou historique en ce qui concerne notre travail de recherche et du patrimoine naturel en général.

II.2. CADRE THÉORIQUE

II.2.1. La théorie du développement local

Selon la définition de l'un de ses principaux adeptes, Bernard Vachon, le développement local est une stratégie qui vise, par des mécanismes de partenariat, à créer un environnement propice aux initiatives locales afin d'accroître la capacité des collectivités en difficultés à s'adapter aux nouvelles règles du jeu de la croissance au niveau macro-économique ou à trouver d'autres formes de développement qui, par des modes d'organisation et de production inédits, intégreront des préoccupations d'ordre social, culturel et environnemental parmi des considérations purement économiques (Vachon 1991: 104).

Le développement local durable est un processus grâce auquel la communauté participe au façonnement de son propre environnement dans le but d'améliorer la qualité de

³ CCT: Commission canadienne du tourisme

⁴ PICTURE : Programme Européen sur l'impact du tourisme culturel

vie de ses résidents. Cette démarche nécessite une intégration harmonieuse des composantes économique, sociale, culturelle, politique et environnementale. La composante économique devient souvent une priorité vue l'importance pour chacun d'être en mesure de gagner sa vie et de subvenir de manière satisfaisante à ses besoins et ceux de ses proches. Cette approche est avant tout un phénomène humain où les projets et l'action, plus que les institutions et les politiques, mobilisent l'ensemble des intervenants de la communauté de chacun des arrondissements⁵. Ce type de développement endogène repose essentiellement sur les trois postulats suivants (Vachon 1991):

- Le développement est un processus global,
- Les micro-initiatives participent au développement global,
- La ressource humaine constitue la force motrice du développement.

Le développement local peut permettre aux différents acteurs de la gestion du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé de mettre sur pied des initiatives qui peuvent contribuer au développement du tourisme. On peut par exemple évoquer la mise en place des musées qui peuvent être des sources de création d'emplois pour les populations.

II.2.2. La théorie de l'acteur stratégique de Crozier M. et Friedberg E. (1992)

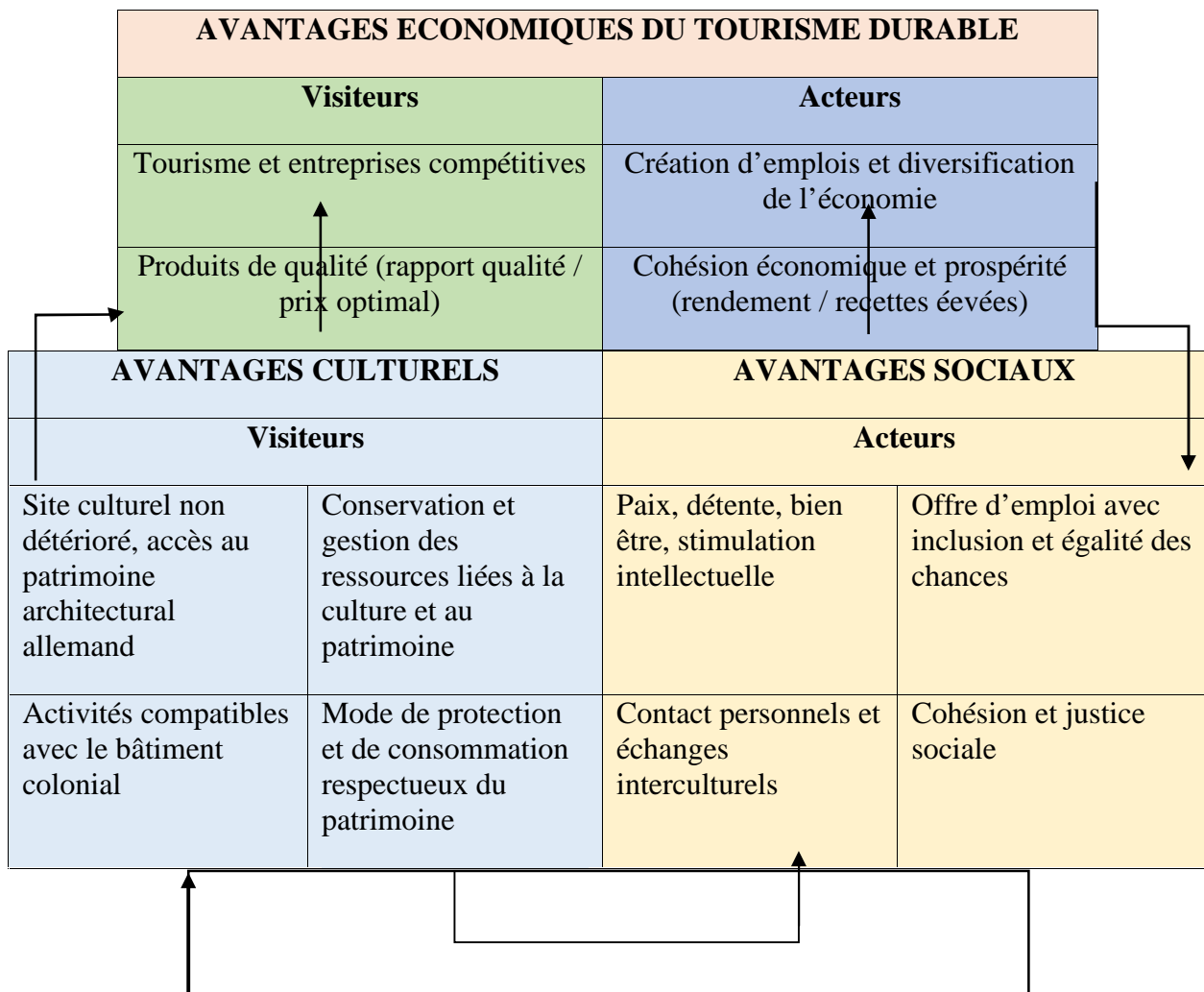
La théorie de l'acteur stratégique a été élaborée par Michel Crozier et Erhard Friedberg au cours des années 1970. Il s'agit d'une théorie centrale en sociologie des organisations, développée au sein de l'Analyse stratégique. Elle part du constat suivant : étant donné qu'on ne peut considérer que le jeu des acteurs soit déterminé par la cohérence du système dans lequel ils s'insèrent, ou par les contraintes environnementales, on doit chercher en priorité à comprendre comment se construisent les actions collectives à partir de comportements et d'intérêts individuels parfois contradictoires.

II.2.3. La théorie du tourisme durable

Le tourisme durable pour l'OMT est un tourisme qui satisfait les besoins actuels des touristes et des régions d'accueil des touristes tout en protégeant et en améliorant les perspectives pour l'avenir. Il intègre la gestion de toutes les ressources, de telle sorte que les besoins économiques, sociaux et esthétiques puissent être satisfaits tout en maintenant l'intégrité culturelle, les processus écologiques essentiels, la diversité biologique et les systèmes vivants. De plus, Brandon (1996), évoque une autre facette fondamentale du tourisme durable à travers la reconnaissance des causes de la dégradation des sites touristiques lié au patrimoine tel le patrimoine colonial. Dans la majorité des cas, les pressions environnementales sont souvent plus néfastes que l'activité touristique ou l'exploitation locale des ressources.

Au regard de cette double facette fondamentale du tourisme durable appliqué à travers le patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé peut être économique rentable et conservateur de cet architecture rare dans cette ville ou le modernisme tend à effacer le passé.

⁵ Définition a été mise en place par le groupe d'étude sur le développement local de Montréal lors d'un sommet le mardi 9 avril 2002. Ce groupe était animé par Monsieur Paul Prevost, spécialiste en développement local et attaché à l'Université de Sherbrooke.



Adapté sur le patrimoine et le tourisme

Figure 3 : le tourisme durable

II.3. CADRE OPÉRATOIRE

Il s'agit de l'identification des variables à partir des hypothèses de recherches. L'influence sur leur liaison permet de conclure sur la vérification de l'hypothèse de recherche.

Définition des variables, elle consiste à définir pour chaque hypothèse une variable indépendante et une variable dépendante.

II.3.1. Variables indépendantes.

Il s'agit de la variable qui a la faculté de faire évoluer un certain nombre de phénomènes. Pour le cas d'espèce, il s'agit de la valorisation du patrimoine colonial allemand. Car c'est à partir de cette action que découle le développement du tourisme dans la région du Centre. Procéder à la valorisation du patrimoine colonial allemand suscite la mise au premier plan des potentialités pouvant contribuer au développement du tourisme. Dans ce travail, il sera question de montrer que la valorisation du patrimoine colonial constitue un facteur de développement du tourisme dans la ville de Yaoundé. Les différentes modifications étudiées dans ce travail présentent de multiples dimensions parmi lesquelles : une dimension

politique ; une dimension juridique ; une dimension sociologique ; une dimension économique ; une dimension éducative ; une dimension historique.

II.3.2. La variable dépendante

Sa mise en œuvre dépend de la variable indépendante. Dans le cadre de cette étude, la variable dépendante renvoie au développement du tourisme, celle-ci dépend de la valorisation du patrimoine colonial. Tout au long de ce travail, il sera question de montrer que la valorisation du patrimoine colonial peut contribuer au développement du tourisme dans la ville de Yaoundé. Dans la mesure où ce patrimoine fait partie de la liste des patrimoines culturels classés par la Convention de l'UNESCO adoptée en 1972, les différents acteurs du développement local peuvent exploiter cet atout touristique pour le développement de leur région. Dans ce cas, on aura les dimensions suivantes : une dimension politique ; une dimension économique ; une dimension sociale.

II.3.3. Le lien entre les deux variables

Entre ces deux variables, il existe une corrélation. En effet, la valorisation du patrimoine colonial influe sur le développement du tourisme dans la région du Centre. De plus elle contribue également à la protection et à la sauvegarde de ce patrimoine.

CONCEPTS / TERMES	DIMENSIONS	COMPOSANTES	INDICATEURS
Valorisation du patrimoine colonial	Dimension spatiale	-localisation des éléments	- type et nombre de bâti
			-Type et nombre de ponts
			-Type et nombres de paysages
	Dimension économique	-capital financier intrants : main d'œuvre	-Cout de la restauration d'un bâtiment
			-Cout d'entretien d'un bâtiment, pont
	Extrants : développement	-Capital d'achat du matériel, entretien, produits utilisés, machines utilisés,	
		-Nombre d'employés	
	Dimension social	-Infrastructures sociales	-Montant du salaire d'un employé
-Production et productivité			
Dimension politique	Différents textes	-Nombre de fréquentation des sites	
		-Revenu, rendement annuel	
Dimension culturelle	Conception locale	-Infrastructure socioéconomique	
		-Nombre d'hôpitaux)	
Dimension économique	- Création d'emploi	-Nombre d'écoles) niveau d'éducation	
		-Nombre d'habitats	
Dimension économique	- Création d'emploi	-Nombre de textes	
		-Nombre de lois	
Dimension économique	- Création d'emploi	Acteurs et logiques	
		-Elites,	
Dimension économique	- Création d'emploi	-Population,	
		-ONG,	
Dimension économique	- Création d'emploi	-Individuel,	
		-Etat	
Dimension économique	- Création d'emploi	-Religieux	
		-Nombre de chefferies	
Dimension économique	- Création d'emploi	-Nombre de cérémonies abrités	
		- Nombre d'emplois créés	
Dimension économique	- Création d'emploi	- Type d'emplois	
		- Nombres	

Développement du tourisme		-Capital financier	-Revenu journalier -Revenu annuel
	Dimension social	-Mode d'appropriation	-Légué -Achat -Héritage
	Dimension politique	Acteurs	-Etat -ONG, -Individuel, -Elites, -propriétaires
		Différents textes	-Nombre de textes -Nombre de lois

Source : NGONO Jean Marie Cedric

Tableau 3: Opérationnalisation des variables

II.4. METHODOLOGIE DE RECHERCHE.

La méthodologie peut être définie comme étant l'ensemble des procédés logiques relatifs à toute recherche scientifique. Elle suppose la mise en œuvre d'un certain nombre de moyens techniques qui contribuent à la construction d'un travail bien élaboré. Dans le cadre de notre thème de recherche, la méthodologie élaborée pour mener à bien notre recherche s'articule autour des étapes suivantes :

II.4.1. Approche méthodologique.

La méthodologie est appréhendée comme étant l'ensemble des techniques, outils et méthodes scientifiques utilisés pour atteindre un résultat ou un objectif. Dans le cadre de notre travail elle est hypothético-déductive. Il s'agit pour nous de formuler des hypothèses de recherches qui seront confirmées ou infirmées au terme de la recherche documentaire et surtout par les travaux de terrain qui vont nous apporter des informations aux questions posées.

II.4.2. La recherche documentaire.

La recherche documentaire est une étape très importante de la méthodologie de recherche. En effet, elle permet de faire la revue de la littérature afin de mieux cerner le thème de recherche. Elle se compose des différentes lectures des travaux scientifiques déjà menés sur la valorisation du patrimoine colonial, sur le tourisme et des documents administratifs relatifs à notre sujet. Toutes ces différentes recherches nous permettront d'élaborer la problématique, les questions de recherche, les objectifs de recherche et des hypothèses de recherche. En outre, cette recherche documentaire nous aidera également dans le choix des théories sur lesquelles s'appuient nos analyses. La recherche documentaire s'est faite dans les centres de documentation bien indiqués : les bibliothèques du département de Géographie de l'université de Yaoundé I, de l'Ecole Normale Supérieure, du Cercle d'Histoire-Géographie de Yaoundé I, du Centre Culturel Français, de la GITZ. Ensuite, le centre de documentation de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), le centre de documentation de la Fondation Paul Ango Ella. Nous sommes allés à la Délégation régionale du Ministère du Tourisme de la région du Centre, la Délégation régionale du Ministère de la Culture de la région du Centre et au BUCREP (Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population).

En plus, peuvent être ajoutées les informations multiformes obtenues via la bibliothèque numérique sur Internet ; notamment, Google Scholar, Cyber géo et Persée. Nous avons également utilisé les ressources documentaires de l'INC afin d'entrer en possession de la carte administrative de la région du Centre et de ses environs. Les recherches sur le navigateur Google ont constitué un des points forts de notre recherche. Dans l'ensemble il était question de s'adapter avec les documents se rapportant à notre thématique : ouvrages généraux, spécialisés, mémoires et thèses, annales et revues.

II.4.3. Les travaux de terrain.

Les travaux de terrain, c'est une étape qui nous a permis de faire des descentes sur le terrain ou dans la zone d'étude pour observer de plus près le phénomène étudié, afin de relever les différentes données pouvant être utiles à l'analyse et à la

compréhension du thème de recherche. Ceci à travers l'administration du questionnaire d'enquête, des entretiens, et l'utilisation des données secondaires, nous recueillerons des données nécessaires pour notre étude. En ce qui concerne les données secondaires, il s'agit principalement des documents administratifs, des archives des différents sites de patrimoine colonial de la ville de Yaoundé.

II.4.3.1. Les entretiens.

Ils concernent les propriétaires et les acteurs de la gestion de patrimoine colonial de la ville de Yaoundé, ceux des communes d'arrondissement, du Ministère de la culture, du Ministère du tourisme et des loisirs. Ces acteurs nous ont renseignés sur les différentes politiques du patrimoine colonial et du tourisme au Cameroun, sur le plan de la conservation de ce patrimoine colonial et sur le plan de la valorisation et de la promotion du tourisme dans ces lieux historiques et les différentes implications culturelles et socio-économiques de cette valorisation. De manière générale, les entretiens avaient pour objectifs d'apporter plus d'informations sur le thème d'étude afin d'évaluer l'impact de la conservation et la valorisation de ce patrimoine colonial sur la destination touristique dans la ville de Yaoundé.

II.4.3.2. Le questionnaire.

Il nous a permis surtout de mesurer la valeur culturelle, socio-économique et politique de la valorisation du patrimoine colonial dans la ville de Yaoundé. Le questionnaire ici s'adresse aux populations des différents sites patrimoniaux, de même que celles impliquées dans la conservation, la gestion et la valorisation.

II.4.3.3. Technique de l'échantillonnage et échantillon de la zone d'étude

Elle concerne les différentes phases qui ont constitués notre échantillonnage. Au départ, nous avons le sondage, la taille de l'échantillon, la méthodologie de tirage de l'échantillon, l'administration du questionnaire.

En prenant en compte la taille de la population de notre zone d'étude qui est très importante pour faire l'objet d'une enquête exhaustive estimée à 1881876 habitants pour 406614 ménages selon le dernier recensement générale de la population et de l'habitat RGPH (2005), Nous avons adopté un échantillonnage probabiliste avec un sondage aléatoire stratifié c'est-à-dire une méthode de sélection selon laquelle chaque unité de la population (personne, ménage, propriétaire du patrimoine etc.) a des chances égales et connues d'inclusion dans l'échantillon requis. De ce fait, tous les arrondissements ont fait l'objet d'une enquête et faisaient partie de l'échantillon.

L'administration du questionnaire s'est faite par un tirage aléatoire stratifié de l'échantillon déterminé en fonction des différentes catégories que l'échantillon regroupait. Elle s'est faite en fonction du pas que nous avons déterminé selon la répartition spatiale des ménages dans la ville de Yaoundé. Ce travail s'est fait avec une équipe de jeunes personnes que nous avons formées au préalable.

Ce pendant il faut souligner que, le questionnaire à administrer, était essentiellement composé des questions fermées avec des questions dichotomiques à choix multiples et des questions multichotomiques à réponse unique. Dans le but de faciliter le traitement des données quantitatives dans le logiciel Spss. Ceci étant fait, à la fin de chaque journée de collecte de données, il était question de procéder à la vérification de leurs contenus pour examiner les questions mal remplies et les erreurs pour procéder à leur correction.

Département	Arrondissement	Total des ménages	Femmes	Hommes	Population totale
MFOUNDI	Yaoundé 1	66479	140061	141525	281586
	Yaoundé 2	45512	117000	121927	238927
	Yaoundé 3	52777	126169	126332	252501
	Yaoundé 4	94270	240027	237323	477350
	Yaoundé 5	64748	131375	133712	265087
	Yaoundé 6	64886	132400	136028	268428
	Yaoundé 7	17942	49099	48898	97997
TOTAL		406614	936131	945745	1881876

Source : BUCREP

Tableau 4: Répartition de la population de la zone d'enquête

Calcul de l'échantillon

La population totale de notre zone d'étude est estimée à 1881876 habitants soit 406614 ménages (BUCREP, 2005). En considérant que 10% de notre population soit représentatif, nous avons utilisé, dans le calcul de notre échantillonnage, un échantillon de 10% de l'ensemble de nos ménages. Nous avons ainsi procédé de la manière suivante : soit n notre échantillon et N le nombre total des ménages.

$$n = \frac{N \times 10}{100}$$

Or,

$N=406614$ ménages (BUCREP 2005)

$$\text{AN : } n = \frac{406614 \times 10}{100} = 40661 \text{ ménages}$$

Notre échantillon représentatif retenu est de 40661 ménages sur l'ensemble de la zone d'étude. Compte tenu du souci à obtenir des résultats objectivement représentatifs, dans une population relativement hétérogène nous avons procédé au calcul du pas afin d'éviter le biais. n étant le nombre de personnes à enquêter, nous avons calculé le pas sur les différents arrondissements de la ville de Yaoundé à travers la formule ci-dessous :

$$P = \frac{N}{n}$$

Après avoir calculé le pas nous avons procédé au tirage au hasard en adoptant la méthode aléatoire. Après avoir tiré le premier ménage, nous avons déterminé systématiquement les autres ménages à enquêter.

Arrondissement	Nombre de ménages	Taille de l'échantillon à 10%	Pas représentatif pour chaque village
Yaoundé 1	66479	6647	4
Yaoundé 2	45512	4551	5
Yaoundé 3	52777	5277	4
Yaoundé 4	94270	9427	5
Yaoundé 5	64748	6474	4
Yaoundé 6	64886	6488	4
Yaoundé 7	17942	1794	5
	406614	40658	

Source : NGONO Jean Marie Cédric

Soit P le pas qui représente le nombre de ménages que nous devons compter pour administrer notre questionnaire. N, la population totale et n le nombre de ménages de l'arrondissement à enquêter.

Exemple pour l'arrondissement de Yaoundé 1 on a :

$$A.N \quad P = \frac{281586}{66479} \quad 4$$

Ainsi le pas de l'arrondissement de Yaoundé 1 (P) est égal à 4. En effet, pour administrer notre questionnaire nous devons systématiquement sauter 4 ménages pour administrer un nouveau questionnaire d'enquête dans l'arrondissement de Yaoundé 1. Ce pendant, le choix du premier ménage est aléatoire. La même opération a également été au niveau des autres arrondissements en fonction du pas calculé.

Nous avons prévu d'administrer 40658 questionnaires sur l'ensemble de la ville de Yaoundé, mais contenu des contraintes de coûts et temps que nous avons rencontré, nous avons pu administrer que 1025 questionnaires.

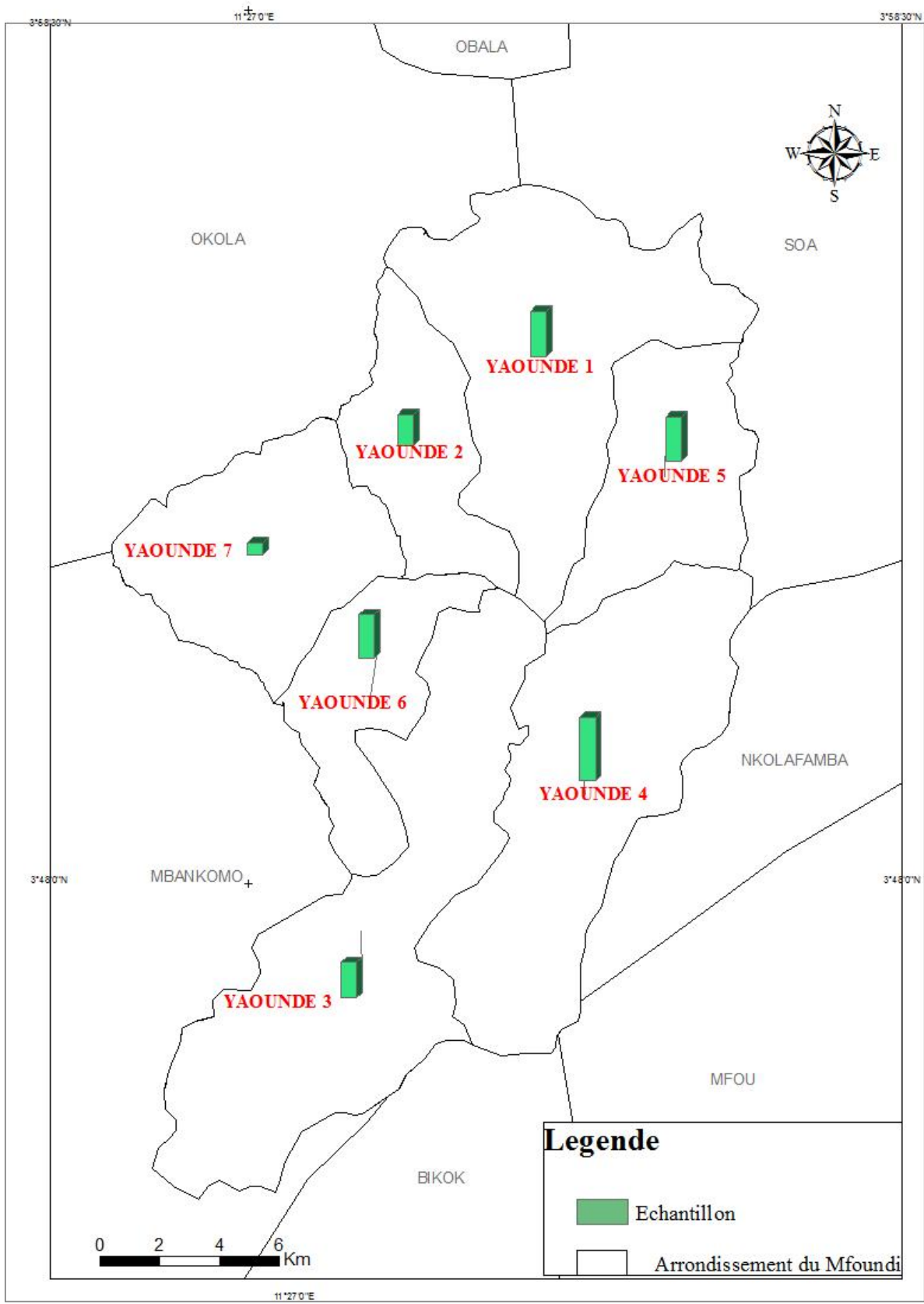


Figure 4: Nombre d'enquêtés en fonction des arrondissements

II.4.3.4. Traitement et analyse des données

Après la collecte des données sur le terrain, il s'agit pour nous de les dépouiller, les traiter, les analyser et les interpréter. C'est le dépouillement manuel et numérique. Le traitement et l'analyse manuel concerne les données et informations collectées à travers les guides d'entretiens et la recherche documentaire. Le traitement numérique quant à lui s'est fait à l'aide des logiciels de traitement de texte tel que Word 2013, mais aussi par des logiciels ou des tableurs de calcul. Dans notre cas Excel 2013, SPSS 17 nous ont permis de faire le traitement statistique de nos données. Le traitement et l'analyse numérique s'est fait en deux phases.

La première phase où nous avons confectionné le masque de saisie des données brutes issues du terrain. Le codage du questionnaire, la saisie des questions et des possibilités de réponses dans SPSS 17 sont des étapes ayant permis de confectionner le masque.

La deuxième phase a consisté à faire un traitement statistique des données du masque de saisie. Ce traitement nous a permis d'obtenir des tableaux de fréquence et des tableaux croisés. De même, il nous a permis d'obtenir des graphiques illustrant certains faits de notre

II.4.3.5. Traitement cartographique

La carte étant l'outil principal du géographe, elle fait l'objet d'un traitement numérique particulier. Ainsi, à partir des cartes obtenues au niveau de l'Institut National de Cartographie, nous avons élaboré nos différentes cartes thématiques en fonction des travaux et des analyses qu'on devait effectuer. Notamment, elle a constitué un guide pour nos travaux d'enquête sur le terrain et pour la localisation de nos différents sites touristiques. La réalisation de ces différentes cartes possible grâce à un certain nombre de logiciel de cartographies et de système d'information géographique tels que : Arcgis 10.2, Mapinfo 8.5 et Qgis 2.4. Le schéma ci-dessous présente la méthodologie suivie dans notre étude.

II.5. RECHERCHE ET COLLECTE DES DONNEES

Cette partie a pour objectif de présenter la recherche documentaire, la collecte des données issues des enquêtes de terrain d'une part et le dépouillement, le traitement ainsi que les difficultés rencontrées lors de la descente sur le terrain. En effet, la recherche documentaire nous a fourni un certain nombre de données à travers la lecture des différents ouvrages qui ont abordé les différentes thématiques en relations à notre thème de recherche.

L'exercice lié au dépouillement consiste à décomposer l'information obtenue des questionnaires d'enquête pour mesurer les différentes variables. Ensuite, passer au traitement des données qui comprend l'introduction des données brutes dans l'ordinateur par le biais du logiciel SPSS, pour effectuer des analyses et décrire les informations obtenues.

Dans la mesure où tout travail scientifique ne peut s'effectuer sans rencontrer les obstacles, il convient de constater que les difficultés rencontrés lors de la recherche doivent pouvoir être orientées vers un bon état d'esprit du chercheur afin qu'ils ne puissent nuire l'étape suivante de la recherche.

II.5.1. Caractéristique de l'enquête

La population cible de notre enquête concerne, les propriétaires du patrimoine colonial allemand, les acteurs de la gestion de ce patrimoine et les populations à travers un choix aléatoire, nous nous sommes basés sur des critères ci-après:

- la tranche des chefs de ménages;
- Les propriétaires du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé;
- Les acteurs de la gestion et de la valorisation du patrimoine colonial allemand de la ville de Yaoundé dont : l'Etat, les religieux et les acteurs privés.

II.5.1.1 L'enquête par questionnaire

Pour bien mener notre enquête de recherche, nous avons élaboré un questionnaire ayant pour objectif de faire l'inventaire du patrimoine architectural de notre zone d'étude, et d'identifier l'impact de la valorisation du patrimoine colonial allemand sur le développement du tourisme à Yaoundé. De ce fait, nous avons élaboré notre questionnaire sur plusieurs sections à savoir : section 1 : caractéristique individuelles de l'enquêté. Section 2 : inventaire et état de lieu du patrimoine colonial allemand. Section 3 : politique publique. Section 4 : relation avec la population et leurs actions. Section 5 : aspect touristique et enfin, section 6 : stratégie de valorisation du patrimoine colonial allemand.

II.5.1.2 Les interviews et entretiens

Pour avoir plus d'informations sur notre thème de recherche, nous avons pu abordés les différents acteurs du développement dans le domaine de la culture, du tourisme à travers le Ministère des Arts et de la Culture, le Ministère du tourisme et des loisirs. Nous avons interviewé au niveau de l'Etat les directeurs des services des différents sites de patrimoine colonial en question, les autorités administratives, les propriétaires de patrimoine colonial allemand les chefs traditionnels, les ONG ainsi que les gestionnaires, les acteurs du développement du tourisme à la délégation du tourisme du Centre qui occupe également un patrimoine colonial allemand.

Les données ainsi collectées ont permis d'avoir des informations nécessaires pour la compréhension de l'impact de la valorisation du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé.

Après les descentes sur le terrain qui, nous ont permis de collecter les données secondaires et primaires, le processus de traitements de données a commencé. Dans cette partie, il était question de présenter les différentes étapes de la collecte des données de recherche, qui permettent de mieux justifier notre méthode hypothético-déductive adopté pour effectuer cette recherche. Néanmoins, nous avons rencontré des problèmes divers durant la descente sur le terrain pour l'administration du questionnaire d'enquête, parmi lesquels, la réticence et les caractères inattendus des populations et lors des différentes fouilles des archives aux archives nationales, au Ministère de l'urbanisme et dans les structures administratives de Yaoundé. Cependant les multiples efforts fournis ont permis d'éviter le découragement et de surmonter les obstacles en utilisant d'autres outils d'analyse géographique.

II.5.1.3 L'administration du questionnaire

Le questionnaire a été administré sur un échantillon représentatif constitué des ménages de la ville de Yaoundé, des propriétaires et gestionnaires du patrimoine colonial allemands, des employés des dits sites coloniaux, des autorités administratives, les agents des collectivités territoriales décentralisées, les chefs locaux et les populations riveraines. Ceci dans le but de disposer des réponses diverses et fiables.

En effet, le questionnaire d'enquête conçu dans le cadre de cette étude était composé de deux types de questions : les questions fermées et les questions ouvertes. Cette configuration avait pour objectifs de faciliter le dépouillement et en favorisant la libre expression des enquêtés. L'administration de ce questionnaire s'est faite en deux phases.

Une première phase de trois semaines allant du lundi du 18 janvier au 5 Février 2016. Pendant cette descente, 65 questionnaires ont été administrés dans les arrondissements de Yaoundé 1, 2, 3 et 4. La distribution du questionnaire s'est faite de façon directe pour les employés des différents sites de patrimoine colonial, les populations et les membres de famille des propriétaires privés et indirectement pour ceux qui n'étaient pas disponibles par leur collègue de service. De ce fait, nous avons obtenu les 62 questionnaires, donc un retrait de 98% du questionnaire distribué.

La deuxième phase va du 22 Février au 4 Mars 2016. Pendant cette seconde descente, 40 questionnaires ont été administrés dans les arrondissements de Yaoundé 5,6 et 7, et la distribution du questionnaire s'est faite de façon directe pour les employés des différents sites de patrimoine colonial, les populations et les membres de famille des propriétaires privés. Ceci dit, à la fin nous avons obtenu les 35 questionnaires, donc un retrait de 95% du questionnaire distribué. A la fin de ce travail, on entamé avec le traitement et l'analyse des données quantitatives et qualitatives.

II.6. TRAITEMENT ET ANALYSE DES DONNEES QUANTITATIVES ET QUALITATIVES

La statistique intervient dans cette partie notamment à travers le traitement des données quantitatives et qualitatives issues des questionnaires d'enquête, des guides d'entretiens et de la recherche documentaire. Celle-ci s'effectue en deux étapes à savoir manuel et numérique. Dans le traitement et l'analyse des données, il s'agit des informations collectées à travers les guides d'entretien et la recherche documentaire. Par contre, les questionnaires d'enquête font l'objet d'une dépouille minutieuse de manière quantitative et qualitative suivant les techniques de traitement numérique des données avec les logiciels SPSS et Excel. Ce travail s'est fait en deux phases : à savoir la première phase qui porte sur la mise en place du masque de saisie des données brutes issues du terrain.

The screenshot shows the IBM SPSS Statistics 'Edit Data' window. The main area is a data grid with 28 rows (cases) and 42 columns (variables Q2 to Q43). The data consists of numerical values, mostly 1.0, 2.0, 3.0, 4.0, 5.0, 6.0, 7.0, and 8.0. The interface includes a menu bar (Fichier, Edition, Affichage, Données, Transformer, Analyse, Marketing direct, Graphes, Utilitaires, Fenêtre, Aide) and a toolbar. The status bar at the bottom indicates 'Le processeur IBM SPSS Statistics est prêt' and the date '07/04/2016'.

Figure 5 : Interface de codification des variables.

La deuxième phase, quant à elle portait sur l'introduction des données collectées dans le masque de saisie confectionné ainsi qu'au traitement numérique des données afin de générer des tableaux de fréquences et des tableaux croisés dynamiques. De ces différents tableaux illustrent plusieurs graphiques dont certains faits essentiels de notre travail. C'est une étape très importante pour la suite de la recherche.

II.6.1. Le dépouillement du questionnaire

Le dépouillement des questionnaires est la première étape avant le traitement des données proprement dit. Il s'est fait de façon manuelle et à travers l'insertion des données dans les logiciels SPSS et Excel 2013. Le dépouillement manuel des données concernait les données collectées dans les bibliothèques et centres multimédias ainsi que les questionnaires d'enquêtes.

Par contre, les données secondaires obtenues à la suite des compilations des sources portant notamment sur la recherche documentaire.

En ce qui concerne le questionnaire, nous avons élaboré une fiche de dépouillement sur laquelle nous avons ouvert, pour chaque question posée, des lignes correspondant aux codes des réponses proposées. Après ce travail, nous avons évolué question par question ; et à chaque fois, pour valider la réponse de l'enquêté, nous marquons un trait devant le code correspondant à la réponse choisie.

II.6.2. Le traitement des données

En fonction des types de données qu'on disposait, nous avons effectué les traitements de données ci-après : le traitement des relevés GPS, le traitement des photos et des cartes, le traitement manuel et le traitement statistique.

II.6.2.1. Le traitement des données GPS

Le GPS de marque Garmin nous a permis de localiser les différents éléments du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé et l'extraction de ces données s'est fait

avec le logiciel SIG Mapinfo et Map-source dans l'ordinateur afin de ressortir la carte des différents sites.

II.6.2.2. Traitements graphiques

Afin de localiser notre zone d'étude, on a pu exploiter les archives cartographiques de l'INC (Institut National de Cartographie) et de spatialiser le patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé. Toutefois, la réalisation de ce travail ne s'est pas faite sans difficultés.

II.6.2.3. Traitement statistique des données primaires

Cette étape s'est faite à l'aide du logiciel de traitement statistique des données SPSS. C'est un outil essentiel dans la saisie des données de recensement, d'enquêtes et le traitement des données. Ainsi, après avoir dépouillé les données collectées sur le terrain, nous les avons introduites dans l'ordinateur à travers le masque de saisie préalablement élaboré. Ensuite, nous avons procédé à l'analyse descriptive en effectuant des combinaisons et des croisements des données, des fréquences sur les résultats obtenus, puis nous avons fait des représentations sous forme de tableaux ensuite en diagrammes en barres, en courbes, en camemberts et cartes.

II.6.2.4. Traitement iconographique.

Il s'agit du traitement d'image à partir de l'outil informatique. Nous avons utilisé l'appareil photo numérique pour la prise de vue oblique, des différents patrimoines coloniaux allemands traitées à partir du logiciel Adobe Illustrator S5.

II.7. DIFFICULTES RENCONTREES.

La réalisation de ce travail n'a pas toujours été aisée notamment en ce qui concerne la disponibilité, l'accessibilité des documents liés à ce thème de recherche et dans le comportement de certaines personnes que nous avons eu à rencontrer. Nous avons été confrontés à de nombreuses difficultés.

II.7.1. Les difficultés liées à la disponibilité et à l'accessibilité des documents

Parmi les difficultés rencontrées il d'abord noter l'absence ou le manque de documents liés à ce thème de recherche dans certaines bibliothèques. De plus, nous avons constaté une carence très accentuée en documents dans le domaine du patrimoine colonial au Cameroun.

II.6.2. Les difficultés liées aux comportements des enquêtés.

A ce niveau, nous avons fait face à beaucoup de difficultés ; il s'agit de :

- L'indisponibilité et le mauvais accueil de certains cadres devant nous donner des informations cruciales.
- L'attitude malhonnête de certaines personnes qui exigeaient de l'argent pour nous fournir une information ou nous permettre de prendre des photos. Nous avons pu échapper à cette arnaque en développant des stratégies efficaces.
- Le refus et la réticence de certaines populations à répondre aux questions.
- L'esprit de suspicion et de crainte des enquêtés croyant avoir devant eux des agents de l'Etat.

A tout cela, s'ajoute la précarité de nos moyens financiers, et le temps presque limité pour effectuer cette recherche.

Le présent chapitre avait pour objectif de montrer comment les données ont été dépouillées et traitées selon les méthodes de traitement de données utilisées par le chercheur. Il en ressort que le traitement de ces données collectées a été rendu possible grâce aux outils informatiques et statistiques tels que les logiciels d'analyse SPSS 12.0 et de traitement des cartes et des photos (Adobe Illustrator CS5, Mapinfos, Map-source et ArcGIS 10.2). Malgré toutes les difficultés liées à l'introduction de ces données dans l'ordinateur, nous avons usé de beaucoup d'abnégation et de courage, afin d'achever notre travail.

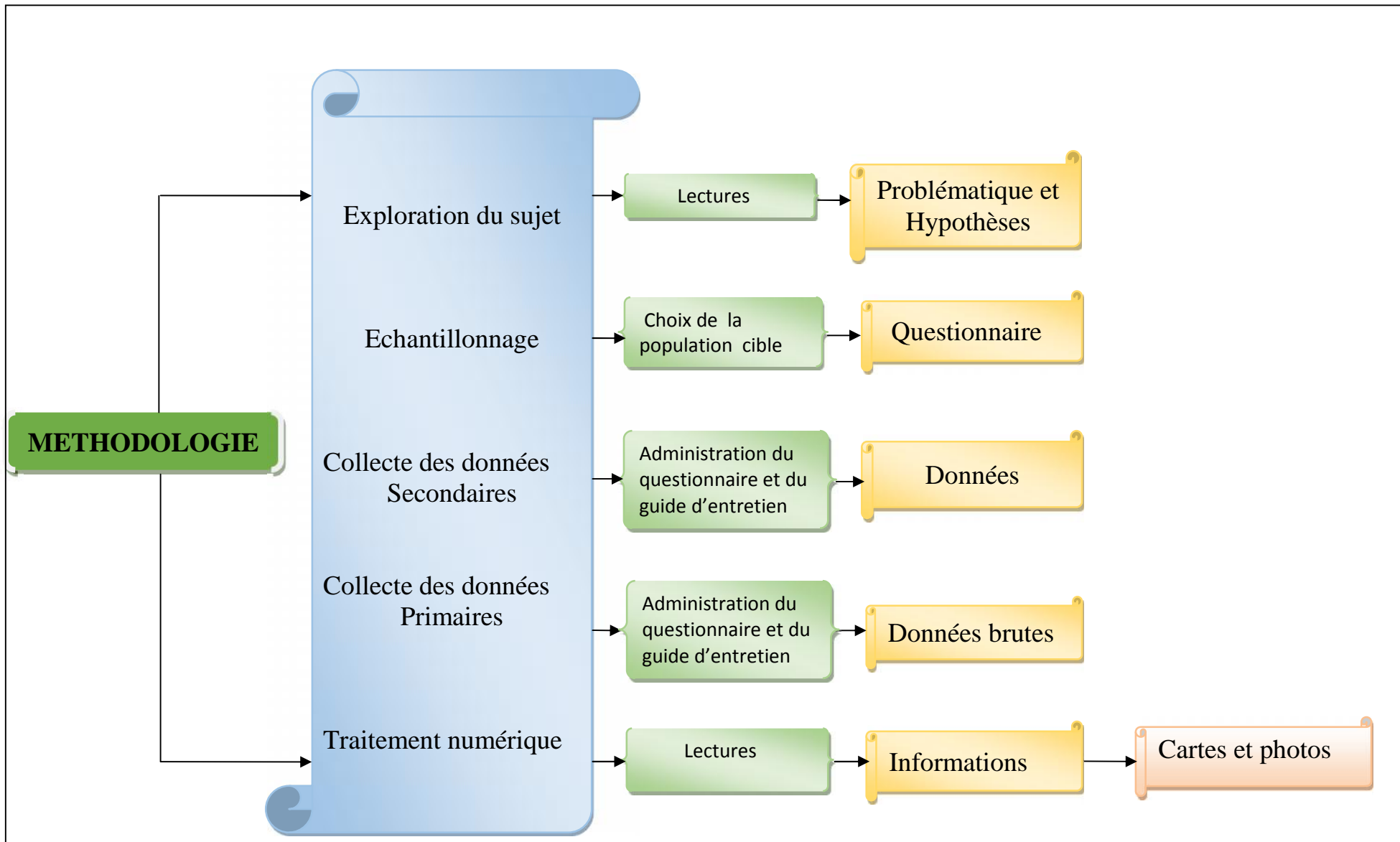


Figure 6 : Schéma simplifié de la méthodologie de recherche

**DEUXIEME PARTIE : RECHERCHE ET EXPLOITATION
DES DONNEES**



**CHAPITRE III : INVENTAIRE DU PATRIMOINE
COLONIAL ALLEMAND A YAOUNDE**

Cette partie vise à faire l'inventaire du patrimoine colonial allemand susceptible de contribuer au développement du tourisme dans la ville de Yaoundé, présenter l'état de lieu de ce patrimoine colonial, identifier le contexte de la mise en place de ces différents sites de patrimoine culturel historique à travers les caractéristiques physiques de la zone d'étude et l'étude des différents acteurs, leurs logiques dans le processus de conservation de ce patrimoine colonial allemand à Yaoundé.

III.1. PRESENTATION GÉNÉRALE DE LA ZONE D'ETUDE

Dans cette partie il est question pour nous de faire une brève présentation de la ville de Yaoundé. Cette présentation est faite sur deux volets à savoir : l'arrivée des allemands à Yaoundé et la fondation de la ville ensuite, sa croissance urbaine.

III.1.1. Arrivée des allemands et fondation de la ville de Yaoundé.

Dans le souci de pénétrer la zone forestière, l'administration coloniale allemande a organisé deux expéditions vers l'Hinterland de la côte camerounaise. L'expédition du commandant d'Eugen Zintgraff qui se dirigeait au nord-ouest, et celle des lieutenants Richard Kund et Hans Tappenbeck qui se rendait à Kribi pour ensuite pouvoir contourner la zone d'influence des peuples Sawa par l'Est. À la limite septentrionale de la forêt et au milieu des deux fleuves importants (le Nyong et la Sanaga), l'expédition a trouvé en février 1889 un accord avec un des chefs locaux du nom d'Essono Ela, pour créer un poste. En effet, Yaoundé fut dès sa fondation un poste scientifique, puis dès 1895 un poste militaire allemand avant de devenir la capitale politique du Cameroun en 1909. Elle se développa grâce à des commerçants allemands, comme base pour le commerce de l'hévéa et de l'ivoire. Le point de départ étant dans l'arrondissement de Yaoundé 1^{er} où le tout premier édifice a été construit.

Les premières constructions allemandes au Cameroun datent de 1896. En effet, l'un des plus anciens bâtiments de la ville de Yaoundé est situé derrière le ministère des finances. Ce bâtiment a d'abord été construit par Georg Zenker et ensuite parachevé par Hans Dominik entre 1896 et 1899. Ensuite, on peut noter les constructions du quartier Mvolyé qui datent de 1901 à 1907, alors que le palais de Charles Atangana d'Efoulan a été construit entre 1904 et 1910. Mais ces bâtiments ont été suivis par la mise en place d'autres bâtiments du fait de la croissance urbaine rapide que connaît la ville de Yaoundé.

III.1.2. La croissance urbaine rapide

La population de la ville de Yaoundé va évoluer à travers deux facteurs à savoir l'exode rural du fait de la modernisation de la ville et de la création des emplois qui vont entraîner une migration des populations des campagnes vers la ville de Yaoundé. De plus, l'augmentation du taux de natalité et la lutte contre les différentes maladies vont également permettre l'évolution et la croissance de la ville de Yaoundé. Après les différents recensements effectués l'abrite une population de plus de deux millions d'habitants avec une extension qui lui donne une composition de sept arrondissements de nos jours. Mais cet évolution absorbe les premiers édifices construits qui sont soit méconnus, soit rares, soit inexistant.

Années	Populations
1956	54 000 31
1964	90 000 40
1968	152 000 52
1974	263 000 69
1992	914 000 74
2000	1 800 000 100
2005	1 817 524 82.61
2010	1 900 000 76

Source: IFORD, RGPH 2005, SDAU 1982.

Tableau 5 : Effectif de la population

III. 2. INVENTAIRE DU PATRIMOINE COLONIAL ALLEMAND

Selon la loi n°2013/003 du 18 avril régissant le patrimoine culturel au Cameroun l'inventaire est une opération permanente de souveraineté qui recense, étudie et fait connaître les éléments du patrimoine culturel. Il s'agit en effet, d'identifier le patrimoine colonial allemand méconnu par les touristes et les populations locales. D'après l'article 3 portant sur la constitution du patrimoine de la dite loi du patrimoine culturel, le principal critère autorise comme patrimoine historique tout patrimoine dont l'attribution chronologique est estimée à plus de cinquante ans d'existence.

Compte tenu de la croissance rapide de la ville de Yaoundé à la question de savoir existe-il un patrimoine colonial allemand dans votre localité, la figure 6 ci-dessous nous donne ces informations.

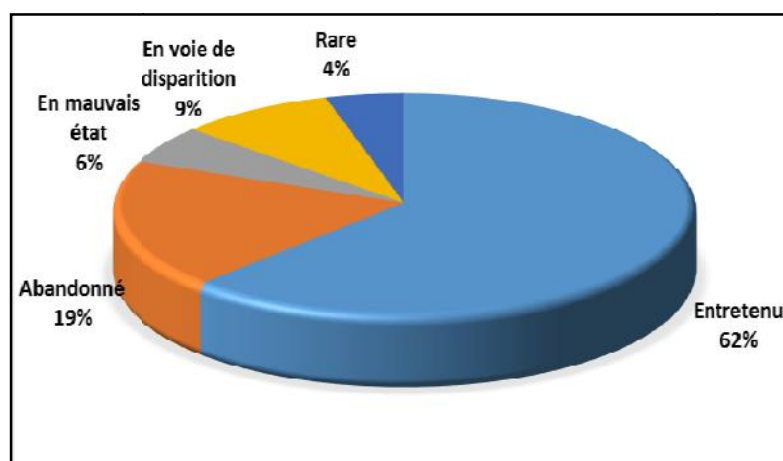
III.2.1. La présence du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé

Le patrimoine architectural allemand dans la ville de Yaoundé a ses traits caractéristiques et peut facilement être identifié. A la question de savoir s'il existe un patrimoine colonial allemand à Yaoundé, les avis sont partagés. En effet, la figure 6 ci-dessous nous présente les résultats obtenus sur le terrain. Dans cette, on observe que près de 86,7% des enquêtés identifient le patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé. Et ce de par son architecture caractérisé par une forme de toit pointu avec de gigantesques matériaux, ainsi qu'une véranda ou cours large. Par contre, une autre catégorie représentant 13% pense que ce patrimoine, est rare à Yaoundé à cause des restructurations urbaines faites et de l'abandon de ces édifices par les propriétaires.

A travers ces résultats, il ressorts que la ville de Yaoundé dispose un patrimoine colonial allemand qui a été conservé cinquante ans après sa mise en place. On serait dans l'obligation de se demander comment se présente ce patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé compte tenu de sa croissance rapide et de l'augmentation des populations qui entraine des modifications sur la structure urbaine et les modes de vies.

III.2.2. Etat de lieu du patrimoine colonial dans la ville de Yaoundé

La présence d'un patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé est indéniable, mais qu'en est-il réellement de son état de ses caractéristiques. Etant donné que ce patrimoine date de plus d'une demi-décennie comment se présente-il ? Cette question a été posée sur le terrain et ce qui en ressort est illustré dans la figure ci-dessous.



Source : Enquêtes de terrain de janvier 2016

Figure 7 : Etat de lieu du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé.

L'état de lieu du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé selon l'enquête réalisé sur le terrain présente la situation ci-après : plus de 4% de la population enquêtée pensent que le patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé est devenu rare, en plus, 6% de population enquêtée pensent que ce patrimoine malgré sa faible quantité est en mauvais état, c'est le cas de l'édifice qui abrite le foyer des sœurs sacrés de Mvolyé. En outre, 9% de cette population émettent que ce patrimoine est en voie de disparition, de plus 19% des enquêtés ajoutent que ce patrimoine est abandonné c'est ce que nous rapporte le directeur de la bibliothèque centrale au sujet du la galerie des arts contemporains que « ce bâtiment abritait des expositions d'art et des festivités culturelles. Il recevait également des subventions venant de l'ambassade de France au Cameroun et la formation des employés sur la gestion du patrimoine en France. Mais, depuis un certain ces offres ont cessé. Par contre 62% de la population pense que ce patrimoine est entretenu, il faut cependant noter que cette catégorie de la population est composée des fonctionnaires travaillant notamment dans les bâtiments coloniaux aménagés. Mais les caractéristiques individuelles telles que la fonction ou qualité et la région d'origine de l'enquêté vont nous apporter un éclairage sur ce point de vue.



Source : cliché Jean Marie Cédric NGONO

Photo 1 : patrimoine colonial allemand abandonné

La photo1 ci-dessus nous présente un édifice colonial abandonné. En effet, le bâtiment qui abrite les services de la galerie des arts contemporains est un édifice qui est toujours en bon état, mais est abandonné. D'après les acteurs en charge de la gestion de ce patrimoine, ce bâtiment accueillait les expositions des arts et les festivités culturelles.

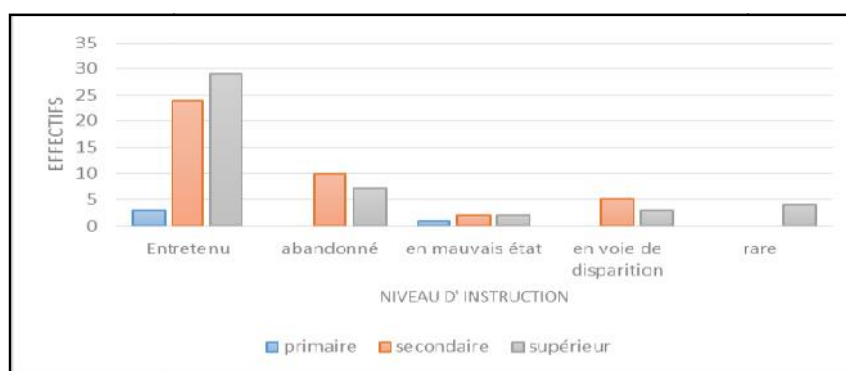


Source : cliché Jean Marie Cedric NGONO, 05 avril 2016

Photo 2: patrimoine colonial allemand en mauvais état

La photo ci-dessous présente un patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé en mauvais état et abandonné par les missionnaires à Mvolyé. Or ce bâtiment n'est pas totalement dégradé, sa réhabilitation est encore possible. Il fait l'objet de nombreuses visites.

La figure ci-dessous présente les résultats de l'état de lieu du patrimoine colonial allemand à Yaoundé en fonction du niveau d'instruction. Ces informations traduisent la critique des niveaux secondaire et supérieur vis-à-vis de l'état du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé. En ce qui concerne cet état du patrimoine colonial 10 et 7% de la catégorie secondaire et supérieur pensent que le patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé est abandonné. Par contre 4% de ces deux catégories que ce patrimoine est en mauvais état et 8% de ces mêmes catégories voient la disparition progressive de ce patrimoine historique. En revanche au niveau primaire, 3% de la population de cette catégorie pensent que ce patrimoine est entretenu, 1% émet qu'il est en mauvais état et presque 0% sur l'éventuelle rareté ou disparition de ce patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé ce qui montre l'intérêt porté par la catégorie éducative secondaire et supérieur à poser des remarques sur la gestion de ces biens historiques de notre pays.



Source : Enquêtes de terrain de janvier 2016

Figure 8 : Etat de lieu du patrimoine colonial allemand en fonction du niveau d'instruction scolaire

A : Bâtiment de la cours suprême



B : Bâtiment de la délégation régionale de la culture



C : Bâtiment du centre linguistique pilote



Source : cliché Jean Marie Cédric NGONO, 05 avril 2016

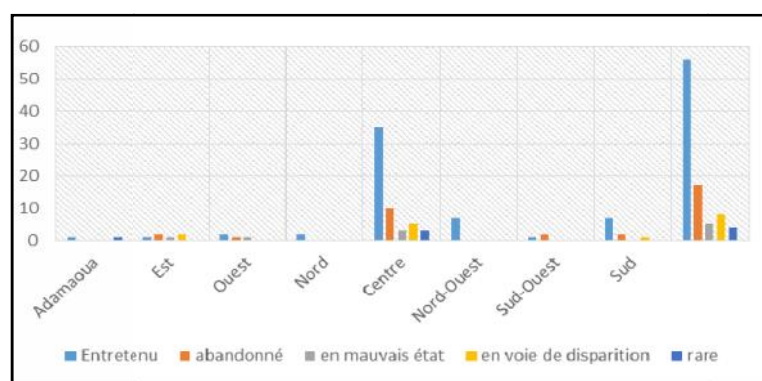
Planches 3: patrimoine colonial allemand entretenu dans la ville de Yaoundé

D'après ces photos, plusieurs bâtiments coloniaux allemands dans la ville de Yaoundé sont entretenus et abritent de nombreux services culturels et administratifs à l'instar de la Cours suprême (photo de gauche), ensuite la délégation départementale du tourisme (photo de droite), ou encore le Centre linguistique pilote (photo de bas)

Mais cette question n'est pas perçue de la même manière lorsqu'on l'aborde en fonction de la région d'origine. Les populations enquêtées font intervenir huit régions d'origines des populations sur 10 régions que compte notre pays. D'après la figure ci-dessous, 56 personnes des personnes enquêtées sont originaires de la région du Centre, dont 35 pensent que le patrimoine colonial de la ville de Yaoundé est entretenu, 10 personnes de cette population affirment qu'il est abandonné, 3 estiment que ce patrimoine est en mauvais état, 5 personnes enquêtées notent que le patrimoine colonial allemand est en voie de disparition et 3 autres trouvent que ce patrimoine est devenu rare. Sur les 2 personnes dans la région de l'Adamaoua, les avis sont partagés entre 01 personne qui pense que le patrimoine colonial de la ville de Yaoundé est entretenu, et 01 personne qui estime que ce patrimoine est devenu rare. Par contre, les 7 personnes enquêtées de la région du Nord-Ouest pensent tous que ce patrimoine est entretenu. Les 10 personnes dans la région du Sud font état que 7 enquêtés estiment que le patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé est entretenu, 2 personnes pensent qu'il est abandonné et la dernière estime que ce patrimoine est en voie de disparition. Dans la région de l'Ouest 4 personnes ont été enquêtées 2 personnes pensent ce patrimoine est entretenu et les autres deux personnes pensent que le patrimoine colonial allemand est abandonné et en mauvais état. Ce constat est également partagé par les populations enquêtées issues de la région de l'Est ou on compte 6 personnes enquêtées avec 01 personne qui pense que

ce patrimoine est entretenu et 01 autre qui souligne le mauvais état de ce patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé. En revanche 2 personnes pensent que ce patrimoine est abandonné et les 2 autres mettant en évidence la rareté de ce patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé. De plus, la région du Sud-ouest qui a enregistré 3 personnes enquêtées, ici les avis sont partagés entre 2 personnes qui pensent que les acteurs et les propriétaires de la gestion du patrimoine abandonnent ce patrimoine colonial allemand de la ville de Yaoundé, mais une seule personne enquêtée pense que ce patrimoine est entretenu. Enfin la région du Nord avec ses deux enquêtés estiment tous deux que le patrimoine colonial dans la ville de Yaoundé est entretenu.

De cette illustration il en ressort que, la conception de l'état de lieu du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé varie en fonction de la région d'origine. Par exemple en ce qui concerne leur pensée sur l'abandon et le mauvais état qu'il souligne est du fait qu'au fur et à mesure que le temps passe ce patrimoine se dégrade à leur yeux. Par contre concernant les autres enquêtés leur point de vue est basé sur leur constat et leurs découvertes.



Source : Enquêtes de terrain de janvier 2016

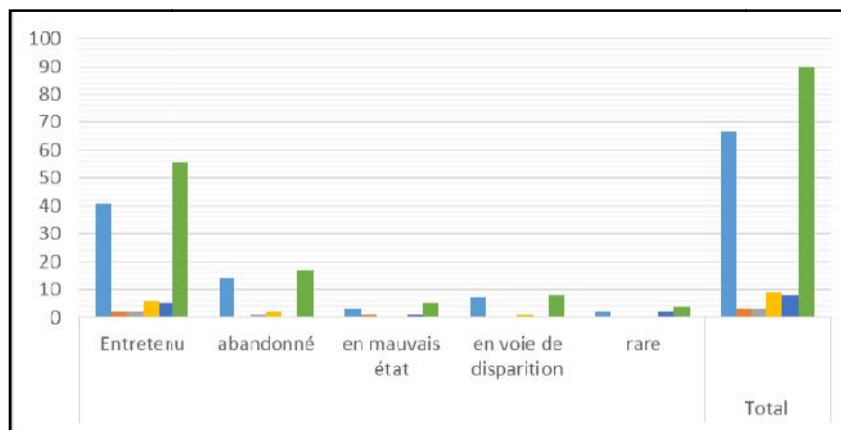
Figure 9 : Etat de lieu du patrimoine colonial allemand en fonction de la région d'origine des enquêtés

En plus de la région d'origine, l'état de lieu du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé peut également être vérifié en fonction du statut ou de la qualité de l'enquêté. Cette information sera également interprétée à travers cette figure ci-dessous :

A travers cette figure on observe une variation des informations en fonction de l'état de lieu du patrimoine colonial allemand et la fonction des enquêtés. En effet, sur les 56 personnes enquêtées disant que ce patrimoine est entretenu, 26 fonctionnaires, 17 autres personnes issues des professions non déclarées pensent que ce patrimoine est bien entretenu par les propriétaires et les gestionnaires, les autres fonction ou qualités se répartissent avec de faibles taux d'effectif dont 2 chefs traditionnels, 3 notables, 3 élites locales, 2 patriarches et 3 agents communaux. Ensuite, le critère abandonné ou on observe un total de 17 personnes qui pensent que ce patrimoine est abandonné avec 8 enquêtés des autres professions, 5 fonctionnaires, 2 patriarches, 01 chef traditionnel et 01 notable. En ce qui concerne le patrimoine colonial allemand en mauvais état, sur les 05 personnes qui pensent que ce patrimoine est mauvais état, on a 04 personnes des autres professions et 01 notable. En outre, le patrimoine en voie disparition a été évoqué par 08 enquêtés dont 04 fonctionnaires et 04 autres enquêtés des autres professions. Enfin 04 personnes estiment que le patrimoine colonial allemand est rare dont 02 fonctionnaires et 02 enquêtés des autres professions.

De ces analyses il ressort que les fonctionnaires qui occupent les bâtiments coloniaux allemands observent de plus près l'entretien de ces bâtiments, c'est le cas notamment de ceux de la toute première assemblée nationale qui pensent que ce patrimoine est entretenu. En revanche les autres professions qui ont un regard extérieur n'ont pas le même point de vue, c'est

la raison pour laquelle leurs avis sont diverses entre les différents états de lieu du patrimoine proposés.



Source : Enquêtes de terrain de janvier 2016

Figure 10 : Etat de lieu du patrimoine colonial allemand en fonction du statut ou de la fonction de la population enquêtée

III.3. TYPOLOGIE DU PATRIMOINE BATI ALLEMAND DANS LA VILLE DE YAOUNDE

III.3.1. Le patrimoine socioéconomique et politique

- L'imprimerie nationale

L'imprimerie nationale de son premier nom la "kolonial Regierung Drunkrerei", elle fut d'abord l'imprimerie impériale créée par les colonisateurs allemands en 1906. En 1908 elle imprima son tout premier journal nommé "amtsbatt fur das schutz Gebeit Kamerun". Ce magnifique édifice est situé au centre-ville au quartier du lac. De jours, il abrite toujours les services de sa première fonction et contribue à la vie socio-économique du pays. C'est un bâtiment isolé et ne fait pas l'objet de grande affluence car il est sécurisé.



Source : cliché Jean Marie Cedric NGONO, 2016

Planche 4: L'imprimerie nationale

La planche photographique ci-dessus nous présente un bâtiment colonial allemand abritant l'imprimerie nationale. Sur la photo A, on observe une plaque qui oriente les personnes ou se situe l'édifice car il est retiré de la vue des citoyens. La photo B quant à elle, est une vue de face du gigantesque bâtiment qui est toujours bien entretenu. Mais, une partie de ce bâtiment est utilisée pour loger certains employés.

- **La trésorerie nationale**

Ce bâtiment est énorme, il abrite les services de la trésorerie nationale. Il fait l'objet d'une grande sécurité. C'est un bâtiment bien entretenu, mais pas pour les raisons liées au tourisme puis que l'accès à ce site est uniquement réservé pour recevoir les besoins dont il offre. Mais il suscite notamment la curiosité de plusieurs citoyens qui l'observe et vente la qualité de l'architecture.



Source : enquête de terrain 2016

Photo 5 : La trésorerie nationale

3.3.2 Le patrimoine socioculturel

- La première assemblée nationale ou le centre linguistique pilote de Yaoundé

Ce bâtiment a abrité les services de la toute première assemblée nationale. Aujourd'hui ce site abrite les services du Centre linguistique pilote de Yaoundé. Il accueille de nombreux camerounais désireux d'apprendre l'anglais et le français. Mais, il accueille également les étrangers qui ont les mêmes besoins linguistiques. Selon le personnel employé au sein de cet édifice le site fait l'objet de nombreuses visites on peut estimer à 100 visiteurs par ans. Ce site est protégé par une clôture avec des gardiens. Le bâtiment est bien conservé et est encore en bon état. A l'intérieur on observe la toute première carte du Cameroun réalisée par les allemands avec les différentes villes de cette époque.



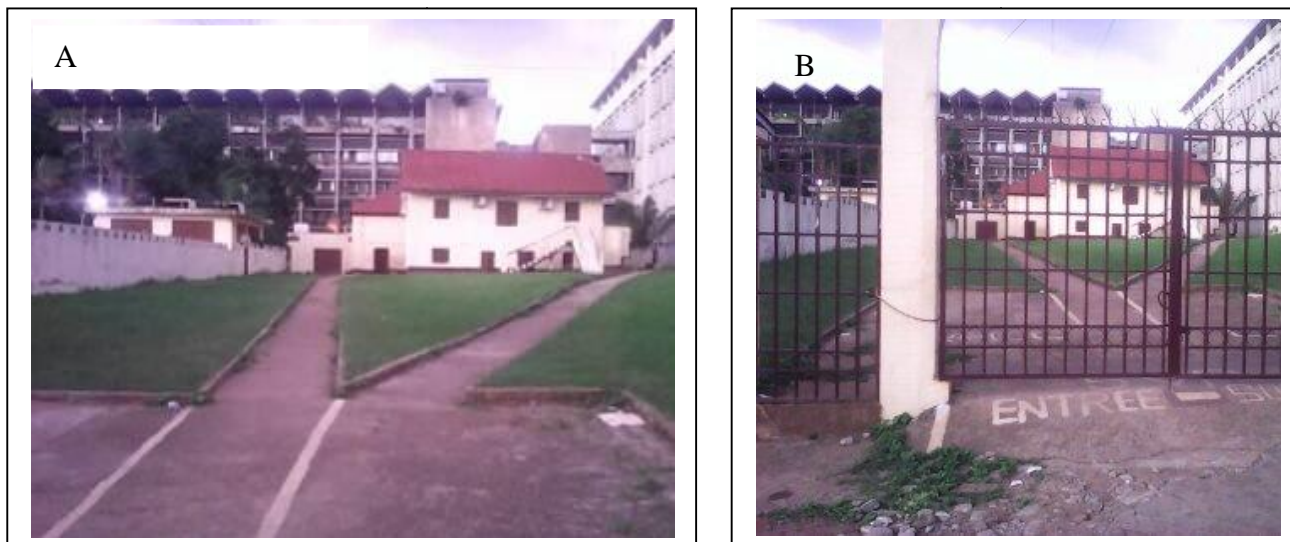
Source : Enquêtes de terrain de janvier 2016

Photo 6 : La première assemblée nationale

- **La résidence du gouverneur allemand**

La demeure de Hans Dominik chef de poste militaire, elle a d'abord été construite par Georg Zenker et ensuite complétée par Hans Dominik entre 1896 et 1899. Ce bâtiment abrite de nos jours les services de la délégation régionale des Arts et de la Culture. C'est un site bien

entretenu qui abrite également les services du Ministère de la justice. Ce site n'est pas valorisé pour le tourisme mais il accueille de nombreux touristes par an qui viennent admirer la beauté de l'architecture coloniale allemande dans la ville de Yaoundé.



Source : cliché Jean Marie Cedric NGONO

Planche 7 : La délégation régionale du ministère de la culture

La planche ci-dessous est une présentation du bâtiment colonial allemand aménagé à Yaoundé. Sur la photo A qui représente la vue de face de la demeure de Hans Dominik on observe un site bien entretenu entouré d'une verdure de la pelouse. La photo B qui montre la vue de face à travers la barrière quant à elle présente ce bâtiment dans sa clôture. Elle clôture traduit le degré de sécurité mis en place par les acteurs pour bien conserver ce site.

- **La galerie des arts contemporains**

Le site qui abrite la galerie des arts contemporains est à l'heure actuelle abandonnée. Selon le responsable de la bibliothèque centrale, ce bâtiment bien qu'étant en bon état n'abrite aucun service. C'est un bâtiment abandonné, mais la plaque affichée sur la vue de face de ce bâtiment indique qu'il abrite les services de la galerie des arts contemporains. Cette initiative a été lancée par le MINAC, mais à cause d'une mauvaise politique de gestion et valorisation cette initiative a été abandonnée et le bâtiment est sans fonction bien déterminé et abandonné.



Source : enquête de terrain 2016

Photo 8 : La galerie des arts contemporains

- **Le palais de Charles ATANGANA MVONDO**

C'est un édifice situé au quartier Efulan, qui a pendant des années été le site du musée des Ewondo et Bene. Il est aujourd'hui fermé au public et à toutes formes d'activités touristiques et culturelles. Selon les employés notamment le gardien il est strictement interdit de

visiter le site quelque soient les raisons. Ce sont les consignes laissées par le propriétaire. Ce bâtiment a été construite en 1906 sous l'impulsion et la motivation de Charles ATANGANA alors chef supérieur des Ewondo **NGONO M. (2004)**. Sa technique de construction a été inspirée de méthodes traditionnelles étudiées par des architectes allemands. De nos jours ce bâtiment est bien entretenu et sert de logement au propriétaire et fermé au public. La photo ci-dessous :



Source : cliché Jean Marie Cedric NGONO, 04 avril 2016 à 09h30min

Photo 9 : Le palais de Charles ATANGANA MVONDO

- L'église st Laurent de Mvolyé

C'est la toute première église missionnaire catholique du Centre, Sud et Est construite au Cameroun. Elle accueillait selon NDJOUKOU NGOMEDJE (2005) au moins 24000 fidèles catholiques tous les dimanches. Elle fut consacrée à Mgr Vieter qui lance les travaux de construction en août 1905. Il a été le tout premier préfet apostolique au Cameroun. Aujourd'hui cette église continue à assumer sa première fonction.



Vue de face de l'église St Laurent de Mvolyé



vue de gauche de l'église St Laurent de Mvolyé

Source : cliché Jean Marie Cedric NGONO, avril 2016

Planche 10 : L'église st Laurent de Mvolyé

- **Le foyer des sœurs sacrées de Mvolyé**

C'est un édifice où était logé les sœurs sacrées de Mvolyé qui accompagnaient les pères pallotins dans l'exercice de leur fonction d'évangélisation et d'aide aux enfants et femmes malades. Aujourd'hui, ce bâtiment est abandonné et n'abrite aucun service. Toutefois il est visité par de nombreux touristes.



Planche 11: Le foyer des sœurs sacrées de Mvolyé

Source : cliché Jean Marie Cedric NGONO, 04 avril 2016

- **Le cimetière missionnaire de Mvolyé**

C'est un vaste territoire missionnaire qui accueille les différentes dépouilles des acteurs religieux de notre pays. Il est aussi ouvert aux différentes couches sociales. Il date depuis 1906. Dans cette enceinte on peut retrouver les tombeaux des grandes figures religieuses au Cameroun à l'instar de Mgr Vieter, Mgr François Xavier Vogt, Mgr Jean Zoa, Mgr André Wouking. Il accueille de nombreux touristes chaque année.



Source : cliché Jean Marie Cedric NGONO, 2016

Photo 12: Le cimetière missionnaire de Mvolyé

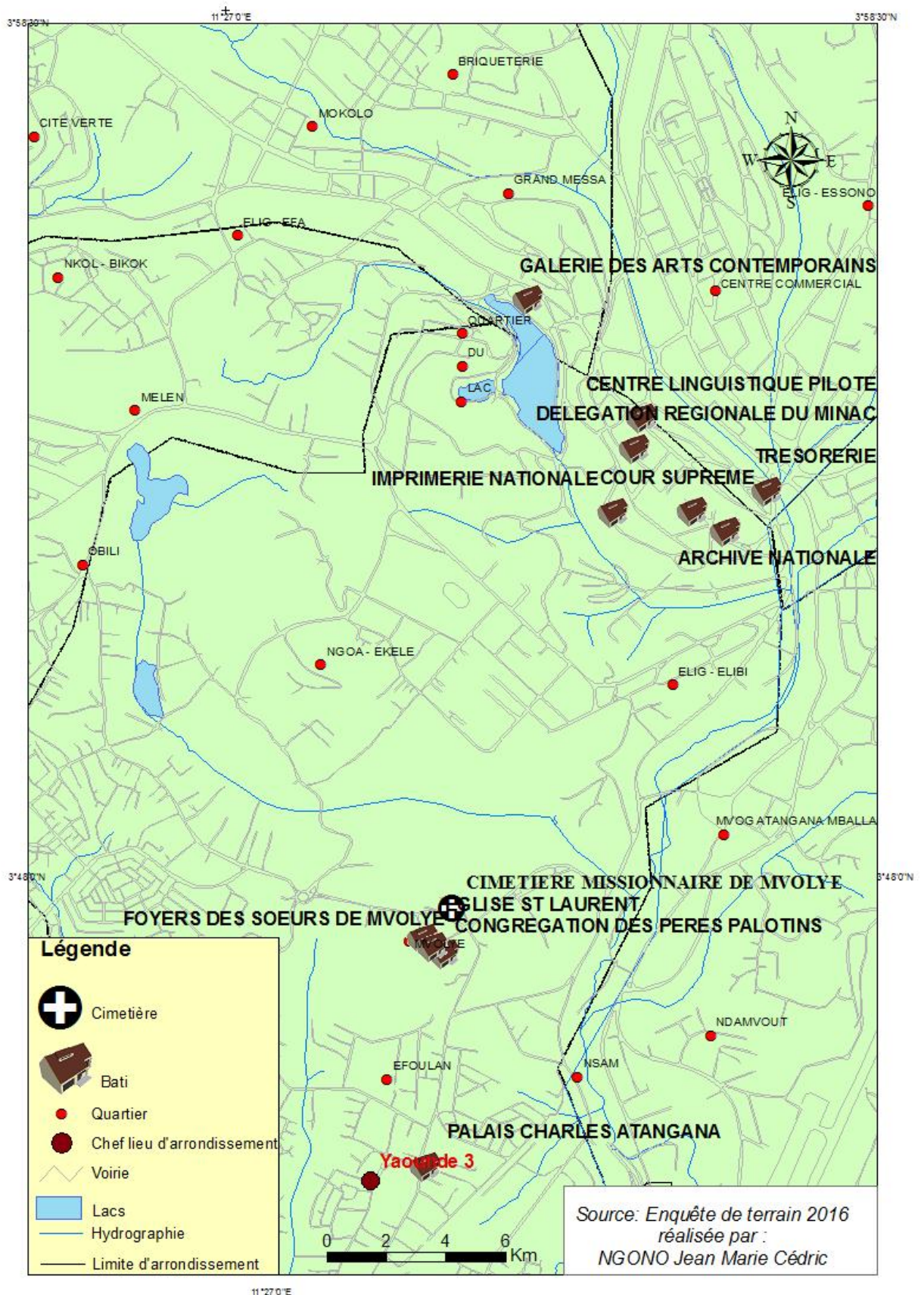


Figure 11 : Localisation du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé

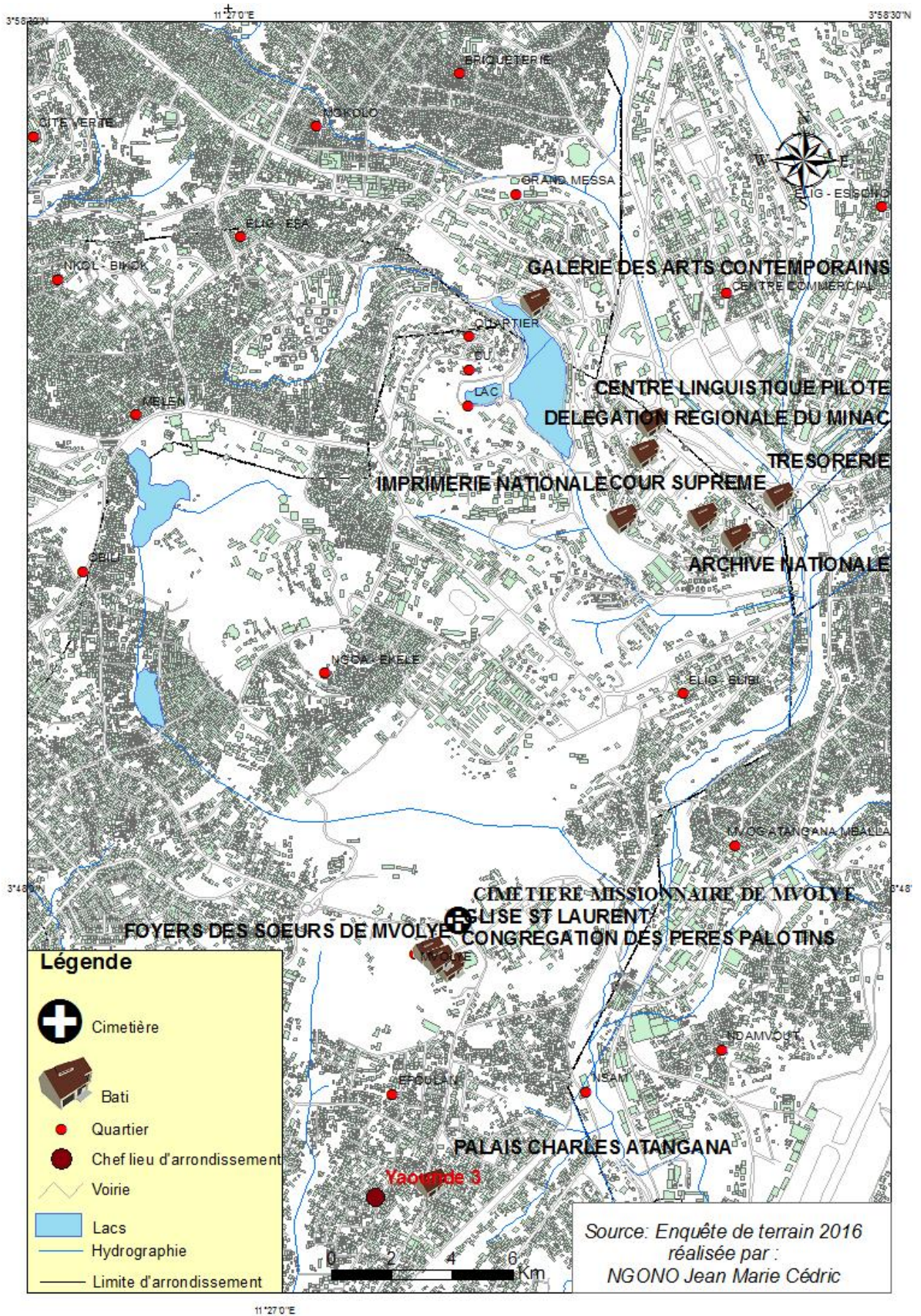


Figure 12 : Localisation du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé

**CHAPITRE IV : POLITIQUES PUBLIQUES DE
CONSERVATION DU PATRIMOINE COLONIAL
ALLEMAND DANS LA VILLE DE YAOUNDE**

Ce chapitre vise à présenter d'une part les instruments juridiques internationaux favorables à la gestion du patrimoine culturel et le dispositif juridique national relatif à la gestion du patrimoine colonial en particulier. D'autres parts, présenter les acteurs de la gestion, les propriétaires du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé et les actions de ces acteurs dans la politique de conservation de ce patrimoine, les problèmes liés à la conservation de ce patrimoine colonial et leurs conséquences.

IV.1. CADRE REGLEMENTAIRE

La gestion du patrimoine colonial allemand en tant que partie intégrante du patrimoine culturel au Cameroun s'accompagne d'un ensemble d'instruments juridiques. Dans cette sous partie, il s'agit de montrer le cadre réglementaire internationale favorable à la gestion du patrimoine culturel impulsé par l'UNESCO, ensuite de faire un état des lieux sur le dispositif juridique camerounais relatif à la gestion du patrimoine culturel et surtout du patrimoine colonial allemand au niveau national et les textes réglementaires prévus à cet effet au niveau local.

IV .1.1. Cadre réglementaire international relatif à la gestion du patrimoine culturel

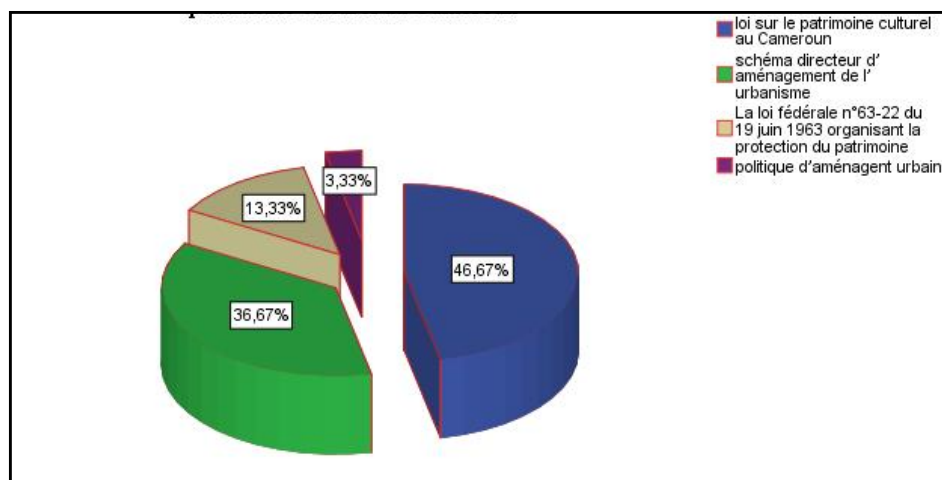
En tant qu'un pays disposant d'un certain nombre de patrimoine culturel, le Cameroun a pris une part active aux sommets et conférences internationales portant sur la gestion et la conservation du patrimoine culturel que ce soit matériel ou immatériel. A l'issue de celles-ci, il a ratifié un certain nombre d'accords parmi lesquels:

- La troisième convention ACP-CEE (Lomé III) qui porte sur les aspects relatifs au patrimoine culturel ratifiée en 1984.
- Convention pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé, avec Règlement d'exécution 1954
- La convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel de 1972, dont l'objectif est de préserver le patrimoine culturel et le patrimoine naturel des menaces de destruction à travers les causes traditionnelles de dégradation mais encore par l'évolution de la vie sociale et économique qui les aggrave par des phénomènes d'altération ou de destruction encore plus redoutables
- Convention concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels 1970. Il a pour objectif d'instituer chaque Etat à protéger le patrimoine constitué par les biens culturels existant sur son territoire contre les dangers de vol, de fouilles clandestines et d'exportation illicite, il a été ratifié en 1972.
- Convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique 2001, dont l'objectif est de protéger et de préserver le patrimoine culturel subaquatique et que la responsabilité de cette tâche incombe à tous les États.
- Convention pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé, avec Règlement d'exécution 1954
- Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel 2003
- Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles 2005.

IV.1.2. Cadre réglementaire national régissant le patrimoine culturel

- **Cadre réglementaire national**

Au regard de la diversité du patrimoine culturel matériel et immatériel que dispose notre pays, et conscient du fait que le patrimoine culturel constitue une source de revenu au même titre que l'agriculture et le tourisme, conscient du fait que le patrimoine culturel est menacé par les activités humaines telles que l'urbanisation, la déforestation au détriment de ces sites touristiques que l'UNESCO protège, le Cameroun a adopté un certain nombre de lois visant entre autres à recadrer la gestion durable de son patrimoine. Les enquêtes menées auprès des acteurs, propriétaires, et employés dans les différents sites de patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé sur la question relative à la loi régissant la réglementation du patrimoine colonial nous ont donné les résultats suivants.



Source : Enquêtes de terrain de janvier 2016

Figure 13 : Réglementation en vigueur sur la gestion du patrimoine culturel

Selon le graphique ci-dessus, la juridiction camerounaise en matière de la gestion du patrimoine culturel important et encadré par 02 principaux textes à savoir :

- ***La loi N° 2013/003 du 18 avril 2013 loi régissant le patrimoine culturel au Cameroun***

D'après les résultats obtenus la loi du patrimoine culturel est la principale loi en matière de gestion du patrimoine culturel à Yaoundé en particulier et au Cameroun en général et avec une proportion égale à 62,2% de la population totale des enquêtés favorables. En effet, cette loi a été votée et promulgué à Yaoundé le 18 avril 2013 par le président de la République. Elle définit la politique à suivre en matière de gestion du patrimoine culturel. L'intérêt porté par l'UNESCO sur la gestion du patrimoine mondiale s'est vu renforcé par cette loi pour mieux conserver et valoriser le patrimoine culturel au Cameroun.

- ***La loi N°2004/003 du 21 avril 2004 régissant l'urbanisme au Cameroun***

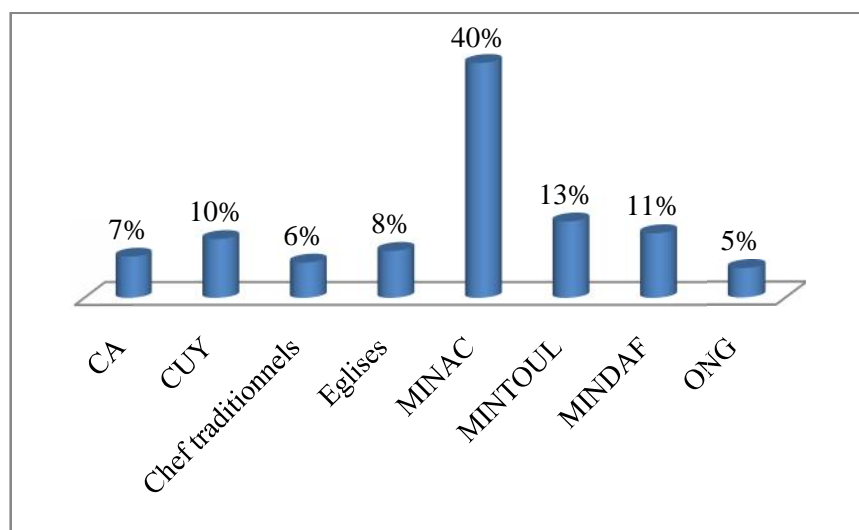
Contrairement à loi de l'urbanisme, elle a été votée le 21 avril 2004, dans le but de mieux gérer la planification urbaine compte tenue de l'explosion urbaine qui est un défi important en Afrique. Emettant que l'urbanisation et le développement urbain provoquent des modification au niveau du paysage urbain, qui a une multitude de caractéristiques avec des anciennes constructions, des vieux quartiers non planifiés et de nouveaux quartiers biens planifier, la loi de l'urbanisme a pour objectif de définir la politique de l'Etat en matière de restructuration et de rénovation urbaine.

- **La loi fédérale n°63-22 du 19 juin 1963 organisant la protection des monuments, objets et sites, de caractère historique ou artistique**

L'Art. 23 de la LOI 91/008 du 30 juillet 1991 portant protection du patrimoine culturel national a abrogé la loi fédérale n°63-22 du 19 juin 1963 organisant la protection des monuments, objets et sites, de caractère historique ou artistique. Cependant il convient de préciser que cette abrogation concerne seulement les dispositions de l'ancienne loi qui sont contraires aux dispositions de la nouvelle loi. On pourrait objecter que l'Art. 6 de la loi de 1991 a prévu que « les modalités de proposition de classement et de classement sont fixés par voie réglementaire » et que cette décision peut signifier que les modalités définies entièrement sont abrogées. A notre avis, cette approche ne pourrait prospérer : en effet en règle générale, les modalités d'application des textes antérieurs demeurent en vigueur tant que les nouveaux textes d'application n'ont pas été pris.

IV.2. LES ACTEURS ET LA LOGIQUE DE LA GESTION DU PATRIMOINE

De nombreux acteurs sont en charge de la gestion du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé. On peut les classer en deux catégories à savoir les acteurs qui sont les acteurs en charge de la gestion du patrimoine culturel au Cameroun, et les propriétaires ou détenteurs du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé. Chacun de ces catégories jouant un rôle précis dans l'organisation du secteur de la culture au Cameroun. La figure n°20 ci-dessous le démontre. La gestion du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé s'inscrit dans la même logique que les autres secteurs destinés au développement et à la production. Elle intervient dans la politique, placée sous l'administration de l'Etat à travers différents ministères via leurs démembrements ainsi que les autres acteurs non-étatiques. Ceux-ci interviennent soit dans l'élaboration des textes, soit dans l'application des textes par le biais de la décentralisation dans une unité territoriale bien délimitée.



Source : Enquêtes de terrain de janvier 2016

Figure 14 : Les différents acteurs en charge de la politique de valorisation culturelle au Cameroun

IV.2.1 Les pouvoirs publics

On range dans cette sous-catégorie tous les ministères en charge de la protection de la nature.

- Le Ministère des Arts et de la culture

A travers le diagramme circulaire ci-dessus, le Ministère des Arts et de la Culture

représente 40% de la population totale enquêtée. Il est chargé de l'élaboration des politiques devant être appliquées sur le terrain grâce aux différents acteurs en charge de la gestion de ce patrimoine par le biais de la décentralisation et de la coordination, dans un appui financier conformément à l'article 76 institué par la loi du patrimoine culturel au Cameroun, avec un fonds spécial chargé de financer les activités de protection et de valorisation du patrimoine culturel. L'objectif général dans le cadre d'une gestion intégrée est d'assurer de façon soutenue et durable, la conservation et l'utilisation des dites ressources et des différents écosystèmes. D'une manière générale, il est question d'assurer une meilleure conservation du patrimoine culturel camerounais en général et du patrimoine colonial à travers les démembrements de ce ministère notamment au niveau des régions avec la délégation régionale de la culture bien qu'il n'existe pas des institutions au niveau départemental et d'arrondissement.

➤ **Le Ministère du tourisme et des loisirs**

D'après la figure ci-dessus, le Ministère des Arts et de la Culture vient en deuxième position en ce qui concerne la gestion du patrimoine culturel au Cameroun en général et de la gestion du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé. Ceci s'effectue à travers les différentes administrations délégations régionales et départementales.

➤ **Le Ministère des domaines et des affaires foncières**

Il est chargé de la protection du patrimoine foncier de l'Etat et, d'après la figure ci-dessus il représente près de 11% dans la valorisation du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé.

IV.2.2. Les acteurs secondaires

➤ **Les églises**

Les églises en temps propriétaires du patrimoine matériel colonial constituent également les acteurs de la gestion du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé. Avec 8 % de la population totale enquêtée selon la figure ci-dessus, elles disposent en effet, le patrimoine utile aux populations et qu'elles assurent la gestion et la conservation et la protection.

➤ **Les ONG**

Les organisations internationales contribuent également aux différentes politiques de conservation de protection et de valorisation du patrimoine culture au Cameroun. C'est notamment le cas avec l'UNESCO qui mène différentes actions sur la gestion du patrimoine au niveau des Etats. Cette politique se traduit par l'élaboration des textes, des lois et des conventions auxquels les différents Etats adoptent et adaptent en fonction du contexte du patrimoine culturel de leur pays.

➤ **Les collectivités territoriales ou communes d'arrondissement et la commune urbaine de Yaoundé**

Les collectivités territoriales font également partir des principaux acteurs de la gestion du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé. Selon le diagramme circulaire ci-dessus, elles représentent 17% de la population totale enquêtée. Telle que institué par l'article 9 du chapitre III de la loi du patrimoine culturel qui stipule que l' « l'Etat assure la gestion du patrimoine culturel avec le concours des collectivités territoriales décentralisée.... »

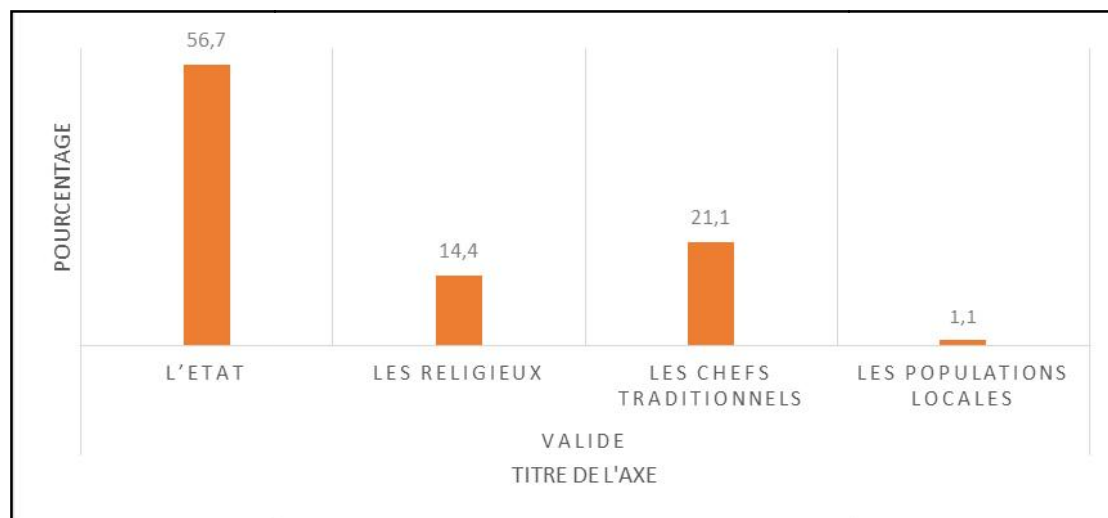
IV.2.3. La propriété du patrimoine colonial allemand

L'article 6 du chapitre II instituant la propriété du patrimoine culturel indique que les biens culturels appartiennent soit à l'Etat et autres collectivités publiques, soit aux particuliers.

➤ **Les propriétaires du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé**

Les propriétaires du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé tel que sont divers, si l'on prend en compte les dispositions de l'article 6 qui identifie trois principaux

propriétaires. De ce fait, la figure ci-dessous nous montre les différents propriétaires du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé selon la population enquêtée.



Source : Enquêtes de terrain de janvier 2016

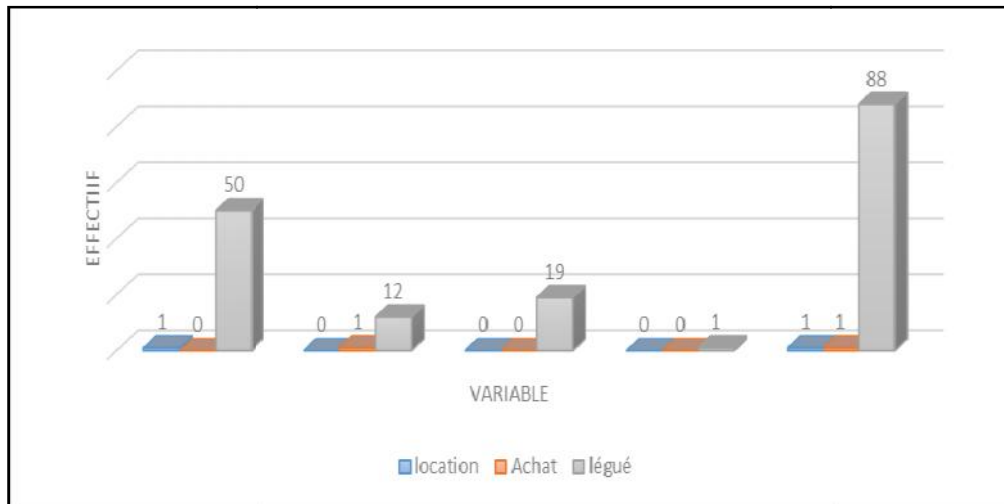
Figure 15 : Les propriétaires du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé

L'analyse de ce graphique nous montre que 56,7% des enquêtés pensent que l'Etat est le premier grand propriétaire du patrimoine colonial au Cameroun. Ceci peut s'expliquer par le fait que la plus part de ces bâtiments allemands sont les toutes premières constructions modernes au Cameroun que l'administration allemande a occupé lorsque Yaoundé devient la capitale politique du Cameroun en 1906 **ABWA D. (2010)**. Ensuite, on observe 21% d'enquêtés qui pensent que les chefs traditionnels sont également propriétaires du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé, ceci est justifié par le fait qu'ils étaient des auxiliaire de l'administration coloniale **ABWA D. (2010)**., une autre tranche de la population dont 14,4% évoque les églises comme propriétaire de ce patrimoine qu'elle qualifie de riche et diversifié. Enfin, les populations locales avec un pourcentage de 1,1% de la population enquêtée sont également classées comme propriétaire du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé. En effet quelles sont les différentes fonctions de ce patrimoine colonial allemand de nos jours ?

➤ Le mode d'acquisition du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé

L'acquisition du patrimoine colonial allemand.

Le mode d'acquisition du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé dépend de la fonction d'utilisation et du propriétaire de ce patrimoine lors de sa création. Le graphique ci-dessous nous montre les différents modes d'acquisition du patrimoine colonial allemand à Yaoundé en fonction de la population enquêtée.



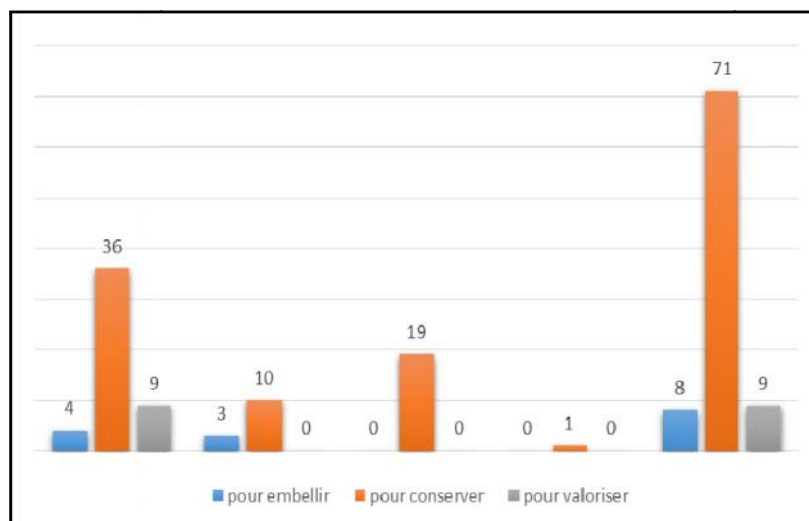
Source : Enquêtes de terrain de janvier 2016

Figure 16 : Mode d'acquisition du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé

A travers cette figure, il ressort que 50 personnes pensent que le patrimoine colonial détenu par l'état a été légué par l'administration coloniale au Cameroun. C'est le cas notamment avec le bâtiment qui abrite la cours suprême. En outre, 13 enquêtés émettent que le patrimoine colonial allemand religieux a également été légué et une seule personne qui pense qu'il fait également l'objet d'un achat. Au niveau des chefs traditionnels, sur les 19 personnes enquêtées toutes pensent que ce patrimoine a été légué par les premiers missionnaires installés à Yaoundé. Enfin, la population locale considère également que ce patrimoine colonial est également un héritage légué aux ayant-droits afin de l'utiliser et de le conserver.

➤ **Les raisons de l'entretien du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé**

Les raisons qui motivent les propriétaires du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé à entretenir ce patrimoine sont multiples.



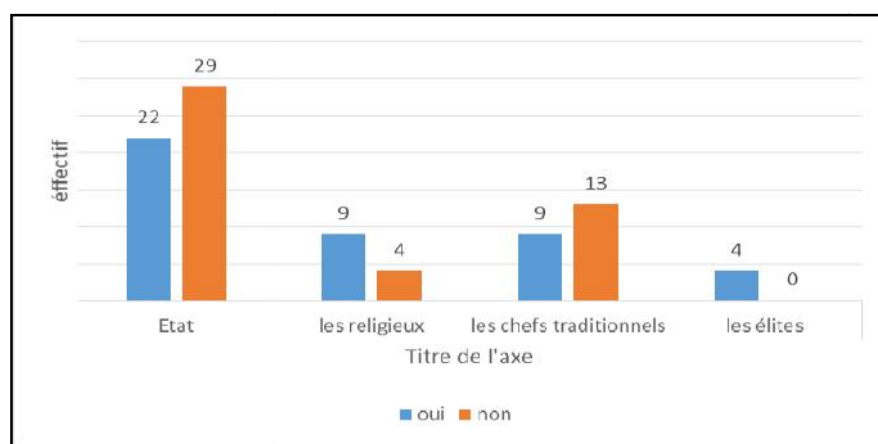
Source : Enquêtes de terrain de janvier 2016

Figure 17 : Raisons de l'entretien du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé

D'après le graphique ci-dessus les raisons de l'entretien du patrimoine colonial par les propriétaires sont de plusieurs ordres à savoir : pour la conservation qui représente respectivement 36 personnes enquêtées au niveau de l'Etat, 10 enquêtés concernant les

religieux, 20 personnes enquêtées représentant les chefs traditionnels et la population locale. Ensuite nous avons également la raison liée à la valorisation de patrimoine qui est également évoquée par les différents acteurs à savoir 9 personnes enquêtées sur la catégorie Etat. Mais en ce qui concerne l'embellissement cette opinion est partagée entre la catégorie de l'Etat et celle des missionnaires avec respectivement 4 et 3 personnes enquêtées. Globalement la raison la plus importante est celle de la conservation car ces patrimoines sont protégés par la loi et sont d'une grande utilité de nos jours.

L'entretien de ces bâtis nécessite néanmoins un certain nombre de moyens notamment matériels financiers et humains. Alors, à la question de savoir si ces propriétaires, acteurs détiennent un budget voici ce que le graphique ci-dessous nous propose.



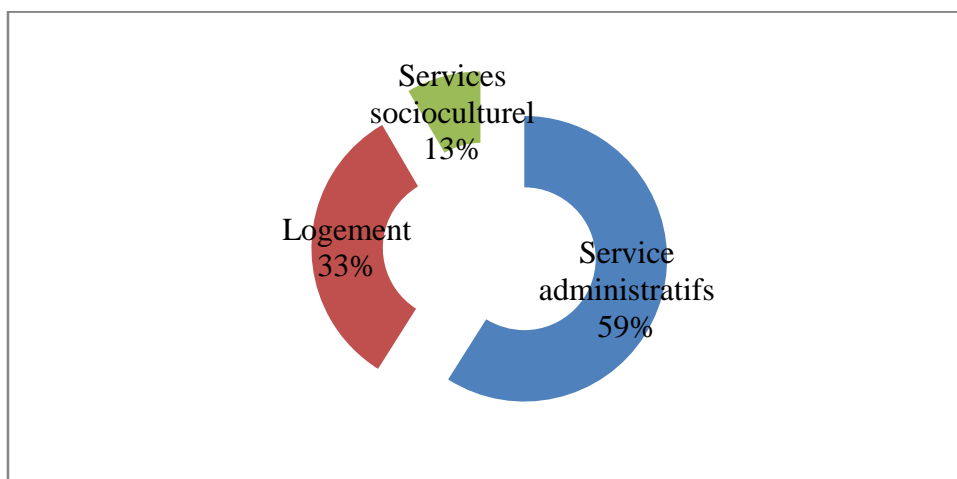
Source : Enquêtes de terrain de janvier 2016

Figure 18 : Budget pour l'entretien du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé

La lecture du diagramme ci-dessus nous fait état de lieu de la présence ou non d'un budget pour l'entretien du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé. De ce fait, il ressort que en fonction des différentes catégories les réponses des enquêtées diffèrent. En effet, en ce qui concerne l'Etat 15 personnes enquêtées pensent qu'il y'a un budget pour ces actions il s'agit par exemple du bâtiment qui abrite les services de la Cours Suprême dont le responsable chargé des affaires administratives affirme que « nous avons un budget, mais nous avons signé un contrat avec une société de la place pour s'attacher de leur service d'entretien ... » par contre 36 personnes de cette même catégorie pensent qu'il n'y a pas de budget mais les activités telles que peindre les murs et nettoyer sont pris en charge par le service qui occupe le bâtiment, mais en ce qui concerne les travaux de rénovation ils doivent au préalable faire des demandes à la hiérarchie expliquer le problème dans ce cas la hiérarchie s'en occupe pour régler le problème. C'est l'exemple du bâtiment qui abrite actuellement les services du Centre linguistique pilote de Yaoundé. Pour les religieux, 5 personnes enquêtées pensent qu'il existe un budget dont les fidèles et les élites locales sont appelés à contribuer lorsque les travaux de rénovation sont nécessaires. De plus en ce qui concerne les services de l'entretien, la paroisse et ses fidèles sont les principaux acteurs. Mais 8 personnes enquêtées pensent qu'ils ne reçoivent aucun budget de l'instance chargé des patrimoines au Cameroun.

IV. 2.4. Usage du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé

Les bâtiments coloniaux issus de l'administration allemande dans la ville de Yaoundé abritaient de grand service tels que : la première mairie de Yaoundé, la première assemblée nationale du Cameroun, pour ne citer que ceux-là. La figure ci-dessous nous présente les différents services actuels du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé en fonction de leurs différents propriétaires.



Source : Enquêtes de terrain de janvier 2016

Figure 19 : Services occupant le patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé

La lecture de ce diagramme circulaire fait apparaître trois grands services occupant ce patrimoine colonial dans la ville de Yaoundé. Le premier service le plus représenté est celui des services administratifs avec 56% de la population enquêtée, il est suivi par celui de logement des personnes avec 31% des enquêtés. En ce qui concerne les services socioculturels 13% de la population enquêtée pensent que ce patrimoine est utilisé dans le domaine culturel. De ce fait, il ressort que les bâtiments du patrimoine colonial allemand de nos jours sont encore d'une grande utilité publique d'où le besoin pour les différents acteurs de bien conserver ces biens léguer.



**CHAPITRE V : IMPACT DE LA VALORISATION DU
PATRIMOINE COLONIAL ALLEMAND DANS LE
DEVELOPPEMENT DU TOURISME A YAOUNDE**

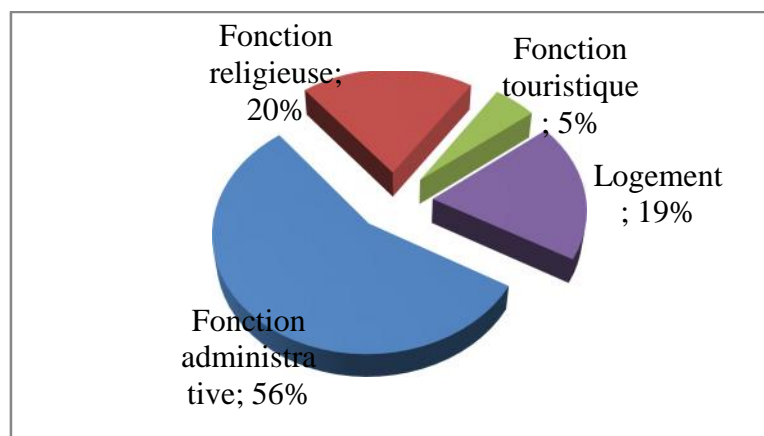
La valorisation du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé peut avoir des conséquences capitales. Il est important pour nous de relever les différents impacts de la mise en valeur du patrimoine colonial allemand sur le plan touristique et économique. Ce chapitre nous présente les conséquences que peut avoir la mise en valeur de ce patrimoine sur le plan touristique, économique et culturel en fonction des stratégies adoptées par les acteurs en charge de la gestion du patrimoine et du développement du tourisme au dans la ville de Yaoundé.

V.1. IMPACT DE LA VALORISATION DU PATRIMOINE COLONIAL ALLEMAND DE LA VILLE DE YAOUNDE SUR LE DEVELOPPEMENT DU TOURISME

Le patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé constitue un potentiel touristique capable de favoriser le développement du tourisme à Yaoundé. En effet, les politiques de conservation, d'embellissement et de valorisation de ce patrimoine ont un impact très important sur le développement du tourisme dans ces différents sites coloniaux allemands, et le développement économique de la ville à travers la mise en place des infrastructures devant accueillir les touristes. Pour évaluer l'impact de la valorisation du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé, nous avons fait une étude sur les différentes fonctions actuelles de ce patrimoine colonial allemand dans la ville aux sept collines.

V.1.1. Les différentes fonctions actuelles du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé

Les bâtiments coloniaux de l'administration coloniale allemande dans la ville de Yaoundé abritaient de grand service tels que : la première mairie de Yaoundé, la première assemblée nationale du Cameroun, pour ne citer que ceux-là. La figure 23 ci-dessous nous présente les différentes fonctions actuelles du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé en fonction de leurs différents propriétaires.



Source : Enquêtes de terrain de janvier 2016

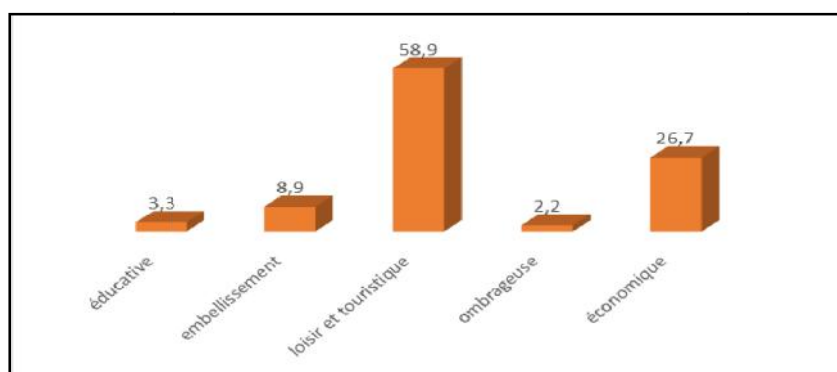
Figure 20: Fonctions actuelles du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé

La lecture de cette figure fait apparaître quatre grandes fonctions de ce patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé. La première fonction la plus représentée est celle des services administratifs. En effet la plus part de ces bâtiments sont abrites les services administratif c'est le cas avec le bâtiment de la cours suprême ou encore celui de la délégation régionale du tourisme du centre. Cette fonction est suivit par celle de logement des personnes et la fonction socioculturelle qui abrite les édifices religieux tels que l'église St Laurent de

Mvolyé. En ce qui concerne la fonction touristique, celle-ci n'est pas aussi importante que toutes les autres fonctions. C'est ce que semble illustrer les propos du curé de la paroisse de Mvolyé lors de nos enquêtes de terrain qui nous faisait comprendre que : « *le Cameroun n'a pas la culture de la valorisation touristique du patrimoine, tous ces bâtiments devraient être des sites touristiques biens aménagés* ». De ce fait, il ressort que l'utilisation du patrimoine colonial allemand est accentuée sur les fonctions administratives, de logement et socioculturelles. En revanche la fonction touristique existe mais elle n'est pas prise en compte pour le développement du tourisme.

V.1.2. Les fonctions touristiques du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé

La valorisation du patrimoine colonial allemand à travers les différentes actions des acteurs de la gestion de ce patrimoine ont un impact sur le plan touristique. Le diagramme ci-dessous nous présente les principales fonctions touristiques du patrimoine colonial allemand selon la population enquêtée.



Source : Enquêtes de terrain de janvier 2016

Figure 21 : Fonctions touristiques du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé

La figure ci-dessus nous présente les différentes fonctions touristiques que le patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé fait l'objet. En effet, nous avons la fonction de loisir et touristique que la population enquêtée met en avant. C'est le cas du centre linguistique pilote de Yaoundé dont l'un des employés chargé de cours affirme que : « *on peut estimer à plus de 100 visiteurs par an, mais la plupart sont influencés par notre service de sécurité qui ne permet pas à tous les individus d'y entrer* » elle est suivie de la fonction économique. A propos de cette fonction de bon nombre d'enquêtés pensent que la valorisation de ce patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé peut avoir des retombées économiques. De plus, nous avons l'embellissement de la ville, elle est suivie par la fonction éducative que un employé des archives nationales affirme que : « *les bâtiments coloniaux doivent être entretenus pour plusieurs raisons. Ils peuvent servir de lieux d'excursionnistes pour les enseignants et les élèves afin de mieux comprendre une leçon* »

Le diagramme ci-dessus nous fait comprendre que la valorisation du patrimoine colonial allemand a un impact sur le développement du tourisme à travers les différentes fonctions comme celles de loisirs et touristiques.

Ce patrimoine architectural allemand dans la ville de Yaoundé abrite en fonction des différents propriétaires les services qui influencent le développement des activités touristiques au sein de ces différents sites. Les cartes ci-dessous nous localisent ce patrimoine bâti en fonction des services liés à la culture et au tourisme et les services non liés à la culture et au tourisme. Ceci nous amène à parler des avantages économiques de la valorisation de ce patrimoine colonial allemand sur le plan touristique.

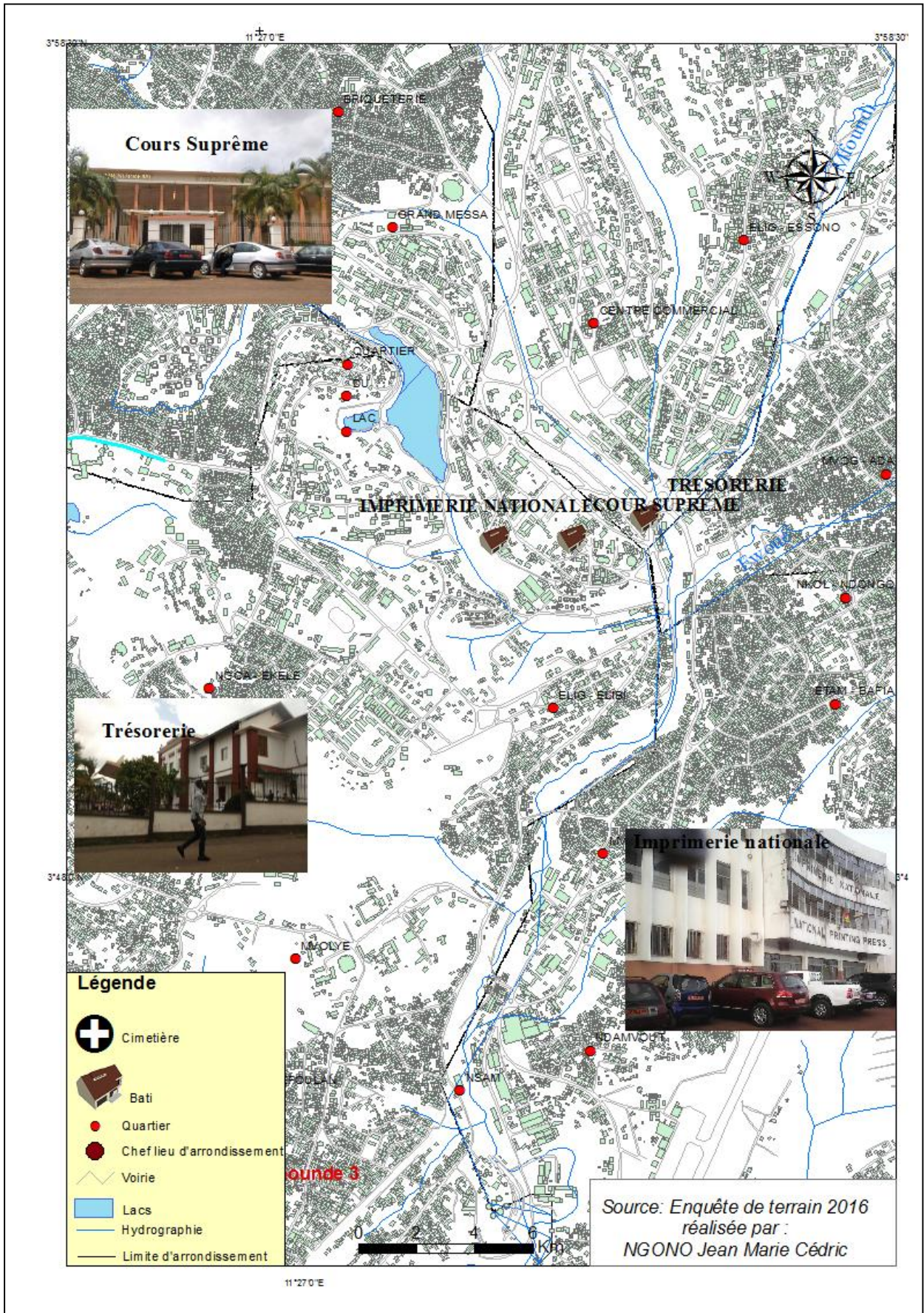


Figure 22 : Patrimoine colonial allemand abritant les services administratifs non liés à la culture et au tourisme dans la ville de Yaoundé

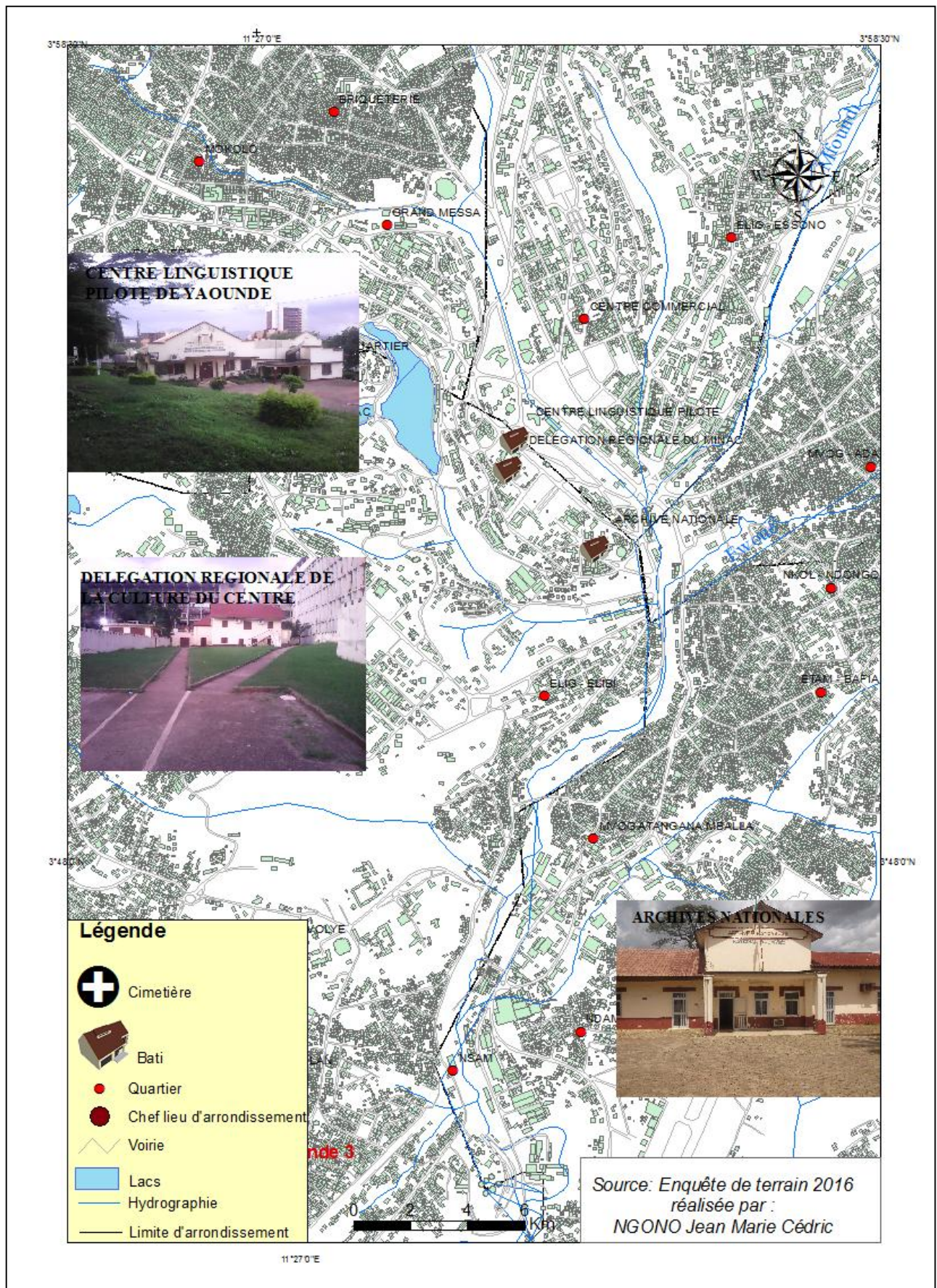
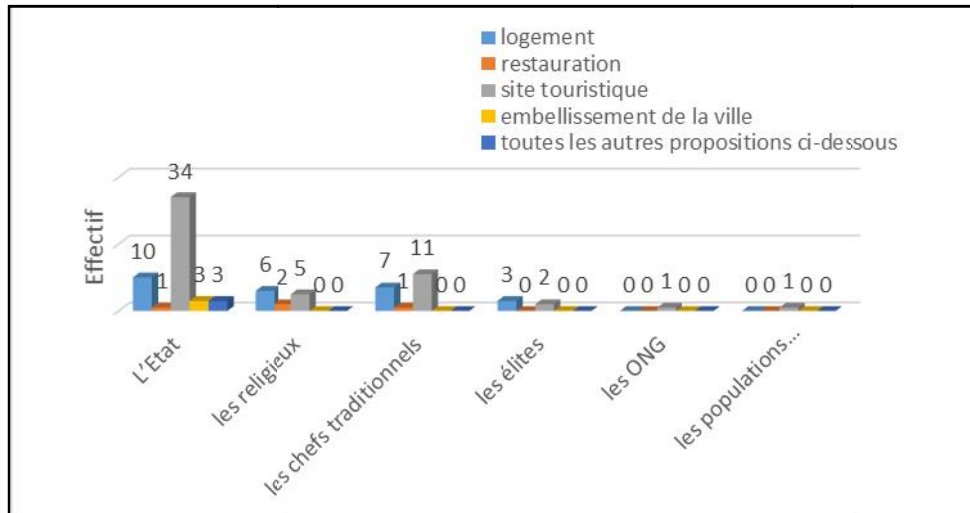


Figure 23 : Patrimoine colonial allemand abritant les services administratifs liés à la culture et au tourisme dans la ville de Yaoundé

V.1.3. Impact touristique de la valorisation du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé sur le plan économique

La valorisation du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé a un impact sur le plan économique. La figure ci-dessous nous présente ce scénario, bien que la plupart de ces patrimoines du moins ceux qui abritent les services administratifs ne soient pas disposés à la pratique du tourisme ou aux visites guidés.

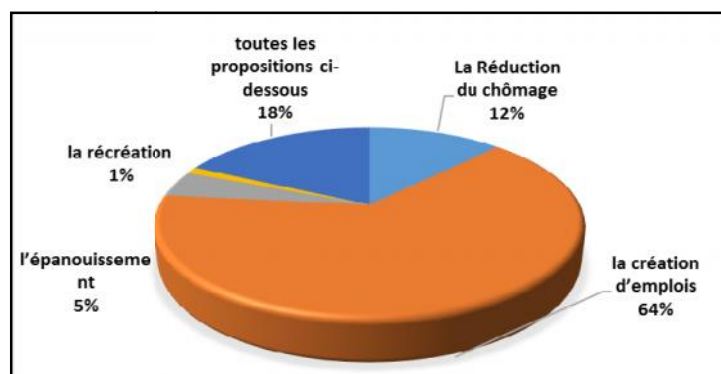


Source : Enquêtes de terrain de janvier 2016

Figure 24 : Impact économique de la valorisation du patrimoine colonial allemand à Yaoundé

La lecture de cette figure nous montre que le patrimoine colonial constitue un potentiel touristique pour l'Etat, les religieux, les chefs traditionnels et les populations locales capables d'assurer le développement du tourisme et par conséquent le développement économique à travers les sites touristiques, l'embellissement de la ville, le logement et la restauration. En effet, la fréquentation des différents sites touristiques coloniaux allemands vont favoriser le développement économique à travers la mise en place des infrastructures touristiques telles que les hôtels, les restaurants, les centres de santé. La valorisation de ce patrimoine colonial allemand a également un impact sur la population de la ville de Yaoundé.

La valorisation de ce patrimoine colonial peut également avoir un impact sur la vie économique des populations de la ville de Yaoundé. Ceci peut être observé sur la figure 8 ci-dessous.



Source : Enquêtes de terrain de janvier 2016

Figure 25 : Impact de la valorisation touristique du patrimoine colonial allemand

La figure 29 ci-dessus nous présente l'impact de la valorisation du patrimoine colonial allemand sur la vie économique de la population de Yaoundé. Cet impact peut être visible sur la création d'emploi qui constitue un avantage énorme. De ce point de vue, la mise en valeur d'un site touristique englobe un certain nombre d'acteur pour le bon fonctionnement de l'activité touristique. Ensuite nous avons la réduction du chômage. La réduction du chômage constitue un impact direct sur la valorisation du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé. En outre, l'épanouissement de la population est également évoqué comme un étant un impact de la valorisation de ce patrimoine. Mais une partie de cette population enquêtée évoque toutes ces raisons à savoir : la création d'emploi, la réduction du chômage, l'épanouissement et la récréation. Au regard de ce qui précède, il ressort que la valorisation du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé a un impact sur le développement du tourisme et de l'économie. Ceci nous amène à évoquer les différentes stratégies à mettre pour la mise en valeur de ces différents sites historiques attractifs.

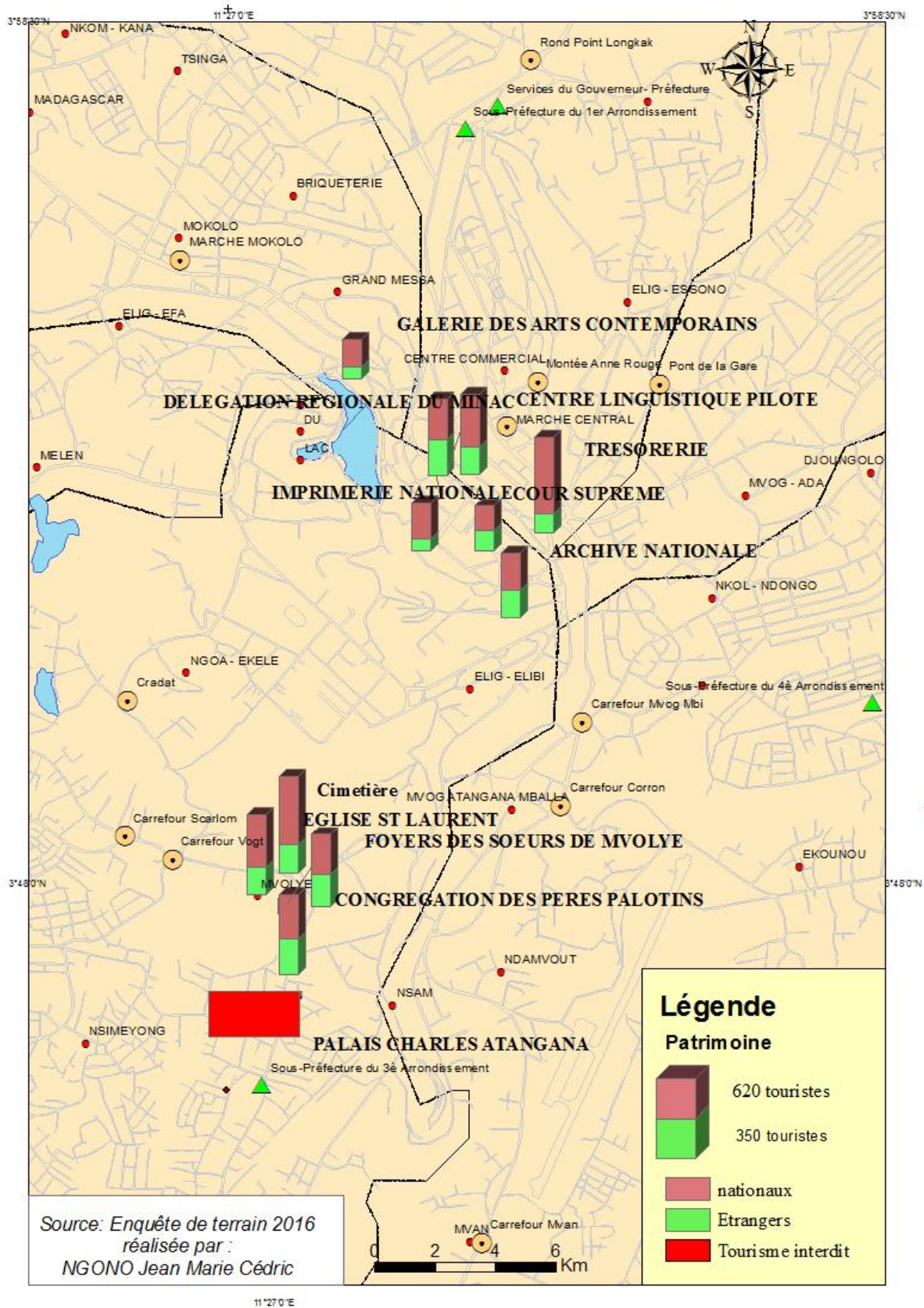


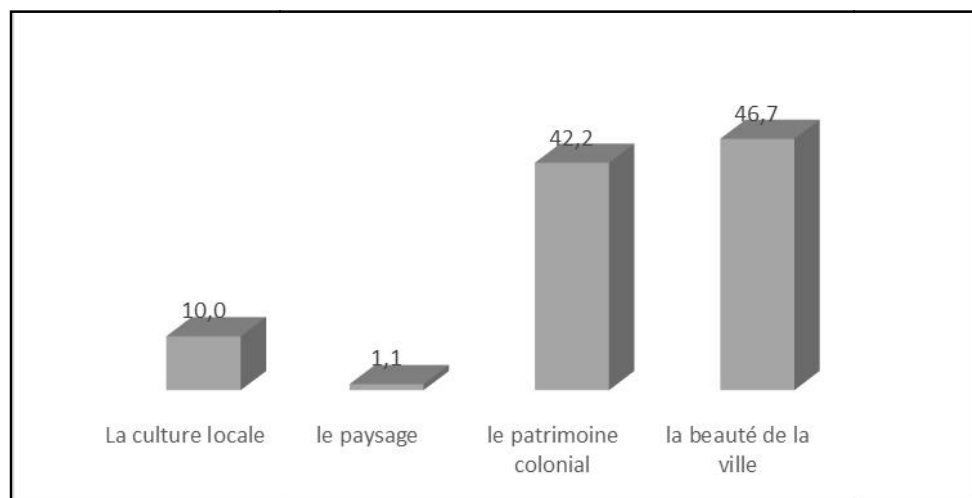
Figure 26 : Taux de fréquentation des touristes selon les sites de ce patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé

V.2. STRATEGIE DE VALORISATION DU PATRIMOINE COLONIAL ALLEMAND DANS LA VILLE DE YAOUNDE

Définir une stratégie de valorisation du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé pour favoriser le développement du tourisme, peut être considéré comme un projet majeur qui peut contribuer au développement du tourisme dans la capitale politique du Cameroun et ses environs. En effet, le patrimoine architectural allemand constitue une des multiples potentialités touristiques dont dispose cette ville. Mais, à travers les enquêtes menées sur le terrain restent méconnus sur le plan national et sur le plan international par les touristes.

V.2.1 Identification des éléments du patrimoine susceptibles de contribuer au développement du tourisme

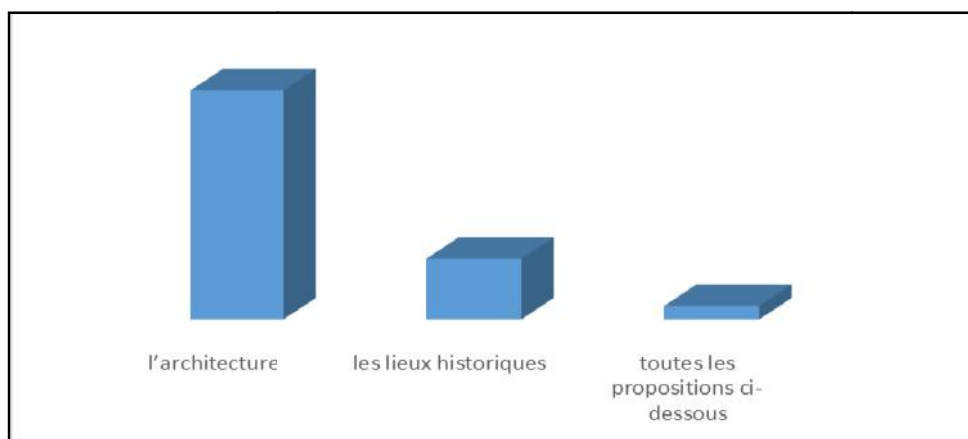
L'identification des différents patrimoines coloniaux allemands qui peuvent contribuer au développement du tourisme dans la ville de Yaoundé est un préalable nécessaire pour la mise en place de la stratégie de valorisation et de mise en tourisme de ces sites historiques. En effet, dans la relation patrimoine et tourisme, il faut trouver un équilibre qui puisse satisfaire l'offre et la demande **Lazzarotti O. (2003)**. De ce fait, la figure 30 ci-dessous nous propose une lecture des sites culturels attractifs pouvant motiver les différents acteurs à élaborer les stratégies de valorisation du touristique de ce patrimoine.



Source : Enquêtes de terrain de janvier 2016

Figure 27 : Principaux atouts du développement du tourisme à Yaoundé

La lecture de la figure ci-dessous nous montre par ordre d'importance les différents éléments qui peuvent contribuer à la mise en place d'une stratégie de valorisation du patrimoine colonial allemand et au développement du tourisme dans la ville de Yaoundé. En effet, 46,7 de la population enquêtée pensent que la ville elle-même constitue le premier potentiel capable de contribuer au développement du tourisme. Par contre, 42,2 des populations enquêtées affirment que le patrimoine colonial en général et le patrimoine colonial allemand en particulier constitue un atout touristique capable de favoriser le développement économique des populations de la ville de Yaoundé. En ce qui concerne les différents éléments du patrimoine qui contribuent au rayonnement touristique de la ville de Yaoundé, la figure ci-dessous illustre leur degré d'attractivité.



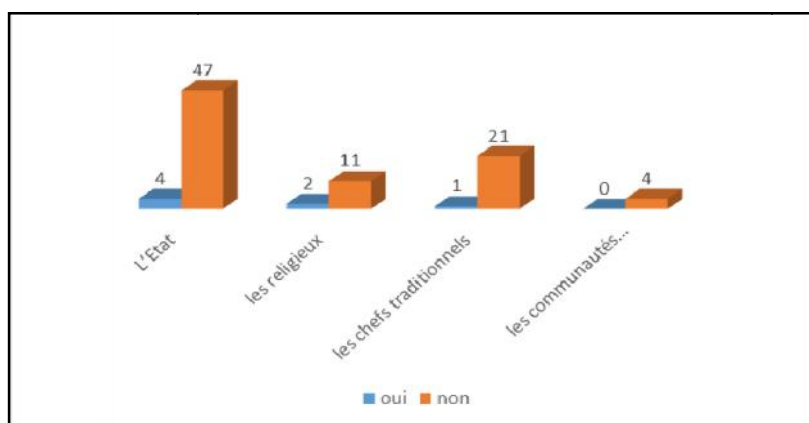
Source : Enquêtes de terrain de janvier 2016

Figure 28 : Principaux atouts du patrimoine colonial allemand liés au développement du tourisme à Yaoundé

D'après la figure 31 ci-dessus, parmi les éléments du patrimoine colonial allemand qui contribuent au rayonnement de la ville de Yaoundé, nous avons en premier lieu l'architecture de ces bâtiments qui a ses traits caractéristiques et s'avère plus attrayant pour de nombreux touristes. Ensuite, viennent les lieux historiques qui sont aussi attractifs, mais, ils restent peu connus par le grand public et par les touristes. Cette situation nous amène à évoquer l'état actuel de la valorisation touristique du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé.

V.2.2 L'état actuel de la valorisation touristique du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé

A l'exemple de quelques sites mis en valeur tels que le musée national qui n'est pas un architectural allemand mais plutôt français, peut-on répondre à la question de savoir si ce patrimoine colonial est suffisamment valorisé ? La réponse à cette question peut être tirée sur la figure 32 ci-dessous.



Source : Enquêtes de terrain de janvier 2016

Figure 29 : L'état de la valorisation touristique du patrimoine colonial allemand

La lecture de la figure 32 ci-dessus nous présente les différentes opinions sur l'état actuel de la valorisation du patrimoine colonial allemand à travers les acteurs en charge de ce patrimoine. Cependant, il faut remarquer que ces populations à travers les différentes catégories ont des avis aussi semblables. En ce qui concerne la catégorie des enquêtés se rapportant à l'Etat, plus de 45 personnes pensent que ce patrimoine n'est pas suffisamment

utilisé ni valorisé à des fins touristiques. Par contre, seul une proportion d'environ 5 personnes dit qu'il est suffisamment valorisé. Au niveau des religieux, le scénario est presque le même avec environ une dizaine d'enquêtés qui affirment que ce patrimoine colonial allemand n'est pas suffisamment valorisé contre une population enquêtée de moins de 5 personnes qui pensent plutôt qu'il est valorisé. Ensuite, les chefs traditionnels vont dans le même sens que les précédents avec plus de 15 personnes enquêtées qui soulignent la négligence de tels atouts par les propriétaires et les pouvoirs publics. Les populations locales malgré leur faible représentativité sont du même avis que les catégories précédentes. De cette figure 32, il ressort que, le patrimoine colonial allemand n'est pas suffisamment valorisé pour un développement touristique. Mais quelles sont les différentes raisons de cette non prise en compte des atouts touristiques durables que dispose la ville de Yaoundé.

V.3. LES PROBLEMES LIÉS A LA VALORISATION DU PATRIMOINE COLONIAL ALLEMAND DANS LA VILLE DE YAOUNDE ET LEURS CONSEQUENCES

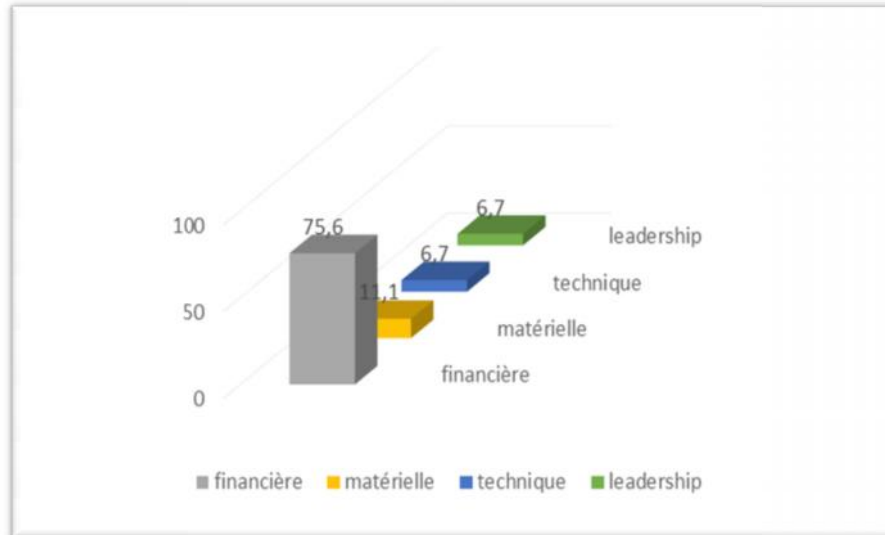
Les acteurs impliqués dans la politique de gestion, de conservation et de valorisation du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé sont confrontés à un certain nombre de difficultés qui sont visibles sur le terrain.

V.3.1. Les problèmes liés à la valorisation touristique du patrimoine colonial allemand

Parmi les différents problèmes que rencontrent les différents acteurs en charge de la gestion du patrimoine et du développement du tourisme dans la ville de Yaoundé nous avons : les problèmes économiques et les problèmes politiques.

V.3.1.1. Les problèmes économiques

C'est l'un des principaux problèmes que connaissent les différents acteurs de la gestion du patrimoine colonial dans la ville de Yaoundé. En effet, d'après Mr BITIAGA professeur au centre linguistique pilote de Yaoundé « *le bâtiment abrite un service lié à la culture, mais n'est pas un site valorisé pour le tourisme. Nous ne recevons aucun budget pour la valorisation touristique du site. Par contre en ce qui concerne l'entretien du bâtiment l'Etat s'en occupe après qu'on ait soumis des demandes pour les besoins d'entretien* » selon les informations collectées sur le terrain, ils ne reçoivent pas un quelconque appui financier des différents ministères concernés notamment le MINTOUL et le MINAC. En revanche les opérations d'entretien ou de restauration sont initiées par les services de la présidence de la république en ce qui concerne le centre linguistique pilote. L'absence de moyens financiers constitue l'un des problèmes majeurs de la valorisation de ce patrimoine colonial allemand. Ce pendant les financements alloués aux différents services que ce patrimoine abrite ne concerne pas le volet de la valorisation touristique, mais plutôt l'entretien, la conservation et l'embellissement. C'est le cas du Centre linguistique pilote de Yaoundé ou du bâtiment qui abrite la Cours suprême. La figure 33 ci-dessous illustre ces différents problèmes liés à la valorisation touristique du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé.



Source : Enquêtes de terrain de janvier 2016

Figure 30 : Problèmes économiques liés à la valorisation touristique du patrimoine colonial allemand

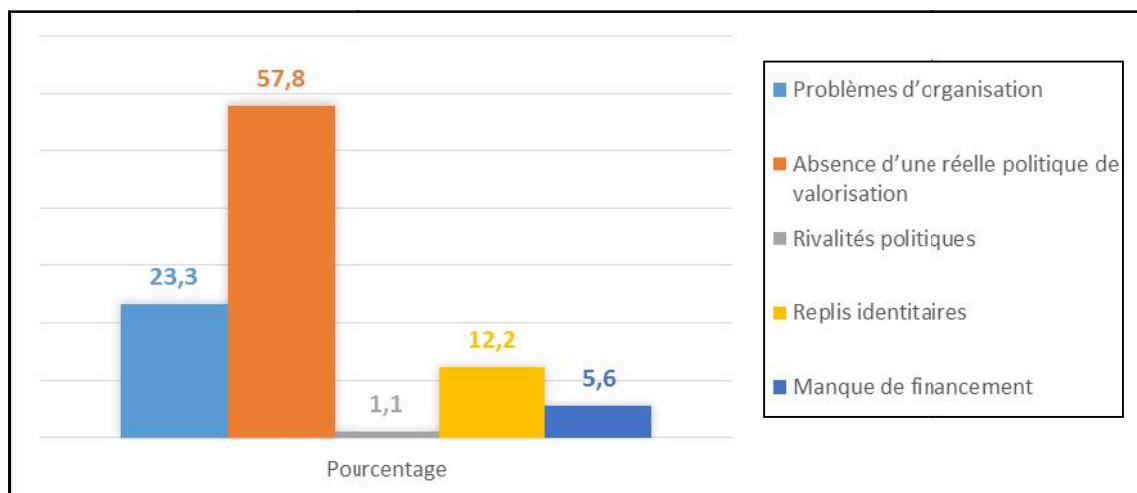
La figure ci-dessus nous présente les différents problèmes économiques liés à la valorisation touristique du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé. En effet, parmi ces problèmes on peut citer : l'absence de moyen financier. C'est le plus crucial avec près de 75,6% évoqués par les enquêtés, il est suivi par les difficultés matérielle avec 11,1% de la population enquêtée. On observe également les problèmes d'ordre technique évoqués par 6,7% de la population enquêtée, puis les problèmes de leadership entre les différents acteurs de la gestion du patrimoine culturel et ceux du tourisme d'une part et, les membres de la famille d'autre part en ce qui concerne les biens privés.

En somme, la valorisation touristique du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé connaît de nombreux problèmes économiques parmi lesquels : les problèmes financiers ; les problèmes matériels ; les problèmes techniques de maintenance et d'entretien. Toutes ces difficultés ne favorisent pas la valorisation des différents bâtiments en sites touristiques rentables. Mais en plus de ces problèmes les acteurs et les propriétaires évoquent également les problèmes politiques comme un frein à la valorisation touristique de ce patrimoine colonial allemand.

V.3.1.2. Les problèmes politiques

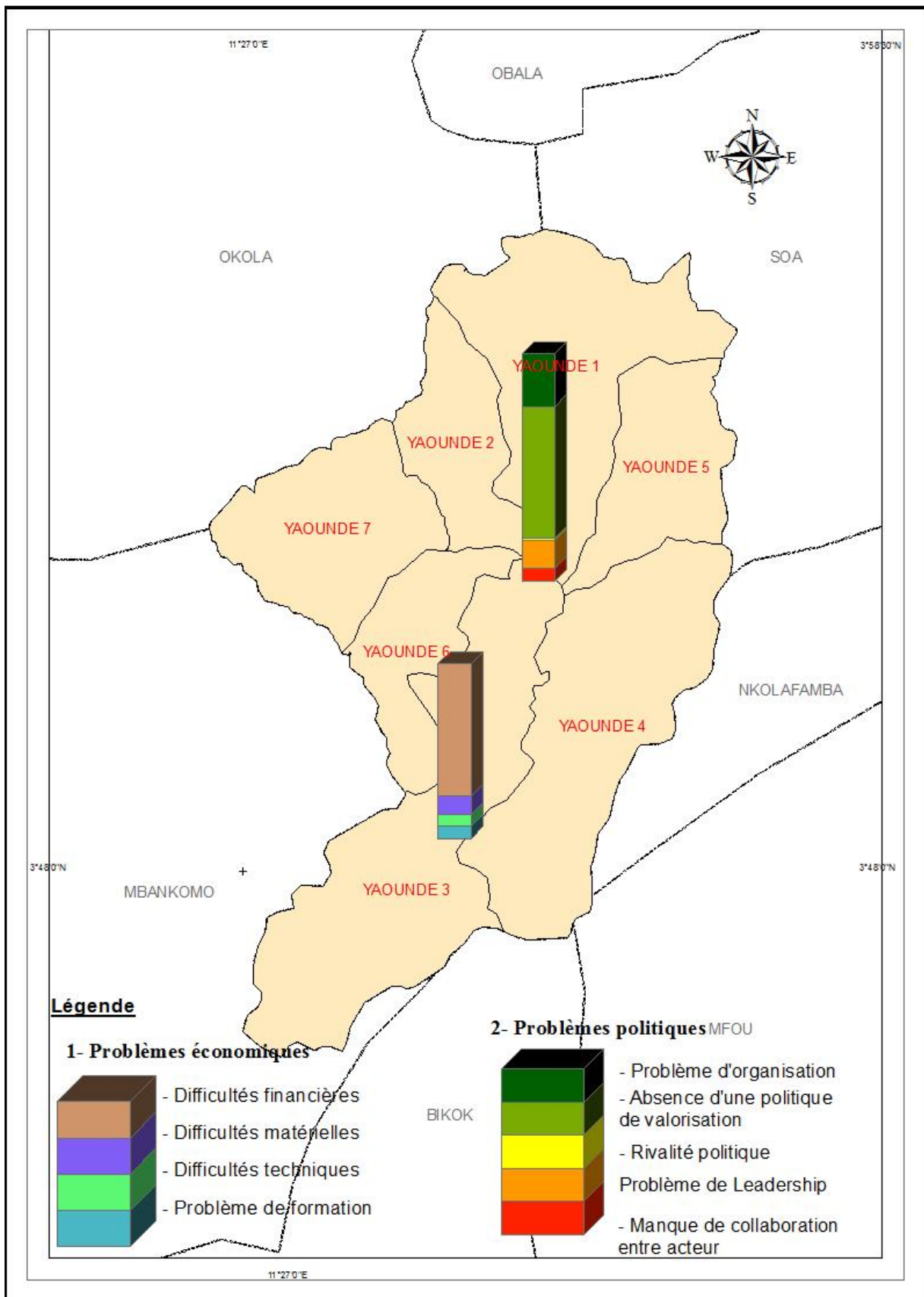
Parmi les problèmes politiques évoqués par ces acteurs, nous avons entre autre l'absence d'une réelle politique que signalent les principaux détenteurs du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé avec un taux de 57,8% des entretiens. C'est ce que affirme Mr KOASGUE Serge en service au archive nationale « les bâtiments coloniaux doivent également être protégés comme ces archives que nous conservons ici, mais la politique de valorisation mise en œuvre ne correspond pas aux attentes que peuvent avoir ces bâtiments riches et rare de la ville de Yaoundé. Et, parmi les raisons évoquées nous avons la protection des lieux de services administratifs qui ne doivent pas être fréquentés comme des lieux touristiques, certains de ces sites ou bâtiments sont protégés par des barrières qui empêchent les touristes d'accéder à ces lieux. En outre, nous avons également les problèmes d'organisations et de rivalités politiques avec respectivement 23,3% et 1,1% des personnes

enquêtées évoquent une absence de synergie d'action le MINAC et le MINTOUR sur les compétences des différentes administrations ministérielles concernant la gestion et la valorisation touristique de ce patrimoine colonial. Enfin, le repli de la société et le manque de financement de la part des institutions en charge de la gestion du patrimoine culturel et ceux en charge du tourisme.



Source : Enquêtes de terrain de janvier 2016

Figure 31 : Problèmes politiques liés à la valorisation touristique du patrimoine colonial allemand



Source : Enquêtes de terrain de janvier 2016

Figure 32 : Problèmes politiques et économiques liés à la valorisation touristique du patrimoine colonial allemand

En somme, la valorisation du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé est a un impact majeur sur le développement du tourisme du tourisme, sur l'amélioration des condition de vie des population à travers la réduction du chômage. Cependant, cette valorisation nécessite la mise en place des politiques et des stratégies adéquates qui intègrent les différents acteurs. Or, la valorisation du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé fait face à de multiples problèmes d'ordre économique et politiques qui ne favorise pas une meilleure valorisation de ce potentiel touristique qu' on retrouve dans la ville de Yaoundé. Ceci nous conduit directement sur la troisième partie qui concerne la vérification des hypothèses, critique des résultats et recommandations.

**TROISIEME PARTIE: VERIFICATION DES
HYPOTHESES, CRITIQUES DES RESULTATS ET
RECOMMANDATIONS**



**CHAPITRE VI : VERIFICATION DES
HYPOTHESES ET CRITIQUES DES RESULTATS**

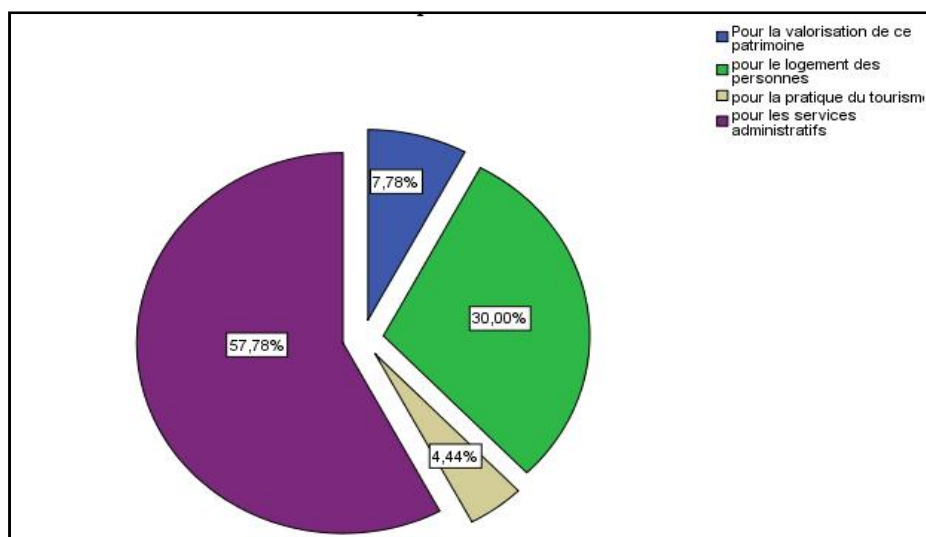
Dans ce chapitre, il est question pour nous de présenter nos résultats de recherche à travers des hypothèses formulées au départ. Ladite présentation consistera à vérifier les trois hypothèses émises au début de notre recherche. Lesquelles sont logiquement issues des trois questions préalablement posées à savoir : quelle est la typologie du patrimoine colonial allemand susceptible de contribuer au développement du tourisme dans la ville de Yaoundé ? Quels sont les acteurs et les atouts socio-économiques induits par le patrimoine colonial allemand dans le développement du tourisme dans la ville de Yaoundé ? Comment valoriser le patrimoine colonial allemand pour permettre le développement du tourisme et la protection de l'histoire nationale ?

VI.1. VERIFICATION DE LA PREMIERE HYPOTHESE

VI.1.1. Hypothèse 1 : La ville de Yaoundé dispose d'un patrimoine colonial allemand valorisé et non valorisé

Selon cette hypothèse, la diversité du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé n'est pas suffisamment valorisée. En effet, la diversité des acteurs, des propriétaires de ce patrimoine fait intervenir un grand nombre de service dont ce patrimoine colonial abrite. Il ressort de ce fait qu'en fonction du type de service que ce patrimoine abrite la valorisation touristique est plus ou moins présente ou absente. Ainsi, on peut distinguer plusieurs types de services notamment les services administratifs liés directement au MINAC et au MINTOUR, ici on observe dans une moindre mesure une valorisation touristique avec pour conséquence les visites d'un certain nombre de sites par les touristes. C'est le cas du musée national qui constitue l'un des principaux sites touristiques de la ville de Yaoundé avec plus de 500 touristes par an mais, il ne fait pas partir du patrimoine colonial allemand. nous avons également la délégation régionale du tourisme du Centre qui est également un site colonial allemand bien entretenu et qui fait l'objet de nombreuses visites par an , les responsables estiment à plus de 100 visiteurs par ans, à cette liste on peut encore ajouter le centre linguistique pilote qui accueille de nombreux camerounais et étrangers pour l'apprentissage du français et de l'anglais. Il faut cependant noter que les deux derniers sites évoqués ne sont pas aménagés pour le tourisme comme dans le cas du musée national mais abritent les services de ces acteurs.

Par contre, les services administratifs liés à d'autres ministères comme celui de la justice, celui des postes et télécommunication ou encore celui de l'économie, ces sites ne sont pas fréquentés au même titre que ceux cité plus haut. La principale raison étant qu'ils n'offrent pas les fonctions touristiques, seulement les fonctions administratives.



Source : Enquêtes de terrain de janvier 2016

Figure 33 : Fonction du patrimoine colonial allemand

A travers cette figure 36 ci-dessous nous pouvons dire que, le patrimoine colonial allemand en tant que site touristique dans la ville de Yaoundé est plus ou moins valorisé pour la pratique du tourisme. Plusieurs raisons sont à l'origine de cette situation à savoir la diversité de propriétaires, des acteurs et des services que ce patrimoine colonial allemand abrite. Ainsi, dans cette figure, 57% des personnes enquêtées affirment que la principale fonction de ce patrimoine colonial allemand constitue celles des services administratifs. Cette fonction se justifie par le fait que l'Etat est détenteur de 97% de ce patrimoine et les services que ce patrimoine abrite ne sont pas ceux qui permettent l'affluence des populations autour de ces sites historiques.

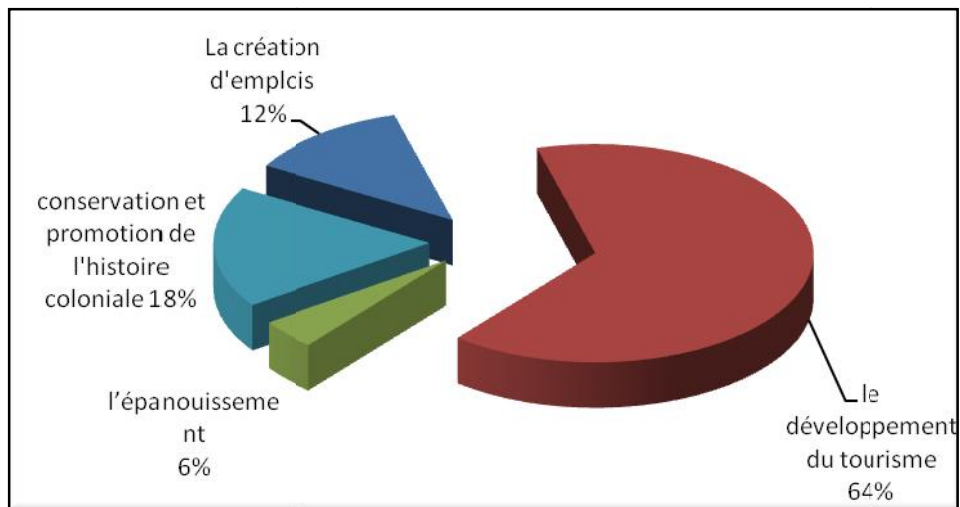
En outre, on observe plutôt un partage d'opinion entre les différentes opinions qui concerne respectivement la valorisation de ce patrimoine, la pratique du tourisme et le logement des personnes.

Nous pouvons à cet effet dire que cette hypothèse a été validée. Dans la mesure où le patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé a un certain nombre de propriétaires et de gestionnaires et qu'il abrite un grand nombre de service qui ne cadre pas toujours avec ceux de la culture et du tourisme. Celle-ci nous amène à la vérification de la seconde hypothèse qui porte sur la valorisation du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé contribue au développement du tourisme, à la conservation et à la sauvegarde de notre histoire coloniale.

VI.1.2. Hypothèse 2 : La valorisation du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé contribue au développement du tourisme, à la conservation et à la sauvegarde de notre histoire coloniale

D'après cette hypothèse, il s'agissait de montrer que la valorisation du patrimoine colonial allemand est un acte qui contribue au développement du tourisme culturel, à la conservation et à la sauvegarde de l'histoire coloniale de la ville de Yaoundé et du Cameroun. Il ressort de nos enquêtes de terrains que la valorisation d'un certain nombre de ces sites favorise le développement du tourisme dans la ville de Yaoundé. Selon les chiffres officiels obtenus de la délégation du ministère du tourisme sur les 100 touristes qui visitent la ville de Yaoundé 50% pratique le tourisme culturel avec pour ambition de connaître l'histoire du

Cameroun en passant par le musée national, le Centre linguistique pilote de Yaoundé, le palais de Charles Atangana et bien d'autres sites.



Source : Enquêtes de terrain de janvier 2016

Figure 34 : Impact de la valorisation du patrimoine colonial allemand

La valorisation du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé a un grand nombre d'impacts qui se traduisent par la mise en place d'un certain nombre d'activités économiques, culturelles et touristiques. Selon les populations, les principaux impacts sont le développement du tourisme avec 64 pourcent, la conservation et la promotion de l'histoire nationale dont 18 pourcent, la création des emplois qui peuvent réduire le taux de chômage avec 12 pourcent et l'épanouissement ou de développement des activités de loisirs. Selon ces populations les principaux facteurs de cet impact sont notamment le nombre restreint de ces édifices, la qualité des matériaux utilisés, l'architecture et ce sont également des lieux historiques qui nécessitent un temps d'arrêt pour les touristes.

Toutes ces raisons montrent l'importance de la valorisation du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé et le développement du tourisme qui font du couple patrimoine et tourisme une source de création d'emplois et de développement économique dans notre pays.

De ce fait, La valorisation du patrimoine culturel favorise le développement du tourisme et par conséquent le développement économique et la création d'emplois. Cependant, elle est limitée par un certain nombre d'obstacle.

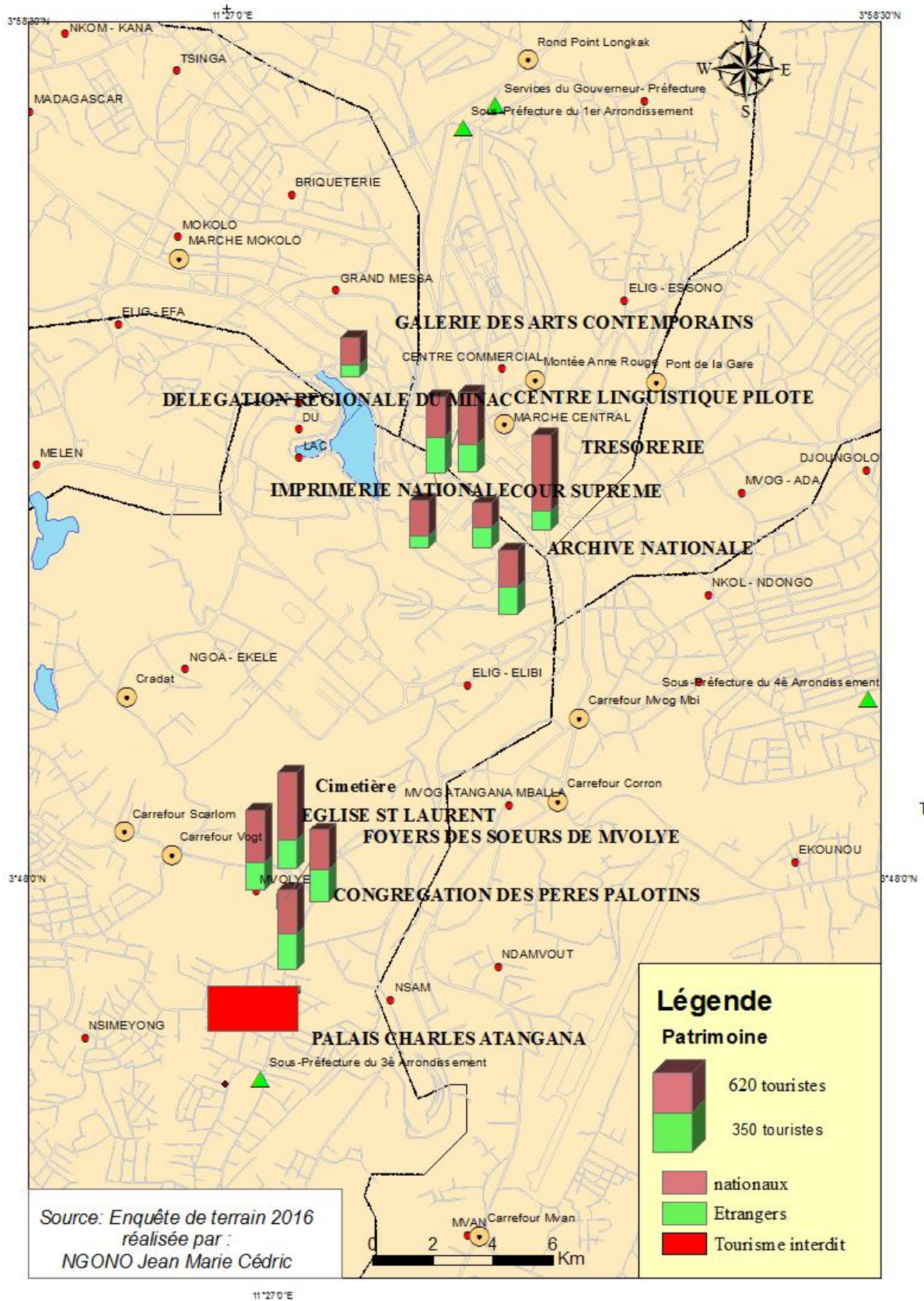
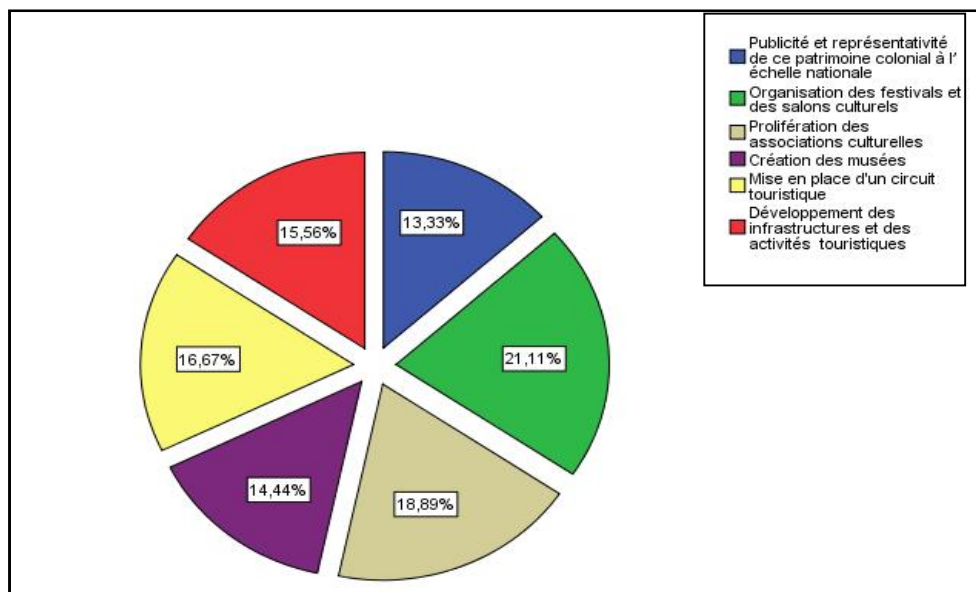


Figure 35 : Taux de fréquentation des différents sites de patrimoine colonial allemand

VI.1.3. Hypothèse 3 : La mise en place des stratégies de valorisation du patrimoine colonial constituent un atout capable d'impulser le développement du tourisme dans la ville de Yaoundé

Selon les populations, à la question de savoir si le patrimoine colonial allemand est suffisamment valorisé par une réelle politique de développement, le graphique ci-dessous nous montre que 62% de cette population disent non car elles pensent que ce patrimoine n'est pas suffisamment valorisé pour être des sites touristiques attractifs. De plus les sites qui sont entretenus sont valorisés pour des services autres qu'administratifs, religieux, et de logements. Mais 37,8% de la population enquêtée affirme que ce patrimoine est soutenu par une réelle politique de valorisation mais qui est mise en œuvre de manière progressive compte tenu des difficultés que font face les différents acteurs de la gestion de ce patrimoine.

Cette information est capitale dans la mise en place des stratégies de développement du tourisme dans la ville de Yaoundé à travers la valorisation du patrimoine colonial allemand. Parmi les différentes stratégies envisagées pour la valorisation du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé par la population enquêtée, nous avons la mise en place d'un circuit touristique avec 16,67 pourcent qui permet de mettre en valeur les différents sites touristiques et les ouvrir au grand public. Ensuite, nous avons le développement des infrastructures et des activités touristiques dont 15,56 pourcent estime que c'est une meilleure façon de valoriser le patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé dans la mesure où certains de ces bâtiments sont abandonnés ou abritent des services qui ne cadrent ni avec la valorisation de la culture ni du tourisme. En outre, on note également 14,44 pourcent qui pensent qu'on peut également créer d'autres musées qui serviront de sites touristiques comme le musée national qui fait l'exception et dont l'exemple doit être copié pour valoriser les autres sites qui sont abandonnés ou moins valorisés. Mais celle-ci est suivie par une politique basée sur la publicité et la représentativité de ce patrimoine à l'échelle locale, nationale et internationale avec près de 13,33 pourcent de la population enquêtée, en utilisant les mass-médias pour informer le public sur la valeur touristique de ces sites historiques mal connus par le public. De plus, 18,89 pourcent pensent que le développement des associations culturelles autour de ces sites constitue également une autre stratégie de valorisation du patrimoine colonial dans la ville de Yaoundé. Enfin, on observe également un taux de 21,11 pourcent de la population enquêtée qui affirme que l'élaboration des politiques qui visent l'organisation des festivals et des salons culturels qui attirent souvent un grand nombre de touristes, ceux-ci étant toujours à la recherche des innovations grâce à l'esprit de curiosité. L'organisation de tels événements culturels pourraient contribuer à la valorisation du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé.



Source : Enquêtes de terrain de janvier 2016

Figure 36: Stratégies de la valorisation du patrimoine colonial allemand

VI.2. CRITIQUE DES RESULTATS

Dans la mesure où aucune œuvre n'est parfaite, il est important pour le chercheur de faire une balance des résultats de sa recherche obtenus, afin de relever les manquements observés lors de cette étude qui ont eu dans une moindre mesure un impact sur l'étude et qui devront être améliorés dans d'autres recherches.

VI.2.1. Au niveau de l'orientation du sujet

L'orientation de notre sujet de recherche qui porte sur la valorisation du patrimoine colonial allemand et le développement du tourisme dans la ville de Yaoundé n'a pas été chose aisée. Dans la mesure où ce thème comporte deux principales variables, l'opérationnalisation des variables a été une étape très importante pour pouvoir mesurer ces variables. Lesquelles ont permis d'obtenir les différents indicateurs utiles qui ont été mesurés sur le terrain dont sont issues les données quantitatives du phénomène étudié.

VI.2.2. Les limites méthodologiques

La méthodologie a été indispensable à la réalisation de cette étude, notamment à travers le type d'enquête à effectuer sur la collecte des informations sur le terrain. Cependant, cette méthodologie présente quelques manquements liés à la complexité de la population à enquêter.

VI.2.3. La détermination de l'échantillonnage

Le choix de l'échantillonnage sur lequel devait porter notre étude n'a pas été un travail aisé. En effet, à la suite de plusieurs méthodes d'échantillonnage parmi lesquels la méthode aléatoire qui ne correspondait pas à notre zone d'étude, nous avons objectivement choisi d'étudier les ménages la population parente de notre zone d'étude qui était minoritairement représentée par : les acteurs de la gestion du patrimoine culturel, les

employés des services administratifs des sites de patrimoine colonial allemand et les propriétaires de ce patrimoine. Cette technique a été à l'origine de nombreuses difficultés dans la mesure où les données statistiques sur le nombre d'acteurs, les employés des services administratifs des sites de patrimoine colonial allemand et les propriétaires de ce patrimoine, nous a obligé à procéder à un inventaire du nombre de patrimoine.

VI.2.4. La collecte des données

Les entretiens auprès des chefs services administratifs du patrimoine colonial allemand des communes d'arrondissements et des propriétaires du patrimoine colonial dans la ville de Yaoundé n'ont pas été aisés malgré la présence de notre attestation de recherche. Auprès des chefs services administratifs occupant le patrimoine colonial allemand par exemple, nous étions souvent confondus aux agents suspects qui veulent soutirer des informations sur la gestion de leur site et la pratique de leurs activités vis à vis des rapports qu'ils entretiennent avec l'Etat.

Nous avons également connu d'énormes difficultés dans l'accès aux informations et aux photos. Au niveau des photos par exemple il était strictement interdit de prendre des photos des bâtiments car, le contexte d'insécurité actuel a entraîné un climat d'absence de confiance entre les différents acteurs occupant les bâtiments des services publics et les populations qui n'ont rien à faire au sein de ces structures. De plus, parler du budget pour ces différents acteurs était un véritable tabou ce qui ne nous a pas permis d'avoir toutes les informations voulues.

En outre, avec la pression des exigences académiques (cours et stage pratique), la période consacrée à la collecte des données s'est avérée courte.

VI.2.5. Dépouillement et traitement des données

Comme évoqué dans les chapitres précédents, le dépouillement des données a été fait dans les logiciels SPSS 20 et Excel. Ces logiciels nous ont permis de faire un traitement automatique des données et de sortir un ensemble de figures utilisées pour illustrer nos propos. Mais le traitement des questions ouvertes a eu un problème, car il transforme toutes les questions en questions fermées. Plusieurs informations traduisant la libre expression des enquêtés sont devenues inutiles.

CHAPITRE VII : RECOMMANDATIONS

Au regard de l'importance culturelle dont fait le patrimoine colonial allemand et compte tenu de l'usage dont il en fait, il est important pour nous de faire des propositions pour une gestion durable, une gestion rentable du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé. En effet, ces recommandations sont adressées aux acteurs en charge du patrimoine culturel, par la suite aux propriétaires du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé.

VII.1. Pour une meilleure politique de valorisation touristique

- **Faire suivre au transfert de compétence un transfert de crédit**

Dans la mesure où le patrimoine colonial allemand constitue le patrimoine culturel du Cameroun, il est important que les acteurs en charge de la gestion du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé, les propriétaires du patrimoine colonial allemand et les communes d'arrondissement aient des budgets en matière de valorisation touristique du patrimoine culturel. Pour cela, nous proposons à l'Etat à travers les ministères impliqués dans la politique (MINAC, MINTOUR) de soutenir les acteurs en charge de la gestion et de la valorisation du patrimoine colonial, les propriétaires les communes avec un appui financier, matériel et même technique.

De plus, pour une valorisation touristique des bâtiments coloniaux allemands dans la ville de Yaoundé, il faut attribuer à différents bâtiments, d'autres services autres qu'administratifs, plutôt des fonctions qui permet la visite d'un grand public et des touristes. Les services administratifs tels ceux de la cour suprême, ou encore de la trésorerie ne cadrent pas avec celle du tourisme. Dans ce cas, la création des musées peut être plus adéquate pour une meilleure valorisation touristique.

- **Recadrer les domaines de compétences entre le MINAC et le MINTOUL**

L'absence d'une réelle synergie entre le Ministère de la culture et le Ministère du tourisme et des loisirs est un véritable handicap dans la mise en place d'une réelle politique de valorisation touristique du patrimoine colonial allemand. En effet, on note une absence de coordination sur la gestion des questions liées au patrimoine culturel qui constitue également des sites touristiques important donc regorge notre pays. Dans ce cas, nous proposons à l'Etat de redéfinir les domaines de compétences de ces deux acteurs afin d'éviter l'inertie, le manque d'innovation par conséquent de maximiser les revenus tant bien sur le domaine de la culture qu'au niveau du tourisme.

- **Promouvoir une collaboration entre les différents acteurs**

L'absence de Platte forme sectorielle entre le MINAC, le MINTOUR et les propriétaires privés freine la mise en place d'une politique de valorisation touristique de ce patrimoine. A cet effet, nous leurs suggérons de travailler en étroite collaboration avec les propriétaires privés de ce patrimoine pour leur apporter de leur cela permettra d'obtenir des résultats encourageant.

La mise en place d'une stratégie de valorisation touristique et gestion du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé

VII.2. La mise en place d'une base de données géographique

La création d'une base de données géographique constitue également une stratégie de valorisation touristique du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé. En effet, une base de données géographique, peut contribuer à accroître le nombre de touriste dans la ville de Yaoundé. Cette base de données va informer les touristes dans la destination du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé.

- **La base de données géographique : un outil pour la gestion du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé**

La conception d'un SIG n'est pas évidente car elle nécessite une organisation à mettre en place. En effet, de la phase de conception qui nécessite des méthodes permettant de mettre en place un modèle sur lequel on va s'appuyer, à la modélisation qui consiste à créer une représentation virtuelle de la réalité pour ressortir les points essentiels auxquels on s'intéresse. Pour cela il sera question de choisir un type d'analyse parmi tant d'autres. Mais la méthode MERISE peut être la mieux adaptée du fait de sa fiabilité et reste la plus utilisée dans les SIG.

VII.2.1. Méthodologie

- **Présentation de la méthode MERISE**

MERISE est une méthode de conception, de développement et de réalisation des projets des SIG. Dans cette méthode, il s'agit de mettre en place un système d'information. Elle a été créée à la fin des années 70 pour doter les administrations et les entreprises publiques d'une méthodologie rigoureuses et répondre aux besoins de ceux-ci. La conception du SIG se fait par étapes afin d'aboutir à un système fonctionnel capable d'assurer la une valorisation touristique du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé tout ceci à travers ce schéma de MERISE.

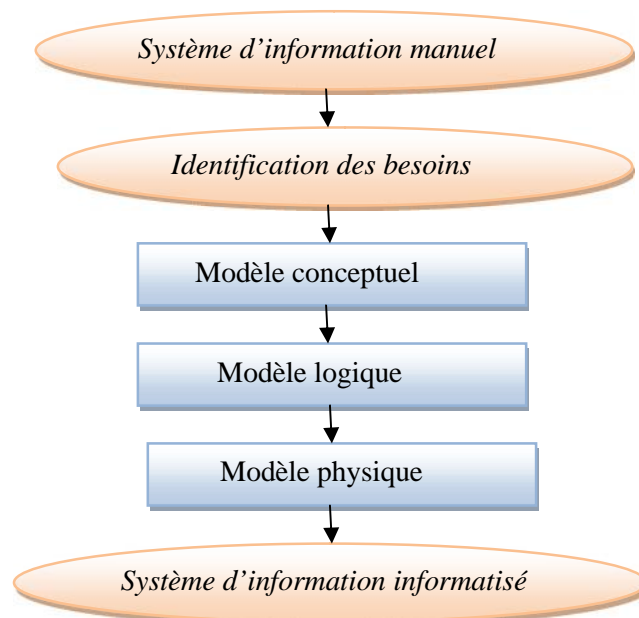


Figure 37: Schéma MERISE

- L'analyse des besoins est une étape très importante qui consiste à définir le but réel du système d'information
- La mise en place du MCD pour décrire les règles et les contraintes à prendre en compte
- Le MLD représente un choix logiciel pour le système d'information
- Le modèle physique reflète un choix matériel pour le système d'information à créer
- Application détaillée de la méthodologie
Cette application peut se faire en quatre (04) étapes :

Etape n° 1 : L'analyse : il s'agira de :

- Poser les questions qui, quoi et comment auprès des responsables de la gestion du patrimoine et du tourisme
- Définir les objectifs de la base de données à travers les entretiens effectués et les questionnaires distribués
- Définir les outils à utiliser afin de connaître l'architecture technique comme le matériel, les logiciels, le réseau
- Inventorier les données : ceci sera possible à travers l'inventaire fait sur les données du patrimoine colonial allemand

Etape n° 2 : La préparation : qui nous permet d'organiser le travail avant d'effectuer la réalisation, il s'agit de :

- Constituer un plan de travail adéquat
- De faire une prospection sur les résultats probables du modèle informatique
- Définir des champs en fonction du patrimoine colonial allemand
- Réaliser un dictionnaire de donnée pour avoir des explications et des descriptions sur chaque élément du patrimoine.

Etape n° 3 : La réalisation : elle correspond à la modélisation de notre base donnée

- Le MCD (modèle conceptuel des données) est le résultat des investigations issues des travaux de terrains et des lectures. Il a pour objectif d'écrire de façon formelle les données qui seront utilisées par le système d'information. Il s'agit donc d'une représentation graphique des données et des liens qui recensés. Sa constitution se décline en différentes étapes :

- Regroupement des propriétés par entité,
- Représentation des entités,
- Identification des relations,
- Recherche des cardinalités,
- Vérification, validation du modèle.

- Le MLD (modèle logique des données) : il est nécessaire de savoir quels sont les souhaits avant de se lancer sur la création du modèle de la base sur Access. Le MLD consiste à décrire la structure des données du projet sans se faire référence à un langage de programmation. Il se présente sous la forme d'une représentation graphique.

- Le MPD (modèle physique des données) : il s'agit de la constitution du MLD sur le logiciel Access à travers les étapes ci-après :

- Création des tables,
- Réalisation des relations,
- Importation des données Excel,
- Création des formulaires

- Connexion de la base de données au logiciel choisi

Etape n° 4 : Application : il s'agit de l'aboutissement de la mise en place de la base de données liée à la valorisation du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé

- Utilisation au sein des sites mis en valeur et par les différentes administrations en charge de ce patrimoine
- Mise en ligne sur le site du MINTOUL et du MINAC. La consultation de la base de données permettra d'avoir des retours, des visiteurs. De plus, les tableaux et les fiches de description seront téléchargeables et imprimables. De cette manière les touristes auront la possibilité de mieux faire du tourisme sur les différents sites. En outre, les habitants ou toute personne connaissant bien lesdits patrimoines pourront apporter des modifications et contribuer à la gestion durable ainsi qu'à la valorisation de ce patrimoine touristique.
- La mise à jour régulière des données : après vérification des informations reçues par diverse personnes permettra aux gestionnaires de mettre à jour l'outil.

VII.2.2. Description de la base de données

L'inventaire de cette base de données doit se caler sur les systèmes d'informations des acteurs de la gestion de ce patrimoine colonial allemand de la ville de Yaoundé. Il doit donc être structuré pour une utilisation dans un environnement en réseau. L'outil peut être développé sur Mapinfo, car il présente des avantages, avec une seule licence SIG accessible par tous les employés sur un ordinateur libre. Mais la base de données attributaire pourra être mise sur Access en fonction de la version choisie.

La constitution d'une base de données géographique de gestion et de valorisation touristique du patrimoine colonial allemand concernera les éléments ci-après : les palais, les bâtis administratifs, les édifices religieux et culturel. Ainsi pour intégrer l'aspect du développement touristique, les différents champs ont été regroupés dans les thématiques : développement local, localisation, état actuel, site touristique etc.

Cette base donnée doit être ouvert au « grand public » c'est-à-dire aux professionnels, aux touristes, aux étudiants, aux particuliers car, elle peut avoir plusieurs objectifs.

VII.2.3. Objectifs de la base de données

Au regard du grand nombre des usagers qu'elle peut avoir cette base de données géographique a pour objectifs :

- D'élargir les connaissances sur le patrimoine architectural allemand dans la ville de Yaoundé sur cette période coloniale ;
- Avoir un outil opérationnel pour la mise en œuvre des projets de restauration, de préservation et de valorisation touristique de ce patrimoine ;
- Promouvoir le développement touristique urbain à travers son patrimoine architectural historique;
- Proposer un outil avec des données mises à jour régulièrement.

VII.2.1. Application de la mise en place de la base de données

Cette partie intègre la partie technique de la réalisation de la base de données en exposant ses différents étapes de constitution : d'abord le modèle conceptuel de données, puis le modèle logique et physique des données et enfin l'architecture qui décline l'organisation des formulaires.

- **Le modèle conceptuel des données:**

Le MCD permet de trouver et d'identifier les : les attributs ou propriétés des entités, les attributs des associations. L'ensemble de ces informations constituent les données de la base et constitue le MCD confer **figure 38 : Le modèle conceptuel des données** de la page suivante.

MODELE CONCEPTUEL DES DONNEES

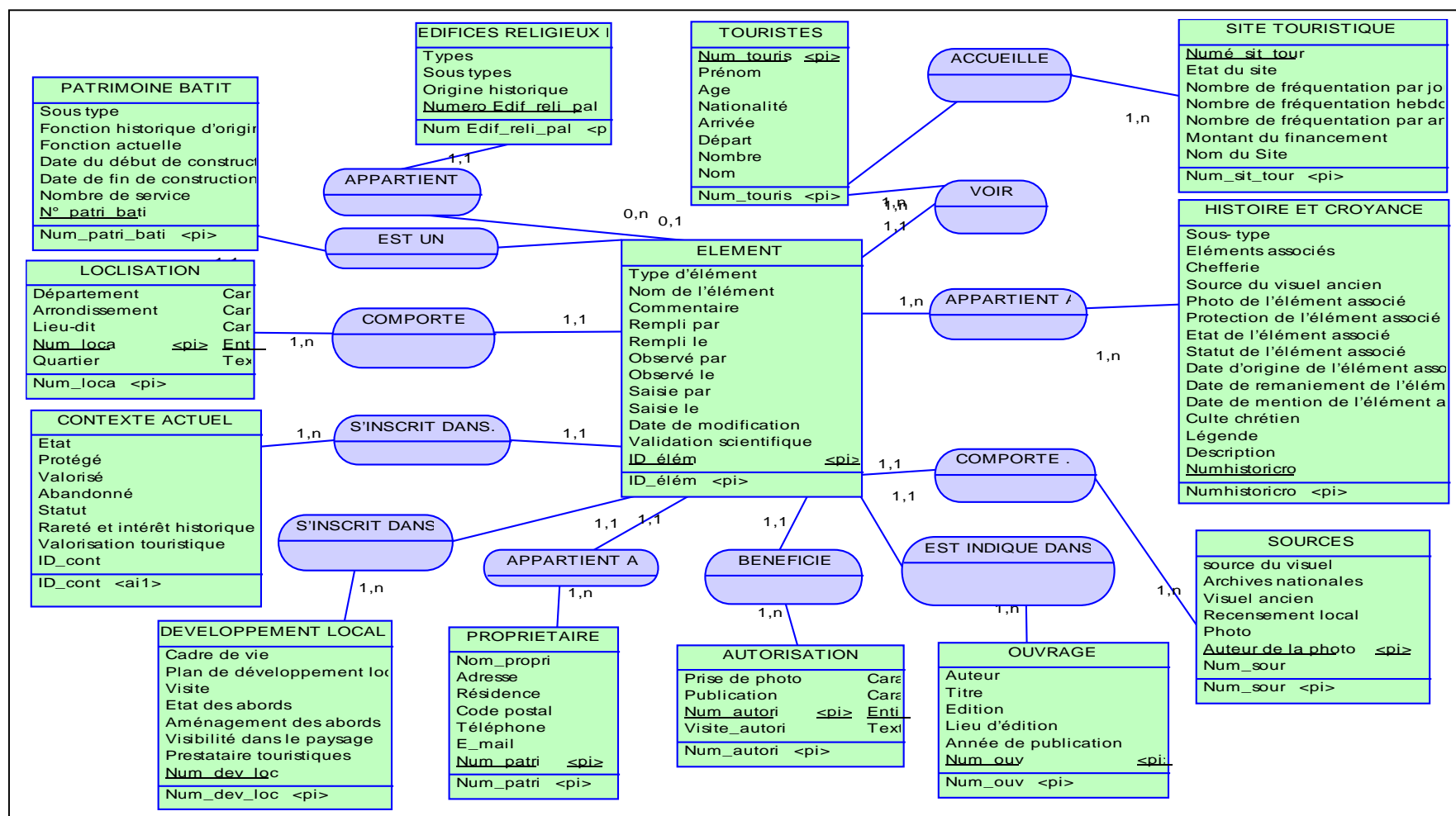


Figure 38: Le modèle conceptuel des données

- **Le modèle logique et le modèle physique des données**

Ces deux modèles indiquent comment on doit organiser les données. Ainsi on représente le modèle comme étant un ensemble de relation composée des tables attributaires qui contiennent des champs issues du MCD. Confer **figure 34 : Le modèle logique et physique des données** de la page suivante.

La base s'articule autour d'une dizaine de tables réalisées en mode création. Ces dernières contiennent 94 champs. Chaque table est identifiée par une clé primaire de la manière suivante : ID_ suivi du nom de la table attributaire. Par exemple, la table nommée Edifice religieux a pour clé primaire ID_Edifice_religieux qui est de type numéroAuto.

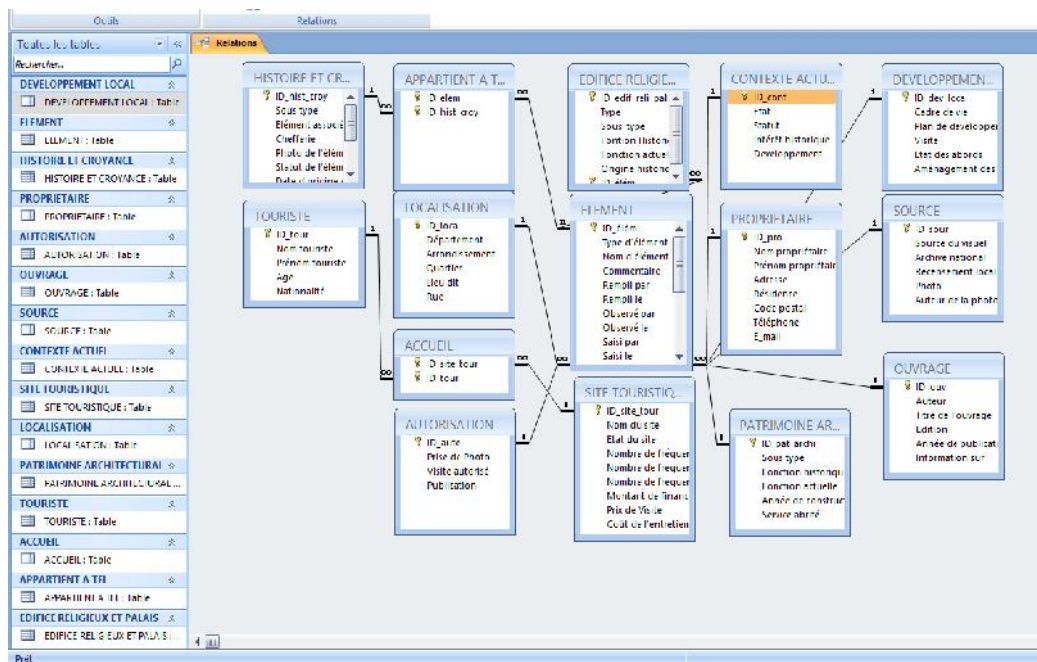
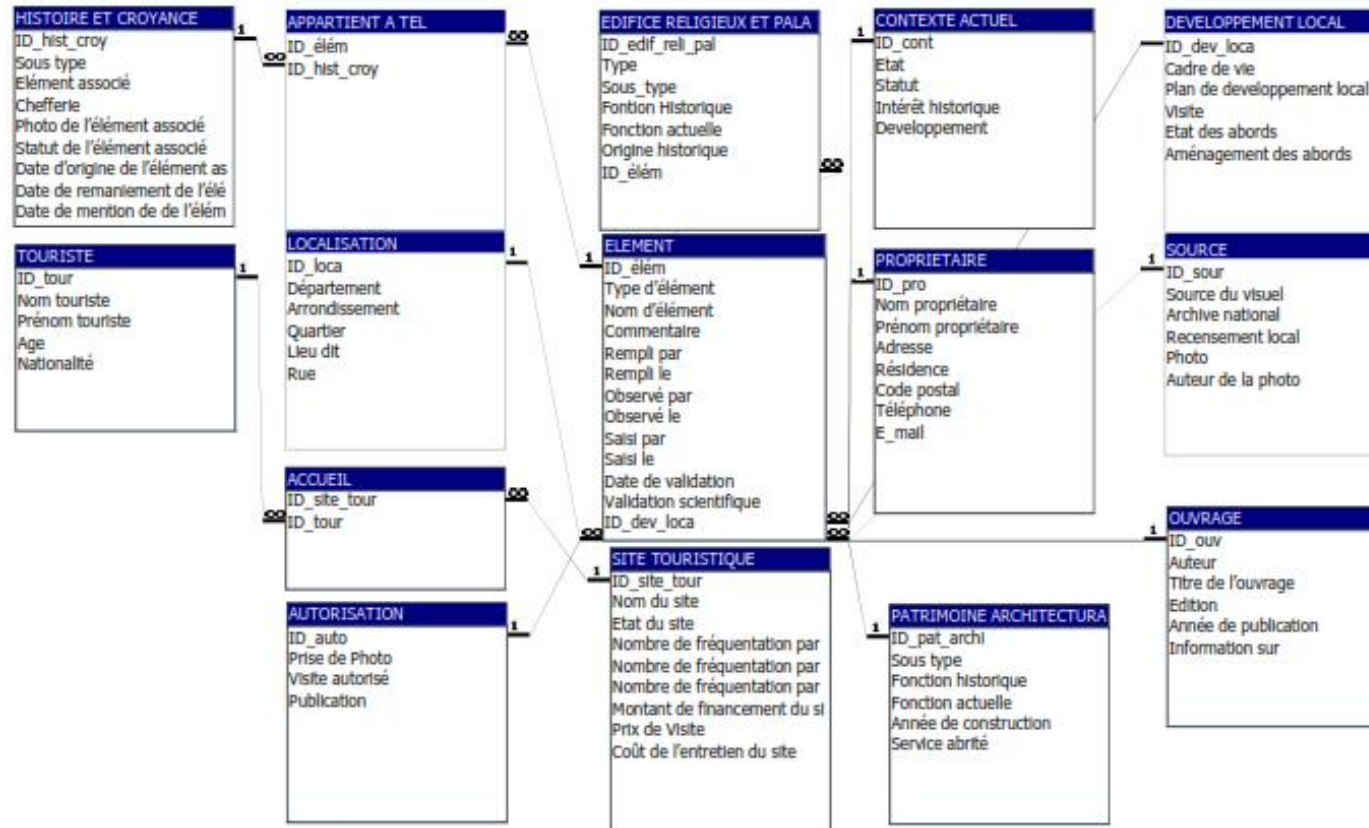


Figure 39 : Le modèle physique des données

Les relations entre les différentes tables sont de plusieurs natures : un à un, un à plusieurs, suivie d'une intégrité référentielle qui est appliquée à l'ensemble des relations

MODELE PHYSIQUE DES DONNEES



En somme, la mise en place d'une base de données géographiques liée à la valorisation du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé peut être une des stratégies de valorisation touristique et de conservation du patrimoine colonial dans la ville de Yaoundé. Elle peut en son sein regrouper un certain nombre d'objectifs pouvant répondre aux différentes attentes des acteurs, des populations de la ville de Yaoundé et des touristes.



CONCLUSION GENERALE

Parvenu au terme de notre travail qui portait sur « Valorisation du patrimoine colonial allemand et développement du tourisme dans la ville de Yaoundé » qui avait pour objectif général de présenter le patrimoine colonial comme un atout touristique important dans le développement du tourisme dans la ville de Yaoundé. Il a été question pour nous dans un premier temps d'effectuer le cadrage et l'élaboration de la méthodologie, ensuite de faire un inventaire du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé en localisant ces différents sites pour dresser une carte de ce patrimoine dans la ville de Yaoundé. Ensuite, nous avons étudié le cadre réglementaire juridique international et national lié à la protection et à la valorisation du patrimoine culturel au Cameroun. De plus, il a également été question d'évoquer les différents acteurs en charge de la gestion du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé ainsi que les différents propriétaires. A cet effet, pour bien conduire cette recherche, nous avons utilisé une approche méthodologique qui n'était autre que la méthode hypothético-déductive. A travers les données secondaires obtenues à partir de la recherche documentaire et des données primaires issues des enquêtes de terrain, nous avons pu vérifier les trois hypothèses de recherches qui nous ont permis d'obtenir les résultats ci-après : La ville de Yaoundé dispose un grand nombre de patrimoine colonial allemand valorisé et non valorisé susceptible de contribuer au développement du tourisme. Ce patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé abrite un certain nombre de services administratifs et remplit également un certain nombre de fonctions parmi lesquelles les fonctions culturelles et religieuses, les fonctions touristiques et les fonctions administratives. Ainsi l'inventaire de ce patrimoine nous a permis de dresser une carte du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé.

Conscient de la présence d'une telle diversité culturelle et de potentiel touristique, le gouvernement camerounais a adopté le cadre réglementaire et juridique international et élaborer des lois sur la gestion et la valorisation du patrimoine culturel au Cameroun. Cette loi du patrimoine culturel oriente la politique de conservation et de valorisation du patrimoine colonial allemand au Cameroun. Ce fait, plusieurs acteurs sont impliqués dans cette politique en particulier le MINAC qui s'est engagée à inventorier le patrimoine colonial au Cameroun, le MINTOUR et les différentes délégations régionales des MINAC et du MINTOUR, les propriétaires du patrimoine colonial allemand. Mais ces différents propriétaires mènent une plutôt une politique de conservation et non de valorisation touristique en ce qui concerne les propriétaires privés et l'Etat dans les bâtiments abritant les services administratifs non liés au tourisme et à la culture. Toutefois les acteurs en charge de la gestion et de la valorisation de ce patrimoine colonial allemand sont confrontés à un certain nombre de difficultés qui ne permettent pas la valorisation touristique de certains de ces patrimoines culturels dans la ville de Yaoundé. Par contre d'autre sont plutôt hostile à l'idée d'une valorisation touristique au détriment des services de logements.

Pourtant l'absence d'une réelle politique de valorisation s'accroît autour des différentes actions de coordinations entre les différents acteurs. Conséquences le secteur du tourisme culturel ne bénéficie pas véritablement de ses nombreux atouts culturels et touristiques dont il dispose. De ce fait, nous avons pensé qu'il fallait mettre en place une synergie, ou une plate forme qui prenne en compte toutes les considérations des différents acteurs en charge de la gestion du patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé en mettant une base de données de ce patrimoine colonial allemand qui pourra certainement contribuer à la valorisation touristique de ce patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé et à la création d'emplois.



BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES GENERAUX

- AMOUGOU E.**, 2004, *La question patrimoniale, de la « patrimonialisation » à l'examen des situations concrètes*, L'Harmattan, Paris, 285 p.
- PANTZ A.**, 1983 *La réutilisation du patrimoine monumental protégé : la braderie des monuments historiques ?*
- BEGHAIN P.**, 1998, *Le patrimoine : culture et lien social*, Presse de sciences politiques, Paris, 128 p.
- CHOA F.**, 1992, *L'allégorie du patrimoine*, Paris, Le Seuil.
- CUVELIER P., TORRES E. & GARDEY J.** 1994, *Patrimoine, modèles de tourisme et développement local*, L'Harmattan, Paris, 223 p.
- DI MEO G.**, 1995, *Patrimoine et territoire, une parenté conceptuelle*, *Espaces et sociétés*, vol n° 78, pp. 15-34
- BENHAMOU F., ET THESMAR D.**, 2011. *Valoriser le patrimoine culturel de la France*
- BAKONIRINA RAKOTOMAMONJY A., A.**, 2012, *Patrimoine culturel et enjeux territoriaux en Afrique francophone: appui aux politiques locales*. AIMF, p.118.
- BABELON J. P. et CHASTEL A.**, 1994, *La notion de patrimoine*, Paris, Liana Levi.
- GALILA E., K., et DALILA E., K.**, 2001, *Valorisation patrimoniale en cours de la ville moderne du Caire*.
- GUENNEGUEZ A.**, 2015, *Le processus d'appropriation symbolique d'une ancienne capitale Coloniale patrimonialisée cas de la « Ville historique DE Grand-Bassam» EN Côte d'Ivoire*, *Mémoire de Recherche en Etudes Africaines*
- GREFFE X.** 1990, *La valeur économique du patrimoine*, Anthropos, Paris, 253 p.
- JEUDY H.-P.** 2001, *La machinerie patrimoniale*, Sens&Tonka, Paris, 127 p.
- HARTOG F., et REVEL J.**, 2001, *Les usages politiques du passé*, Paris, EHESS, coll. «Enquête».
- LAZZAROTTI O.**, 2000, *Patrimoine et Tourisme: un couple de la mondialisation*, *Mappemonde* 57 (2000.1)
- LAZZAROTTI O.**, 2003 *Tourisme et patrimoine: ad augusta per angustia / Tourism and heritage: ad augusta per angustia*. In: *Annales de Géographie*. t. 112, n°629, 110 p.
- METIVIER V.**, 2000, *Evaluation des pôles d'économie du patrimoine*, Datar, Paris, 63 p
- NDOBO M., M.**, 1999, *Les musées publics et privés au Cameroun*
- ONOMO ETABA R. B.**, 2009, *Le tourisme culturel au Cameroun*, Le Harmattan, rue de l'Ecole polytechnique; 75005 Paris
- PALISSE M.**, 2006, *Les Bauges entre projets institutionnels et dynamiques locales : patrimoine, territoires et nouveaux lieux du politique*, Université Lumière-Lyon II, 416 p.

PERON F., 2001, *Patrimoine culturel et géographie sociale, Faire la géographie sociale aujourd'hui*, PUC, Caen, pp. 19-30.

POULOT D., 1998, *Patrimoine et modernité*, L'Harmattan, Paris, 311 p

POULOT D., 2001, *Patrimoine et musées. L'institution de la culture*, Paris, Hachette. Coll. «Carré histoire».

SINOUE A., 2001, *Dispositifs et enjeux de la mondialisation du patrimoine bâti*, Mémoire d'Habilitation à Diriger des Recherches, Université Paris 8, Paris.

SINOUE A., 2001, *Le patrimoine architectural et urbain en Afrique : un état des lieux à l'échelle continentale, le patrimoine culturel africain*, C. Gaultier-Kurhan (éd.), Paris, maison neuve et La rose, p.212.

SINOUE A., 1997, *Le marché Kermel un objet patrimonial singulier en Afrique noire*, in *Le marché Kermel*, p. 31-37, Edizioni Percaso, Italie.

SINOUE A., 1996, *L'exportation des valeurs patrimoniales en Afrique noire*, *Annales de la recherche urbaine*, n° 72 : *Patrimoine et modernité*, p.52-60, Paris, Ministère de l'Équipement.

SINOUE A., 2000, *Enjeux culturels et politiques de la mise en patrimoine des espaces coloniaux*. Armand Colin, Paris Louvain. 203p

TCHINDJANG M. et **KENGNE FODOUOP**, 2003, *Le Cameroun : un pays aux potentialités touristiques sous exploités*, Vol. 23 – N° 1 – Jan. / Jan.2003.

DICTIONNAIRES

Hachette, (1997).Dictionnaire universel de la langue Française, Paris, Hachette

Le petit Larousse. (20). Dictionnaire de la langue Française. Paris, Larousse.

Lexique d'économie, (2010).

Encyclopédie encarta

WEBOGRAPHIE

PNUD, « **Rapport Brundtland sur le développement durable** »,

[http://www. Minac. Cm.](http://www.Minac.Cm)

[http://www. MINTOUL. Cm.](http://www.MINTOUL.Cm)

[www.Développementlocal.net.](http://www.Développementlocal.net)



ANNEXE 1

LOI N°2013/003 DU 18 AVRIL 2013 RÉGISSANT LE PATRIMOINE CULTUREL AU CAMEROUN
L'assemblée nationale a délibéré et adopté, le président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

CHAPITRE I DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Article 1er : (1) La présente loi régit le Patrimoine culturel au Cameroun.

(2) Elle a pour objet de favoriser la connaissance, la conservation, la protection, la valorisation, la promotion et la transmission du patrimoine culturel, dans l'intérêt public et dans la perspective du développement durable.

Article 2 : Au sens de la présente loi, les définitions ci-après sont admises :

<< bâtiment patrimonial >> : construction prise isolément ou en groupe qui, en raison de son architecture, de son unité ou de son intégration dans le paysage, présente une valeur patrimoniale ;

◇ : bien meuble ou immeuble témoignant de l'occupation humaine et historique ;

◇ : document objet, monument, bâtiment, ruine, site, paysage, évènement, représentation, style, expression ou pratique ayant une valeur patrimoniale ;

◇ : objet meuble (mobile) ou immeuble fixe (fixe) ;

◇ : bien culturel que l'on peut voir ou toucher, déplacer ou transporter, sans dommage pour lui-même et pour son environnement.

Il peut s'agir d'un document patrimonial ou d'un objet patrimonial ;

◇ : bien culturel que l'on peut voir ou toucher sans pouvoir déplacer ou transporter (fixe). Il peut s'agir notamment d'un monument, d'un bâtiment, d'une ruine, d'un gisement, d'un site ou d'un paysage culturel à caractère patrimonial ;

◇ : tout évènement représentation, style, expression et pratique, ainsi que les instruments, objets, artefacts, personnages et/ou espaces culturels qui leur sont associés, fondé sur les croyances, les connaissances, et les savoir-faire de communautés, de groupes ou d'individus ;

◇ : processus juridique par lequel l'État accorde une valeur patrimoniale à un bien culturel ;

◇ : action visant à catégoriser un bien culturel ;

◇ : opération qui vise essentiellement à créer des conditions optimales pour la préservation des biens culturels, de telle sorte qu'ils soient à l'abri des altérations dues, soit à la nature, soit à l'action humaine ;

◇ : processus juridique par lequel l'État retire à un bien classé sa valeur nationale ◇ : support sur lequel est portée une information intelligible sous la forme de mots, de sons ou d'images, délimitée et structurée de façon tangible ou logique, ou cette information elle-même, qui présente une valeur patrimoniale ;

◇ : gisement paléontologique ou minéralogique rare et spécial ; qui présente une valeur patrimoniale ;

◇ : opération permanente de souveraineté qui recense, étudie et fait connaître les éléments du patrimoine culturel ;

◇ : œuvre architecturale fixe, grotte (y compris les inscriptions), sculpture ou peinture commémorative qui présente une valeur patrimoniale ;

◇ institution permanente, à but non lucratif, au service de la société et de son développement ouverte au public et qui fait des recherches concernant les témoins matériels de l'homme et de son environnement, acquiert ceux-ci, les conserve, les communique et notamment les expose à des fins d'études, d'éducation et de délectation ;

◇ : bien meuble autre qu'un document patrimonial, y compris les biens archéologiques meubles, qui présente une valeur patrimoniale, notamment une œuvre, d'art, un instrument, un démembrement, de l'ameublement ou un artefact ;

◇ : ensemble de biens culturels matériels ou immatériels, ayant une valeur patrimoniale ;

◇ ou ◇ : ensemble des biens culturels visible et palpable, précisément les biens culturels meuble ou mobiliers et les biens culturels immeubles ou immobiliers ;

<< Patrimoine culturel immatériel >> ou << patrimoine culturel intangible >> : ensemble des produits culturels invisible et impalpable ;

◊ : territoire possédant des caractéristiques paysagères remarquables résultant de l'interrelation de facteurs naturels et humains qui méritent d'être conservées et, le cas échéant, mises en valeur en raison de leur intérêt historique, emblématique ou identitaire ;

◊ : action qui consiste à maintenir la matière d'un bien ou d'un lieu en l'Etat et à freiner sa dégradation afin d'en prolonger la vie ;

◊ : objet inspiré d'un élément du patrimoine culturel fabriqué en exploitant, soit le savoir-faire artisanal, soit les nouvelles technologies ;

◊ : ensemble de mesures juridiques et techniques destinées à défendre le patrimoine culturel contre toute dégradation pollution, vol, dévalorisation ou autre forme de nuisance liées aux activités de fouilles, de prélèvements, d'alienation, d'exploitation, de transformation, de construction, ou de démolition, de transport et d'exportation ;

◊ : acceptation, d'un point de vue juridique, de l'existence d'un bien culturel ;

<< Restauration ou conservation curative >> : opération qui vise à éliminer les additions ultérieures ou ajouts et à les remplacer par de meilleurs matériaux en vue de la reconstitution de l'état initial de l'objet, tout en garantissant l'intégrité du bien ;

◊ : construction ou groupe de construction totalement ou presque totalement détérioré qui présente une valeur patrimoniale ;

◊ : site témoignant de l'occupation humaine et historique ;

◊ : lieu territoire ou zone constituant un bien culturel ou abritant un ensemble de biens culturels, y compris les sites archéologiques présentant une valeur patrimoniale ;

◊ : ensemble de qualité d'ordre historique ou anthropologique, archéologique, technologique, artistique, ou esthétique, spirituelle(ou religieuse), emblématique, politique, sociale, économique, touristique, éducative, ludique ou d'usage, qui confère à un bien ou un héritage une mémorabilité culturelle pour une communauté, une région ou un pays ;

◊ : ensemble de processus et de mesure visant à accroître la valeur patrimoniale des biens culturels sans générer des dommages pour eux et pour l'environnement.

Article 3 : Le patrimoine culturel est constitué de biens culturels matériels et immatériels classifiés :

1. Suivant l'ancienneté, les biens culturels peuvent être identifiés comme appartenant :

2. Au patrimoine archéologique et paléontologique, c'est-à-dire issus des découvertes fortuites ainsi que des sondages, prospections et fouilles terrestres ou subaquatiques ;

▸ Au patrimoine historique dont l'attribution chronologique est estimée à plus de cinquante ans ;

▸ Au patrimoine ethnographique dont les biens culturels y affectés sont entre autres réputés pour leur sécularité ainsi que leur appartenance à des personnes partageant des liens génétiques et culturels.

3. Suivant le régime de propriété et l'intérêt revêtu à l'échelle locale ou nationale, on distingue :
Le ◊ constitué de biens culturel pour une famille, un groupe de personnes ou une personne physique ressortissants camerounais, ressortissants étrangers ou apatrides résidant sur le territoire camerounais ;

Le ◊ est constitué de l'ensemble des biens culturels d'une commune camerounaise ;

Le ◊ constitué de l'ensemble des biens culturels d'une région camerounais ;

Le ◊ est constitué de l'ensemble des biens culturels pour l'ensemble de la nation camerounaise ;

Le ◊ constitué de l'ensemble des biens culturels de valeur universelle reconnus par les instances internationales compétentes.

4. suivant leur nature meuble ou immeuble :

a) Sont considérés comme biens culturels meubles ou mobiliers :

▸ Les collections et spécimen rares de zoologie, de botanique, de minéralogie et d'anatomie ;

▸ Les collections paléontologiques d'origine animale et végétale ;

▸ Les produits de prospection et de fouilles archéologiques tant régulières que clandestines, ainsi que de découvertes fortuites, les objets provenant du démembrement de monuments historiques ou artistiques de sites archéologiques, des sites isolés ou en collection, y compris de l'histoire des

sciences et des techniques, de l'histoire militaire, de l'histoire politique et sociale de la vie des personnages historiques et emblématiques nationaux.

Il s'agit notamment des inscriptions et estampes originales, des poids de mesure, monnaie et sceaux gravés, des timbres et vignettes publiques, incurables, des livres et publications, des archives (photographiques, phonographique, cinématographiques, informatiques et multimédias), des tableaux, dessins, peintures, statues et sculptures faits ou décorés à la main, des tapisseries, tissages, assemblages ou montages textiles originaux, des outillages techniques et ustensiles divers ainsi que des engins, des armes, des munitions et des ensembles ou éléments vestimentaires militaires anciens d'au moins cinquante (50) ans d'âge ;

- ▶ Les produits ethnographiques tels que les ornements, les parures et tenues vestimentaires, les objets de culte, les instruments de musique locale, les systèmes d'écritures, les produits de la pharmacopée, de la médecine et de la psychothérapie, ainsi que les intrants et les mets culinaires locaux.

b) Sont considérés comme biens culturels immeubles ou fixes :

- ▶ Grottes, cavités rocheuses naturelles ou anthropiques, culturelles ou d'architecture exceptionnelle ;
- ▶ Les sites archéologiques bâtis et les sites rupestres ;
- ▶ Les gisements paléontologiques et minéralogiques rares ou spéciaux ;
- ▶ Les sites forêts sacrés ;
- ▶ Les effigies et monuments fixes ainsi que les tombes de certaines grandes figures de l'histoire ;
- ▶ Les bâtiments historiques isolés et les édifices ou ensembles anciens ;
- ▶ Les sites ou monuments naturels terrestres ou marins ;
- ▶ Les paysages culturels terrestres ou marins ;

5. suivant leur caractère immatériel, les biens du patrimoine peuvent être :

- ▶ Les représentations ou expressions littéraires de tout genre et de toute catégorie orale ou écrite, conte, légende, proverbes, épopées, mythes devinettes ;
- ▶ Les styles et représentations artistiques, notamment les danses, les créations musicales de toutes sortes, les représentations dramatiques, musicales, chorégraphiques ou pantomimiques, les styles et représentations d'art plastique et décoratif de tout procédé, les styles architecturaux ;
- ▶ Les événements historiques, notamment les fêtes commémoratives des mouvements sociopolitiques et militaires qui ont marqué l'histoire du Cameroun, y compris les objets, dates, lieux, et personnages associés ;
- ▶ Les événements liés aux croyances, notamment les rites, rituels et initiations y compris les objets, vêtements et lieux associés ;
- ▶ Les représentations et événements éducatifs dont les sports, les jeux patrimoniaux, les codes de bonnes manières et du savoir-vivre ;
- ▶ Les pratiques et produits de la pharmacopée, médecine et psychothérapie traditionnelles ;
- ▶ Les pratiques et les intrants culinaires locaux ;
- ▶ Les acquisitions théoriques et pratiques dans les domaines des sciences naturelles, physiques, mathématiques et astronomiques ;
- ▶ Les connaissances et produits de technologie, textiles, les techniques agricoles, de chasse et de pêche.

Article 4 : Nonobstant les critères définis à l'article 3 ci-dessus, le patrimoine culturel est constitué de biens culturels matériels et immatériels classifiés :

1- Suivant le caractère conflictuel ou litigieux arboré, il s'agit :

- ▶ Des biens volés ou acquis illicitement ;
- ▶ Des biens situés en zone de conflits armés ;
- ▶ Des biens situés en zone trans-frontière.

2- Suivant leur vulnérabilité ou leur rareté, les biens culturels tant matériels qu'immatériels peuvent être répartis en trois Classes de protection A, B et C, sous réserve des dispositions régissant le déclassement de biens culturels de la présente loi

- Les biens culturels de la classe A sont intégralement protégés et ne peuvent, en aucun cas, être l'objet de reproduction ou de photographie, de vente ou d'exportation. Toutefois, leur exploration ou consultation à but historique, scientifique ou technique, de même que leur reproduction ou photographie partielles, à des fins lucratives au non, est subordonnée à l'obtention d'une autorisation spéciale délivrée par le Ministre chargé du patrimoine culturel ;
- Les biens culturels de la classe B sont protégés et peuvent être exposés, explorés, consultés ou faire l'objet d'exportation temporaire à des fins scientifiques, techniques, touristiques ou ludiques et partiellement ou intégralement reproduits après obtention d'une autorisation délivrée par le Ministre en charge du patrimoine culturel ;
- Les biens culturels de la classe C sont partiellement protégés. Leur exposition, exploration ou consultation, reproduction partielle ou intégrale, vente ou exportation sont réglementés suivant les modalités prévues par la réglementation en vigueur.

CHAPITRE II DE LA PROPRIÉTÉ DU PATRIMOINE CULTUREL

Article 5 : Le régime de la propriété des biens du patrimoine culturel est, sous réserve des dispositions spécifiques prévues par la présente loi, celui défini par les législations applicables aux biens de même nature.

Article 6 : (1) Les biens culturels appartiennent soit à l'Etat et autres collectivités publiques, soit aux particuliers.

(2) les biens culturels appartenant à l'Etat et aux collectivités publiques sont ceux :

- Créés ou produits sous l'initiative d'une administration ou d'une institution publique ;
- Découverts sur le sol, dans le sous-sol ou dans les eaux intérieures ou territoriales, lors de fouilles et missions ethnologiques, archéologiques, subaquatiques, de sciences naturelles ou autres activités similaires réalisées ;
- Reçus à titre gratuit ;
- Provenant d'échanges librement consentis ou achetés légalement avec le consentement des autorités compétentes du pays d'origine de ces biens.

(3) Les biens culturels appartenant à des particuliers sont ceux :

- Issus de leur génie individuel ou collectif, produits de manifestations sociales et de créations individuelles et collectives ;
- Reçus à titre gratuit ;
- Provenant d'échanges librement consentis ;
- Achetés légalement avec le consentement des autorités compétentes du pays d'origine de ces productions.

(4) Les particuliers visés à l'alinéa 1 ci-dessus sont constitués des personnes physiques ou morales de droit privé ressortissants camerounais, ressortissants étrangers ou apatrides résidant sur le territoire camerounais.

Article 7 : L'Etat réserve le droit, dans l'intérêt public, d'établir des servitudes telles que le droit de visite et d'investigation des autorités et le droit de visite éventuel du public des biens culturels appartenant aux particuliers. Article 8. Le régime de propriété du bien culturel est régi par la réglementation en vigueur, sous réserve des dispositions de la présente loi.

CHAPITRE III DE LA GESTION DES BIENS DU PATRIMOINE CULTUREL

Article 9. (1) L'Etat assure la gestion du patrimoine culturel avec le concours des collectivités du secteur privé et de la société civile. (2) Tous les biens du patrimoine culturel font l'objet d'un inventaire, d'une reconnaissance et / ou d'un classement.

Article 10. (1) Il est tenu au ministère en charge du patrimoine culturel, un fichier dans lequel doivent être inscrits tous les éléments du patrimoine culturel inventoriés, reconnus ou classés conformément à la présente loi.

(2) Les modalités de gestion et de tenue du fichier prévu à l'alinéa 1 ci-dessus sont fixés par des textes particuliers.

CHAPITRE IV DE L'INVENTAIRE DES BIENS DU PATRIMOINE CULTUREL

Article 11.(1) il est établi par Le ministère en charge du patrimoine culturel des inventaires des biens du patrimoine culturel proposés à la reconnaissance, reconnus ou classés.

(2) La liste générale de ces biens culturels inventoriés fournit sur chacun d'eux une description suffisante et fait l'objet d'une mise à jour permanente au fur et à mesure de l'inscription à la reconnaissance et au classement des biens ainsi que d'une publication tous les cinq (05) ans.

(3) Les types d'inventaires et les modalités d'application de la présente disposition sont fixés par des textes particuliers.

CHAPITRE V DE LA RECONNAISSANCE DES BIENS DU PATRIMOINE CULTUREL

Article 12. La reconnaissance d'un bien comme appartenant au patrimoine culturel s'effectue suivant les modalités fixées par voie réglementaire.

Article 13. Est éligible à la reconnaissance, tout bien culturel matériel ou immatériel rentrant dans l'une des catégories définies à l'article 3 de la présente loi.

Article 14. L'initiative d'inscription à la reconnaissance appartient :

- au ministre chargé du patrimoine culturel ;
- aux chefs des exécutifs des collectivités territoriales décentralisées ;
- au propriétaire du bien.

Article 15. Toute documentation afférente à un bien culturel matériel ou immatériel reconnu peut être diffusée sans que le propriétaire puisse se prévaloir d'aucun droit.

Article 16. Les propriétaires des biens matériels et immatériels reconnus sont tenus d'en faciliter l'accès aux chercheurs et visiteurs détenteurs d'une autorisation délivrée par l'administration en charge du patrimoine culturel.

Article 17. Les biens culturels matériels reconnus appartenant à des particuliers peuvent être cédés, l'Etat bénéficie à leur égard d'un droit de préemption.

CHAPITRE VI DU CLASSEMENT DES BIENS DU PATRIMOINE CULTUREL

Article 18. Le classement d'un bien au patrimoine culturel s'effectue suivant les modalités fixées par voie réglementaire.

Article 19. Est éligible au classement, tout bien matériel ou immatériel ayant au préalable été reconnu conformément à la présente loi.

Article 20. L'initiative d'inscription au classement appartient :

- Au ministre chargé du patrimoine culturel ;
- Aux chefs des exécutifs des collectivités territoriales décentralisées ;
- Au propriétaire du bien

Article 21. (1) les biens culturels meubles du patrimoine culturel local, régional ou national classés sont inaliénables et imprescriptibles. (2) ceux appartenant à des particuliers peuvent être cédés. Toutefois, cette cession est soumise aux conditions prévues par les dispositions de la présente loi relative au droit de préemption de l'Etat.

Article 22. un bien culturel meuble classé ne peut être modifié ou exporté. Toutefois, des autorisations d'exportation temporaire peuvent être accordées par le ministre chargé du patrimoine culturel, notamment à l'occasion des expositions ou aux fins d'études à l'étranger.

Article 23. Le classement des biens culturels immeubles comporte, s'il y a lieu, l'établissement de servitudes qui sont définies par l'acte de classement et, éventuellement, soit du style de construction particulier à une région ou une localité déterminée, soit du caractère de la végétation ou du sol.

Article 24. Les plans d'aménagement, de développement et autres documents d'urbanisme ou d'aménagement du territoire, peuvent modifier les servitudes imposées en application de l'article 23 ci-dessus, dans les conditions fixées par voie réglementaire.

Article 25. (1) N'ouvre éventuellement droit à indemnité au bénéfice du tiers lésé que l'établissement de servitudes qui changent l'usage et l'état des lieux à la date de publication de l'acte de classement lorsque le dommage est direct, matériel, certain et actuel.

(2) la demande d'indemnisation doit être formulée, sous peine de forclusion, dans un délai de six (06) mois à compter de la publication au journal officiel de l'acte de classement du bien culturel concerné.

(3) l'introduction de la demande d'indemnisation et toute action ultérieurement intentée ne suspend pas l'exécution de l'acte de classement.

Article 26. (1) le montant de l'indemnité est fixé d'accord parties. A défaut d'un tel accord, la demande est portée devant les juridictions compétentes.

(2) l'acte administratif prononçant le classement est inscrit dans le livre foncier, si le bien culturel immobilier est immatriculé ou s'il fait ultérieurement l'objet d'une immatriculation.

(3) l'inscription prévue à l'alinéa 2 ci-dessus est effectuée soit d'office, soit à la demande de l'administration ou à celle du propriétaire de l'immeuble. Elle est exempte de tous droits.

Article 27 (1) un bien culturel immeuble classé ne peut être dénaturé, même partiellement, démoli, ou déboisé, même partiellement, sans avoir été préalablement déclassé.

(2) Toutefois, il peut être aménagé, restauré ou modifié après autorisation du ministre chargé du patrimoine culturel, en collaboration avec les administrations concernées.

Article 28.(1) Aucune inscription ou construction nouvelle ainsi qu'aucun aménagement paysager ne peut être entrepris sur un bien culturel immeuble classé, sauf autorisation accordée par le ministre chargé du patrimoine culturel et les ministres de tutelle technique concernés.

(2) dans les sites, aires de protection ou zones grevées de servitudes non édifiées, les constructions ou paysages existant antérieurement au classement peuvent seulement faire l'objet de travaux d'entretien, après autorisation. Il ne peut être élevé de nouvelles constructions ou des travaux sylvicoles ou forestiers en lieu et place de celles qui sont démolies ou déboisées.

(3) La délivrance, par l'autorité compétente, du permis de Construire sur les sites visés à l'alinéa 2 ci-dessus, est subordonnée à l'élaboration d'un plan de conservation du bien culturel concerné, approuvé par le ministre chargé du patrimoine culturel et les ministres de tutelle technique concernés.

Article 29. (1) aucune modification ne peut être apportée à l'aspect des lieux compris à l'intérieur du périmètre de classement, sans autorisation du ministre chargé du patrimoine culturel.

(2) la délivrance de l'autorisation de bâtir, de lotir ou de morceler est subordonnée à l'autorisation visée à l'alinéa 1 ci-dessus. Article 30. Sont également soumis à l'autorisation préalable du Ministre chargé du patrimoine culturel les travaux destinés à la protection du bien culturel immeuble classé ou proposé au classement, notamment :

- Les travaux d'infrastructures tels que l'installation des réseaux électriques et téléphoniques, aériens ou souterrains, des conduites de gaz, d'eau potable et d'assainissement, ainsi que tous travaux susceptibles de constituer une agression visuelle portant atteinte à l'aspect architectural du bien culturel immeuble concerné ;

- Les travaux de déboisement ainsi que de reboisement, lorsque ceux-ci sont de nature à affecter l'aspect extérieur du bien culturel immeuble concerné.

Article 31 : L'apposition de toutes affiches ou enseignes, quels qu'en soient la nature et le caractère, imprimées, peintes ou constituées au moyen de tout autre procédé, est interdite sur les biens culturels immeubles classés.

Article 32 : '1)L' Administration peut faire exécuter d'office, aux frais de l'Etat et après en avoir avisé le propriétaire, tous travaux qu'elle juge utiles à la conservation ou à la sauvegarde du bien culturel immeuble classé.

(2) A cette fin, l'Administration peut autoriser l'occupation temporaire du bien culturel immeuble ou des biens immeubles voisins. L'autorisation d'occupation temporaire, qui ne peut excéder un(01) an est notifiée aux propriétaires intéressés.

(3) L'indemnité éventuellement due aux propriétaires est fixée soit par accord amiable, soit défaut, par les tribunaux compétents.

Article 33 : (1) Les biens culturels immeubles du patrimoine culturel municipal, région ou national classés sont inaliénables et imprescriptibles.

(2) Les biens culturels immeubles classés appartenant à des particuliers peuvent être cédés.

Toutefois, cette session est soumise aux conditions prévues par les dispositions de la présente loi relative au droit de préemption de l'Etat.

Article 34 : (1) Aucune construction nouvelle ne peut être adossée à un bien culturel immeuble classé.

(2) Les constructions existant avant le classement ne doivent plus, lorsqu'elles font l'objet de travaux autres que des travaux d'entretien, s'appuyer directement contre ledit bien culturel immeuble. Dans la partie adjacente à ce dernier, les propriétaires devront édifier, sur leur propre terrain, un contremur pour supporter les constructions.

Article 35 : (1) L'administration peut faire exécuter d'office, aux frais de l'Etat et après en avoir avisé le propriétaire, tous travaux d'entretien qu'elle juge utiles à la conservation de l'objet mobilier classé.

(2) A cette fin, elle peut procéder, par décision notifiée au propriétaire, à la saisie temporaire de l'objet pour une période qui ne peut excéder six (06) mois.

(3) Lorsque des travaux sont effectués sur leurs biens immeubles, les propriétaires riverains sont tenus de prendre toutes mesures nécessaires pour préserver le bien culturel immeuble classé de toute dégradation pouvant résulter desdits travaux. Ces mesures peuvent, le cas échéant, leur être prescrites par l'Administration.

Article 36 : Les biens du patrimoine culturel immatériel classés font l'objet :

- De constitution de corpus et banques de données concernant le patrimoine culturel immatériel par l'identification, la transcription et la classification, la collecte, l'enregistrement par tous moyens appropriés et sur tous supports auprès de personnes, groupe de personnes ou de communautés détentrices du patrimoine culturel immatériel ;
- D'étude des matériaux recueillis par des scientifiques et institutions spécialisées pour approfondir la connaissance ;
- De diffusion par tous moyens, expositions, manifestations diverses, publications, toutes formes et tous procédés et moyens de communication ;
- De sauvegarde de l'intégrité et de la protection des traditions.

Article 37 : (1) Les personnages historiques ou emblématique décédés y compris les événements, lieux ou sépultures y relatives classés peuvent faire l'objet de communication.

(2) Les modalités d'application de cette disposition sont fixées par des textes particuliers.

Article 38 : (1) Les propriétaires des biens culturels immatériels du patrimoine culturel familial ou de particuliers peuvent jouir sur ceux-ci, du seul fait d'en être auteur ou héritier, de droits moral et patrimonial, ceci en conformité avec la réglementation en vigueur relative au droit d'auteur et aux droits voisins.

(2) Les communautés dont le patrimoine culturel est classé bénéficient d'une assistance en termes de sensibilisation, d'information, d'éducation, de formation et de valorisation de leur patrimoine, suivant des modalités fixées par des textes particuliers.

CHAPITRE VIII DU CLASSEMENT DES BIENS DU PATRIMOINE CULTUREL

Article 39 : Le déclassement d'un bien du patrimoine culturel se fait suivant les formes et les procédures qui ont présidé à son classement.

Article 40 : (1) Un bien culturel mobilier détruit ou mutilé de façon irréversible peut être déclassé.

(2) Lorsqu'un bien culturel immobilier classé constitue un danger pour la vie humaine, l'environnement et /ou d'autres biens, culturels ou non, ou est de nature à causer des dommages, le ministre en charge du patrimoine culturel procède, dans un délai approprié, à sa fermeture, son évacuation, son démantèlement, sa destruction ou sa démolition suivant des modalités fixées par des textes particuliers.

Article 41 : (1) Nul ne peut être sanctionné pour fait de destruction d'un bien culturel reconnu ou classé, commis dans les cas de force majeure ou de légitime défense.

(2) Toute personne, auteur de destruction d'un bien culturel reconnu ou classé, agissant dans le cas de légitime défense ou de cas de force majeure, est tenue d'en faire déclaration dans les quarante-huit (48) heures auprès du ministère chargé du patrimoine culturel.

Article 42 : (1) Les biens déclassés sont remis au propriétaire qui recouvre les droits dont il était titulaire avant le classement.

(2) Les biens déclassés appartenant à l'Etat ou autre collectivité politique, sont remis au ministère chargé du patrimoine culturel qui procède à leur dévolution selon les modalités fixées par les lois et règlements en vigueur en matière de biens.

CHAPITRE VIII DES DISPOSITIONS SPECIFIQUES APPLICABLES AU PATRIMOINE ARCHEOLOGIQUE

Article 43 : Tous les travaux d'aménagement, d'extraction, d'exploitation ou de construction dans le cadre de grands chantiers ou de projets structurants doivent préalablement faire l'objet de diagnostics, prospection et de sondages archéologiques.

Article 44 : (1) Nul ne peut effectuer des sondages ou des fouilles terrestres ou subaquatiques, dans le but de mettre au jour des biens culturels intéressant la préhistoire, l'archéologie, la paléontologie, ou d'autres branches des sciences historiques, humaines ou naturelles en général, sans en avoir obtenu préalablement l'autorisation conjointe des ministres en charge de la recherche scientifique et du patrimoine culturel.

(2) : La délivrance d'une autorisation de recherche archéologique aux institutions scientifiques et chercheurs étrangers est subordonnée à l'épreuve de l'association des institutions scientifiques et chercheurs nationaux aux travaux.

(3) : Seuls peuvent être autorisés à effectuer des recherches archéologiques, les institutions scientifiques ou des chercheurs agréés dont les compétences sont reconnues et qui disposent des moyens financiers nécessaires.

(4) : Les conditions d'autorisation de recherche archéologique, ainsi que les droits ou obligations de l'archéologue sont déterminés par arrêté conjoint des ministres chargés de la recherche scientifique et du patrimoine culturel.

CHAPITRE IX DE LA VALORISATION DE LA PROMOTION DES BIENS DU PATRIMOINE CULTUREL

Article 45 (1) Sous réserve du respect des champs de compétences spécifiques, la valorisation des biens du patrimoine culturel est assurée par l'Etat et les collectivités territoriales décentralisées, avec le concours éventuel du secteur privé et de la société civile.

(2) Les modalités d'application de l'alinéa 1 ci-dessus sont fixées par des textes particuliers.

Article : 46 (1) La promotion des biens du patrimoine culturel est assurée par le biais :

- De la réhabilitation ou la restauration des biens culturels ;
- De la création des musées, des collections de toutes sortes et des infrastructures culturelles dans le domaine du patrimoine culturel suivant des modalités fixées par voie réglementaire ;
- De la fixation par l'image et le son du patrimoine culturel immatériel ;
- Du développement des industries culturelles et du tourisme culturel ;
- De la sensibilisation, de l'information de l'éducation et de la formation sous toutes leurs formes ;
- De la mise en œuvre des conventions et chartes sur le plan régional et international ;
- De la publication des études à caractère scientifique en collaboration avec les administrations concernées ;
- De la contribution des opérateurs culturels privés et des associations à caractère culturel ;
- De la célébration des journées nationales dédiées au patrimoine culturel.

(2) Des mesures d'encouragement spécifiques peuvent être prises, notamment au plan fiscal, dans le cadre de la loi de finances ou de loi particulières afin de promouvoir les investissements culturels et de rendre compétitifs les produits culturels nationaux.

CHAPITRE X DE LA CRÉATION DES PRODUITS DÉRIVES DES BIENS DU PATRIMOINE CULTUREL

Article 47 : (1) La liberté de créer les produits dérivés des biens culturels sur l'étendue du territoire est reconnue à toute personne physique ou morale, sous réserve du respect des lois et règlements en vigueur.

(2) La création des produits dérivés des biens culturels classés ses toutes formes, est soumise à l'autorisation préalable du ministère chargé du patrimoine culturel, dans le strict respect des règles de la propriété intellectuelle.

CHAPITRE XI DE LA REPRODUCTION DES BIENS DU PATRIMOINE CULTUREL

Article 48 : (1) La reproduction d'un bien culturel reconnu ou classé est la fabrication d'un ou plusieurs exemplaires d'une œuvre ou d'une partie de celle –ci, dans une forme matérielle, quelle qu'elle soit, y compris l'enregistrement sonore et visuel.

(2) Un bien culturel est dit copié lorsqu'il résulte de la reproduction d'une œuvre déclarée.

Article 49 : (1) La reproduction ou la copie, sous quelque forme que se soit. D'un bien culturel fabriqué sur le territoire national est soumise à l'autorisation de l'Administration en charge du patrimoine culturel. (2) Les conditions de reproduction ou copie sont définies par des textes particuliers.

Article 50 : Il est interdit de reproduire ou de copier, sous quelque forme que se soit les biens culturels d'origine étrangères.

CHAPITRE XII DE L'ACQUISITION ET DE LA VENTE DES BIENS DU PATRIMOINE CULTUREL

Article 51 : (1) L'acquisition de biens culturels se fait par achat, don ou legs.

(2) Les conditions de réalisation de l'achat, du don ou du legs sont définies par des textes particuliers.

(3) Les biens culturels reconnus ou classés ne peuvent faire l'objet de cadeaux officiels.

Article 52 : Toute vente de biens culturels inscrits à l'inventaire, reconnus ou classés, doit préalablement être portée à la connaissance du Ministre chargé du patrimoine culturel.

Article 53 : (1) L'Etat peut acquérir à l'amiable un bien culturel mobilier.

(2) Les biens culturels immobiliers, propriété privée, peuvent être intégrés dans le domaine public par voie d'acquisition amiable, par voie d'expropriation pour cause d'utilité publique, par l'exercice du droit de préemption de l'Etat en cas de cession ou de vente.

Article 54 : La vente des biens culturels non-classés s'exerce librement, sous réserve du respect de la législation sur l'activité commerciale.

CHAPITRE XIII DE LA CIRCULATION DES BIENS DU PATRIMOINE CULTUREL

Article 55 : (1) Les biens culturels reconnus ou classés ne peuvent faire l'objet d'exportation définitive.

(2) L'exportation d'un bien culturel reconnu ou classé est soumise à l'autorisation préalable du Ministre chargé du patrimoine du culturel.

Article 56 : (1) L'exportation de copies des biens culturels reconnus ou classés est soumise à l'autorisation préalable du ministère chargé du patrimoine culturel.

(2) Un bien culturel réputé être la copie d'un bien culturel.

Reconnu ou classé peut faire l'objet d'une autorisation d'exportation définitive.

Article 57 : Les biens culturels ci-après ne peuvent être exportés de manière temporaire, que sur autorisation du ministre chargé du patrimoine culturel :

- Les biens culturels exportés aux fins d'exposition ou à d'autres fins scientifiques ;
- Des biens culturels faisant l'objet de prêts ou d'échanges avec des organisations ou institutions étrangères.

Article 58 : L'Etat se réserve le droit d'entreprendre toutes actions visant le rapatriement des biens culturels exportés illicitement, conformément aux dispositions du droit interne et international en vigueur.

Article 59 : (1) L'importation de biens culturels en violation de la législation nationale du pays d'origine est interdite.

(2) Les biens culturels légalement importés doivent être déclarés en douane. Le récépissé délivré au détenteur par la douane fait foi et doit être produit en cas de réexportation. Ils ne sont soumis à aucun droit de douane si ces biens sont destinés au classement ou à une exposition officielle.

CHAPITRE XIV DU RÉGIME FISCAL ET DOUANIER APPLICABLE A LA PRODUCTION ET L'EXPORTATION DES BIENS DU PATRIMOINE CULTUREL

Article 60 : (1) Les activités de promotion et de développement des biens du patrimoine culturel bénéficient des avantages fiscaux et douaniers relatifs aux projets structurants prévus par le code Général des Impôts.

(2) Les autres règles fiscales applicables à la promotion des biens du patrimoine culturel obéissant aux dispositions afférentes à la fiscalité des activités artisanales prévues par le code Général des Impôts.

Article 61 : sous réserve de l'application des dispositions de droit commun en la matière, les avantages fiscaux ci-après sont accordés aux promoteurs des biens et services du patrimoine culturel qui exercent leurs activités en conformité avec les dispositions de la présente loi :

- Gratuité de l'inscription à l'inventaire ;
- Exemption de la taxe foncière.

Article 62 : (1) L'exportation des biens culturels dans le cadre d'une activité commerciale régulière donne lieu au versement d'une redevance dont le montant est fixé par un arrêté conjoint du ministre chargé des finances et du ministre chargé du patrimoine culturel. Il ne peut excéder dix pour cent (10%) de la valeur déclarée du bien culturel à exporter.

(2) La redevance prévue à l'alinéa 1 ci-dessus est affectée au financement de la protection et de la valorisation du patrimoine culturel.

Article 63 : (1) Est accordé à tout promoteur de bien du patrimoine culturel le bénéfice du régime de l'admission temporaire le matériel et l'équipement utilisés dans la promotion, la restauration et la conservation des biens du patrimoine culturel. En cas de cession ou de vente de ce matériel ou de cet équipement, les taxes et droits de douane seront perçus selon la réglementation en vigueur.

(2) Les avantages susvisés sont également accordés aux sous-traitants et fournisseurs des promoteurs des biens du patrimoine culturel.

CHAPITRE XV DES DISPOSITIONS PÉNALES ET DE LA RESPONSABILITÉ CIVILE DÉCOULANT DES ATTEINTES AU PATRIMOINE CULTUREL

Article 64 : Est puni des peines prévues à l'article 184 du code pénal, celui qui vole, déplace, transfère ou exporte illicitement le bien culturel et naturel appartenant à l'État, une Collectivité Territoriale Décentralisée ou à un établissement soumis à la tutelle administrative de l'Etat.

Article 65 : (1) Est puni des peines prévues à l'article 187 du code pénal, celui qui :

- détruit, dégrade, mutile, démolit ou procède à la pollution des biens culturels ;
- édifie des constructions ou établit une servitude conventionnelle à la charge d'un immeuble classé, sans autorisation ;
- procède à des prospections, exploitations et fouilles archéologiques des sites classés ou proposés au classement.

(2) Les peines prévues à l'alinéa 1 ci-dessus sont doublées en cas de destruction d'un site archéologique reconnu.

Article 66 : Est puni d'un emprisonnement de trois (03) mois et un (01) an et d'une amende de 25 000 à 200 000 FCFA, celui qui :

- refuse d'inscrire au fichier ou d'enregistrer des biens meubles et immeubles appartenant à l'Etat, aux Collectivités Territoriales Décentralisées ou à des personnes physiques ou morales et présentant au point de vue de l'histoire, de l'art, de la pensée, de la science ou de la technique et du tourisme, un intérêt suffisant pour rendre nécessaire la préservation ;
- Refuse de classer ou déclasser un bien culturel et naturel de l'Etat ;
- Appose des affiches ou installe des dispositifs de publicité sur les monuments classés.

Article 67 : (1) Est puni des peines prévues à l'article 66 alinéa 1 ci-dessus, celui qui, sans faire mention du statut d'un bien classé, l'aliène à titre gratuit ou onéreux.

(2) Les peines de l'article 184 du code pénal sont applicables au cas où le bien classé concerné appartient à l'Etat, à une Collectivité Territoriale Décentralisée ou à un établissement public.

Article 68 : (1) Sans préjudice des dispositions pénales prévues aux articles 64 à 67 ci-dessus, toute personne coupable ou complice d'exportation ou de transfert illicite de propriété du patrimoine culturel, est tenu de prendre en charge les frais inhérents aux procédures administratives, judiciaires de récupération et de transport en retour du bien illicitement soustrait.

(2) Les tiers détenteurs des biens illicitement subtilisés du patrimoine culturel national, dont la mauvaise foi est établie, sont solidairement responsables avec les propriétaires de la remise en place desdits matériaux et fragments et ne peuvent prétendre à aucune indemnisation.

(3) Toute personne coupable de destruction, de dégradation, de mutilation, d'adjonction, de démolition, ou de modification d'un bien du patrimoine culturel national sans l'autorisation

préalable du ministre chargé du patrimoine culturel, est tenue financièrement de la remise en l'état du bien affecté à la demande dudit ministre.

(4) Toute personne ayant entrepris sans l'accord du

Ministre chargé du patrimoine culturel, des constructions sur un terrain classé ou sur une zone de protection du patrimoine culturel national, est tenue de les démolir à ses frais après mise en demeure d'un (01) mois. Passé ce délai, le ministre procède à la démolition des constructions aux frais de l'intéressé.

Article 69 : (1) Le possesseur d'un bien du patrimoine culturel volé doit le restituer.

(2) En cas de restitution d'un bien volé, le possesseur peut prétendre à une indemnité équitable, à condition de prouver qu'il a agi de bonne foi lors de son acquisition.

Article 70 : Le possesseur d'un bien culturel illicitement exporté peut prétendre, au moment de son retour, au paiement par l'Etat d'une indemnité équitable, sous réserve qu'il n'ait pas su ou dû raisonnablement savoir, au moment de l'acquisition, que le bien concerné a été illicitement exporté.

Article 71 : Pour déterminer si le possesseur d'un bien du patrimoine culturel volé ou illicitement exporté a agi de bonne foi, il sera tenu compte des circonstances de l'acquisition, notamment de la qualité des parties du prix payé, de la consultation ou non par le possesseur des registres relatifs aux biens culturels volés ou illicitement exportés, ou des organismes susceptibles de le renseigner sur le statut des biens concernés.

Article 72 : Outre les Officiers et agents de police judiciaire à compétence générale, les personnels de l'administration chargée de la protection du patrimoine culturel, sont également habilités à rechercher et à constater les infractions aux dispositions de la présente loi.

CHAPITRE XVI DU FONDS DE PROTECTION ET DE VALORISATION DU PATRIMOINE CULTUREL

Article 73 : (1) Il est institué par la présente loi, un fonds spécial chargé de financer les activités de protection et de valorisation du patrimoine culturel.

(2) Les ressources du fonds spécial de protection et de valorisation du patrimoine culturel prévu à l'alinéa 1 ci-dessus proviennent notamment :

- Des contributions annuelles des opérateurs et exploitants exerçant dans le domaine de la production, à des fins commerciales, des biens du patrimoine culturel ;
- Des subventions de l'Etat ;
- De la redevance versée dans le cadre de l'exploitation, de la commercialisation et de l'exportation des biens du patrimoine culturel ;
- Des dons et legs.

(3) Un décret du président de la République fixe les modalités de gestion du fonds spécial de protection et de valorisation du patrimoine.

CHAPITRE XVII DISPOSITIONS DIVERSES ET FINALES

Article 74 : Les modalités d'application de la présente loi seront déterminées, en tant que de besoin par des textes particuliers.

Article 75 : sont abrogées, toutes les dispositions antérieures contraires notamment la loi n°91/008 du 30 juillet 1991 portant protection du patrimoine culturel et naturel national.

Article 76 : La présente loi sera enregistrée et publiée suivant la procédure d'urgence, puis insérée au journal officiel en français et en anglais.

Yaoundé, le 18 avril 2013 Le président de la République, (é) Paul BIYA

ANNEXE 2

QUESTIONNAIRE GENERAL D'ENQUETE ADRESSE AUX RESPONSABLES DU

SERVICE PUBLIC, ACTEURS DE LA GESTION ET DETENTEURS DU PATRIMOINE COLONIAL DANS LA VILLE DE YAOUNDE

Le présent questionnaire à but académique soumis à votre attention vise à appréhender les contours de notre étude dont le sujet est intitulé : valorisation du patrimoine colonial allemand et développement du tourisme dans la ville de Yaoundé. A cet effet, nous aimerons avoir votre avis sur les questions élaborées ci-dessous. Votre contribution à travers de bonnes réponses nous aidera à bien mener nos investigations. Les informations collectées au cours de cette enquête sont strictement confidentielles au terme de la loi N°91/023 du 16 décembre 1991.

SECTION 1: CARACTERISTIQUES INDIVIDUELLES DE L'ENQUETE

	Numéro du questionnaire (à ne pas remplir)	
S1Q1	SEXE 1=masculin <input type="checkbox"/> 2=féminin <input type="checkbox"/>	/__
S1Q2	AGE 1=moins de 25ans <input type="checkbox"/> 2=26-30ans <input type="checkbox"/> 3=31-35ans <input type="checkbox"/> 4=36-40ans <input type="checkbox"/> 5=41-45ans <input type="checkbox"/> 6=46-50ans <input type="checkbox"/> 7=51-55ans <input type="checkbox"/> 8=56ans et plus <input type="checkbox"/>	/__
S1Q3	Niveau d'instruction (1) pas fréquenté <input type="checkbox"/> (2) primaire <input type="checkbox"/> (3) secondaire <input type="checkbox"/> (4) supérieur <input type="checkbox"/>	/__
S1Q4	Quelle est votre statut matrimonial? (1) Marié monogamie <input type="checkbox"/> (2) marié polygamie <input type="checkbox"/> (3) veuve/veuf <input type="checkbox"/> (4) divorcée/séparé <input type="checkbox"/> (5) en union libre <input type="checkbox"/>	/__
S1Q5	Quelle est votre religion? (1) Chrétien catholique <input type="checkbox"/> (2) Chrétien Protestant <input type="checkbox"/> (3) Musulman <input type="checkbox"/> (4) Animiste <input type="checkbox"/>	/__
S1Q6	Quelle est votre nationalité ? Camerounaise <input type="checkbox"/> Etrangère <input type="checkbox"/>	/__
S1Q7	Quelle est votre région d'origine? (1) Adamaoua <input type="checkbox"/> (2) Est <input type="checkbox"/> (3) Ouest <input type="checkbox"/> (4) Extrême Nord <input type="checkbox"/> (5) Nord <input type="checkbox"/> (6) Centre <input type="checkbox"/> (7) Nord-Ouest <input type="checkbox"/> (8) Sud-ouest <input type="checkbox"/> (9) Sud <input type="checkbox"/> (10) Littoral <input type="checkbox"/>	/__
S1Q8	Qualité 1=Chef traditionnel <input type="checkbox"/> 2=Notable <input type="checkbox"/> 3=Elite locale <input type="checkbox"/> 4=Patriarche <input type="checkbox"/> 5=Agent communal <input type="checkbox"/> 6= Fonctionnaire <input type="checkbox"/> 7=Commerçant <input type="checkbox"/>	/__
S1Q9	Combien de formation avez-vous fait dans le domaine de la conservation du patrimoine? 1=aucune <input type="checkbox"/> 2=une seule <input type="checkbox"/> 3=plusieurs <input type="checkbox"/>	/__
S1Q10	Si oui ou ? (1) Au Cameroun <input type="checkbox"/> (2) A l'extérieur <input type="checkbox"/>	/__

SECTION 2: INVENTAIRE ET ETAT DE LIEU DU PATRIMOINE COLONIAL

S2Q11	Existe-il un patrimoine colonial dans votre localité ? (1) Oui <input type="checkbox"/> (2) Non <input type="checkbox"/>	/__
S2Q12	Si oui comment se présente-il? (1) Entretien <input type="checkbox"/> (2) abandonné <input type="checkbox"/> (3) en mauvais état <input type="checkbox"/> (4) en voie de disparition <input type="checkbox"/> (5) rare <input type="checkbox"/>	/__

S2Q13	Qui sont les acteurs responsables? (1) L'Etat <input type="checkbox"/> (2) les religieux <input type="checkbox"/> les chefs traditionnels <input type="checkbox"/> (3) les élites <input type="checkbox"/> (4) tout le monde <input type="checkbox"/>	/__
S2Q14	Pour quelle raison? (1) Pour la valorisation de ce patrimoine <input type="checkbox"/> (2) pour le logement des personnes <input type="checkbox"/> (3) pour la pratique du tourisme <input type="checkbox"/> (4) pour les services administratifs <input type="checkbox"/> (6) toutes les raisons ci-dessus <input type="checkbox"/>	/__
S2Q15	Quels sont les acteurs détenteurs de ce patrimoine ? (1) L'Etat (2) l'église (3) les chefs traditionnels (3) les élites (4) les ONG (5) les populations	/__
S2Q16	Quel est le mode d'acquisition ? 1= location <input type="checkbox"/> 2= achat <input type="checkbox"/> 3= don <input type="checkbox"/> 4= légué <input type="checkbox"/>	/__

SECTION 3: POLITIQUES DE GESTION

S3Q17	Pour quoi entretenez-vous certains de ces patrimoines? (1) pour embellir <input type="checkbox"/> (2) pour conserver <input type="checkbox"/> (3) pour valoriser <input type="checkbox"/> (4) pour le tourisme <input type="checkbox"/>	/__
S3Q18	Sur quelle(s) réglementation(s) s'appuient vos actions? 1= loi sur le patrimoine culturel au Cameroun <input type="checkbox"/> 2= schéma directeur d'aménagement de l'urbanisme <input type="checkbox"/> 3= loi-cadre sur la gestion de l'environnement <input type="checkbox"/>	/__
S3Q19	Quel est l'objectif visé ?	/__
S3Q20	Avez-vous un budget pour ces actions? (1) Oui <input type="checkbox"/> (2) non <input type="checkbox"/>	/__
S3Q21	Si oui d'où vous provient ce budget? (1) Du ministère des Arts et de la culture <input type="checkbox"/> (2) Du ministère du tourisme <input type="checkbox"/> (3) des ONG <input type="checkbox"/> (4) de la Mairie <input type="checkbox"/> (5) des contributions des élites et populations locales <input type="checkbox"/> (6) De l'église	/__
S3Q22	Si non pourquoi?	/__
S3Q23	Quelle est le budget du ministère de la culture en matière de promotion de ce patrimoine? (1) moins de 5 millions <input type="checkbox"/> (2) 5-10 millions <input type="checkbox"/> (3) 10 à plus <input type="checkbox"/> (4) aucun budget <input type="checkbox"/>	/__
S3Q24	Si ce budget existe comment est-il reparti? (1) Trimestriellement <input type="checkbox"/> (2) mensuellement <input type="checkbox"/> (3) annuellement <input type="checkbox"/>	/__
S3Q25	Quelle est le pourcentage de restauration et de valorisation prévu chaque année? (1) Moins de 5% <input type="checkbox"/> (2) 6 à 10% <input type="checkbox"/> (3) 11 à 15% <input type="checkbox"/> (4) 16 à 20% <input type="checkbox"/> (5) 21 à 25% <input type="checkbox"/> (6) 26 à 30% <input type="checkbox"/> (7) 31 à 35% <input type="checkbox"/> (8) 36 à 40% <input type="checkbox"/> (9) 41 à 45% <input type="checkbox"/> (10) 46 à 50% <input type="checkbox"/> (11) plus de 50% <input type="checkbox"/>	/__
S3Q26	Quels sont les différents acteurs de la mise en œuvre de cette politique? (1) ONG <input type="checkbox"/> (2) ministère de la culture <input type="checkbox"/> (3) ministère du tourisme (4) commune d'arrondissement <input type="checkbox"/> (5) l'église <input type="checkbox"/>	/__
S3Q27	Existe-t-il des normes prévues dans la politique de conservation et de restauration de ce patrimoine? 1= oui <input type="checkbox"/> 2= non <input type="checkbox"/>	/__
S3Q28	Si oui, lesquelles?	/__
S3Q29	Si non pourquoi?	/__

S3Q30	Avez-vous des patrimoines privilégiés pour l'aménagement, la conservation et la valorisation? (1) Oui <input type="checkbox"/> (2) non <input type="checkbox"/>	/_/_
S3Q31	Si oui, lesquelles? (1) Les bâtiments <input type="checkbox"/> (2) les carrefours <input type="checkbox"/> (3) les églises (4) les ponts <input type="checkbox"/> (5) les paysages <input type="checkbox"/>	/_/_
S3Q32	Ces patrimoines sont-ils regroupés en catégorie(s)? (1) Oui <input type="checkbox"/> (2) non <input type="checkbox"/>	/_/_
S3Q33	Si oui laquelle/lesquelles ?	/_/_
S3Q34	Si non pourquoi ?	/_/_
S3Q35	Comment étaient ces différents patrimoines avant leur aménagement? (1) entretenus <input type="checkbox"/> (2) occupés <input type="checkbox"/> (3) en ruine <input type="checkbox"/> (4) abandonnés <input type="checkbox"/>	/_/_
S3Q36	Existe –il des patrimoines abandonnés ? (1) Oui (2) non	/ /
S3Q37	Si oui, pour quelles raisons ? (1) familiales (2) financement (3) dégradation trop avancée	/_/_
S3Q38	Y'a-t-il des objets privilégiés dans ces patrimoines ? 1=oui 2=non	/_/_
S3Q39	Si oui, lesquelles?	/_/_
S3Q40	Sinon pourquoi ?	/_/_
S3Q41	Quelles sont les difficultés auxquelles vous faites face dans vos différentes actions? 1=financières <input type="checkbox"/> 2=matérielles <input type="checkbox"/> 3=incivisme <input type="checkbox"/> 4=techniques <input type="checkbox"/> 5=leadership <input type="checkbox"/>	/_/_

SECTION4: RELATIONPOPULATIONACTION

S4Q42	Associez-vous les populations dans vos différentes actions? 1=oui <input type="checkbox"/> 2=non <input type="checkbox"/>	/_/_
S4Q43	Si oui comment? (1) En faisant les appels d'offre <input type="checkbox"/> (2) en mettant en location <input type="checkbox"/> (3) en demandant Leurs points de vue <input type="checkbox"/> (4) en les impliquant dans les séances d'entretien et de conservation <input type="checkbox"/> (5)	/_/_
S4Q44	Si non pourquoi? (1) Manque d'assiduité <input type="checkbox"/> (2) inconscience <input type="checkbox"/> (3) manque de sérieux <input type="checkbox"/> (4) manque de volonté	/_/_
S4Q5	Les populations accueillent-elles vos actions? 1=oui <input type="checkbox"/> 2=non <input type="checkbox"/>	/_/_
S4Q46	Si oui comment? (1) En protégeant ce patrimoine <input type="checkbox"/> (2) en réprimant les comportements déviants <input type="checkbox"/> (3) En informant l'administration sur les égards de comportement <input type="checkbox"/> (4) en se réjouissant <input type="checkbox"/> (5) en vous encourageant <input type="checkbox"/> (6) à travers la fréquentation de ces sites <input type="checkbox"/>	/_/_
S4Q47	Si non pourquoi? (1) Elles sont réfractaires <input type="checkbox"/> Elles ni voient pas leurs intérêts <input type="checkbox"/> (2) Elles sont ignorantes <input type="checkbox"/> Elles boycottent nos actions <input type="checkbox"/>	/_/_

SECTION5: ASPECTTOURISTIQUE

S5Q48	Quelles sont les principales fonctions de ce patrimoine sur le plan touristique? (1) Récréative <input type="checkbox"/> (2) embellissant <input type="checkbox"/> (3) loisir et touristique <input type="checkbox"/> (4) ombrageuse <input type="checkbox"/> (5) économique <input type="checkbox"/>	/_/_/
S5Q49	Quels sont les avantages de ce patrimoine sur le plan économique? (1) logement <input type="checkbox"/> (2) restauration <input type="checkbox"/> (3) site touristique <input type="checkbox"/> (6) embellissement de la ville <input type="checkbox"/> (8) toutes les propositions ci-dessus <input type="checkbox"/>	/_/_/
S5Q50	Quel est le nombre de touristes que vous enregistrez par an (précisez la catégorie du patrimoine : si c'est pour l'Etat, pour l'église ou privé) (1) 0 - 50 <input type="checkbox"/> (2) 50 - 100 <input type="checkbox"/> (3) 100 - 150 <input type="checkbox"/> (4) 150 - 200 <input type="checkbox"/> (5) 200 - plus <input type="checkbox"/>	
S5Q51	Quel peut-être l'avantage de la valorisation de ce patrimoine pour les populations? (1) La Réduction du chômage <input type="checkbox"/> (2) la création d'emplois <input type="checkbox"/> (3) l'épanouissement (4) la récréation <input type="checkbox"/> (5) l'amélioration des conditions de vie <input type="checkbox"/>	/_/_/

SECTION 6 : STRATEGIES DE VALORISATION DU PATRIMOINE COLONIAL

S6Q52	Votre localité dispose-t-elle d'une agence de voyage ? (1) oui <input type="checkbox"/> (2) non <input type="checkbox"/>	/_/_/
S6Q53	Quel est le moyen de transport le plus utilisé dans la localité ? (1) véhicule <input type="checkbox"/> (2) mototaxi <input type="checkbox"/> (3) vélo <input type="checkbox"/> (4) marche à pied <input type="checkbox"/>	/_/_/
S6Q54	La localité ou (site) accueille-t-elle des visiteurs étrangers ? (1) oui <input type="checkbox"/> (2) non <input type="checkbox"/>	/_/_/
S6Q55	Qu'est-ce qui attire les visiteurs dans la localité ? (1) La culture locale <input type="checkbox"/> (2) le paysage <input type="checkbox"/> (3) le patrimoine colonial (4) autres <input type="checkbox"/>	/_/_/
S6Q56	Quels sont les éléments du patrimoine colonial qui contribuent au rayonnement de votre localité? (1) l'architecture <input type="checkbox"/> (2) les paysages <input type="checkbox"/> (3) les lieux historiques	/_/_/
S6Q57	Pensez-vous que ce patrimoine colonial est suffisamment valorisé ? (1) oui <input type="checkbox"/> (2) non	/_/_/
S6Q58	Si Oui Comment ? (1) Publicité et représentativité de ce patrimoine colonial à l'échelle nationale <input type="checkbox"/> (2) Organisation des festivals et des salons culturels <input type="checkbox"/> (3) Prolifération des associations culturelles (4) Développement des infrastructures et des activités touristiques <input type="checkbox"/> (5) Préservation du patrimoine colonial <input type="checkbox"/> (6) Création des musées <input type="checkbox"/>	/_/_/
S6Q59	Si non Pourquoi ? (1) Insuffisance des infrastructures touristiques <input type="checkbox"/> (2) Absence d'intérêt <input type="checkbox"/> (3) L'absence de promotion (4) Les conflits et rivalités entre les acteurs de la gestion <input type="checkbox"/> (5) Absence de plan développement du secteur d'activité <input type="checkbox"/>	/_/_/
S6Q60	quels sont les insuffisances de la valorisation du patrimoine colonial pour le développement du tourisme dans votre localité (site)? (1) Problèmes d'organisation <input type="checkbox"/> (2) Absence d'une réelle politique de valorisation <input type="checkbox"/> (3) Rivalités politiques (4) Replis identitaires <input type="checkbox"/> (4) Manque de financement	/_/_/
S6Q61	Qu'attendez-vous de la valorisation du patrimoine colonial dans votre localité? (1) Construction des infrastructures d'accueil des touristes <input type="checkbox"/> (2) Développement du tourisme <input type="checkbox"/> (3) Création d'emplois (4) Pérennisation et préservation de l'histoire locale et du patrimoine colonial <input type="checkbox"/>	/_/_/

MERCI POUR VOTRE COOPERATION !!

Abstract

Cameroon disposes of a rich and diversified cultural touristic potential capable of promoting the development of tourism. Among these cultural touristic potentialities, is the cultural potential linked to the German architectural heritage in Yaounde. Nevertheless, it is needless to prove the importance and income that many states draw from the touristic section in general and cultural tourism in particular. However, the development of cultural tourism in the town of Yaounde does not take into account all these historical potentialities. Now, the valorization of this German architectural heritage can promote development in tourism by enabling a best management of this historical heritage. In effect, this work poses the problem of value and sustainable management of this German architectural heritage as touristic potentiality capable of solving questions of development. It equally put in place related opportunities offered both by patrimony and tourism. However, many policies linked to the development of tourism are put in place by various actors. For better approach of this work, we adopted the hypothetic-deductive approach, in order to better analysed the state of the management of the heritage and the development of tourism in the town of Yaounde. We adopted a methodology of data collection in order to obtain a certain number of results. To this effect, it seems as if the town of Yaounde comprises of a colonial heritage of which the state is mitigated. This patrimony according to the different owners protects or not many services which are more or less favorable to the development of a better valorization of tourism, it shows that, the various actors must work in synergism by putting in place measures to facilitate the management and the touristic valorization of this German Colonial heritage in the town of Yaounde.

Key words: German colonial heritage, architectural heritage, development, cultural tourism, town of Yaounde.

Résumé

Le Cameroun dispose un potentiel touristique culturel riche et diversifié capable de favoriser le développement du tourisme. Parmi ces potentialités touristiques culturelles ressort, le potentiel culturel lié au patrimoine architectural allemand à Yaoundé. Toutefois, il n'est plus à démontrer l'importance et les revenus que de nombreux Etats tirent du secteur touristique en général et du tourisme culturel en particulier. Cependant, le développement du tourisme culturel dans la ville de Yaoundé ne tient pas compte de toutes ces nombreuses potentialités historiques. Or, La valorisation de ce patrimoine architectural allemand peut contribuer au développement du tourisme en favorisant une meilleure gestion de ce patrimoine historique. En effet, ce travail pose le problème de la mise en valeur et de la gestion durable du patrimoine architectural allemand en tant que potentialité touristique capable de répondre aux questions de développement. Il met également en relation les opportunités qu'offre le couple patrimoine et tourisme. Par contre, de nombreuses politiques liées au développement du tourisme sont mises en place par les différents acteurs. Pour mieux aborder cette recherche, nous avons adopté l'approche hypothético-déductive, afin de mieux analyser l'état de lieu de la gestion du patrimoine et du développement du tourisme dans la ville de Yaoundé. Nous avons adopté une méthodologie de collecte des données pour obtenir un certain nombre de résultats. Au regard de tout ceci, il apparait que, la ville de Yaoundé dispose d'un patrimoine colonial allemand dont l'état est mitigé. Ce patrimoine en fonction des différents propriétaires abrite ou pas de nombreux services qui sont plus ou moins favorables au développement. Pour une meilleure valorisation du tourisme, il ressort que, les différents acteurs doivent travailler en synergie en mettant en place des outils pour faciliter la gestion et la valorisation touristique de ce patrimoine colonial allemand dans la ville de Yaoundé.

Mots clés : patrimoine colonial allemand, patrimoine architectural, développement, tourisme culturel, ville de Yaoundé.

